



Téléphone 027/23 30 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

coifferie

**SANS RENDEZ-VOUS**  
SION REMPARTS 8 1<sup>er</sup> ÉTAGE

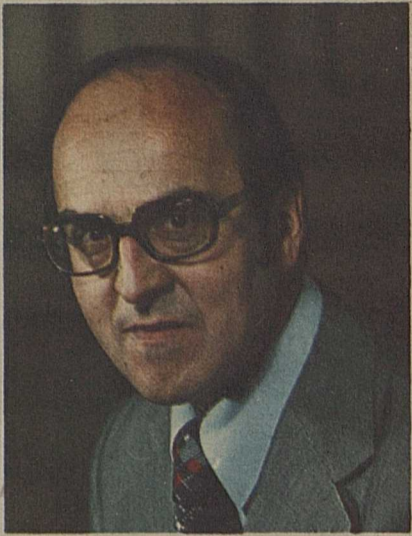
**Le n° 60 ct.**  
Route enneigée  
**UNE CAMIONNETTE  
DÉRAPE  
UN MORT**  
Voir page 33

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**A la tête de la Confédération en 1977**

**M. Kurt Furgler**  
président

**M. Willi Ritschard**  
vice-président



**Deux très beaux scores**

BERNE. - Les Chambres se sont réunies hier matin en Assemblée fédérale. Le premier objet est constitué par l'élection du président de la Confédération pour 1977. Le PDC, les radicaux, les socialistes, l'UDC, les libéraux et évangéliques proposent M. Kurt Furgler (PDC), chef du Département de justice et police. 203 bulletins sont délivrés. Il y a 10 bulletins blancs. M. Furgler est élu par 190 voix sur 193 bulletins valables. On passe à l'élection du vice-président du Conseil fédéral. C'est M. Willy Ritschard (socialiste) qui est proposé. Pendant que l'on compte les voix, trois recours en grâce sont refusés par l'assemblée. Pour l'élection du vice-président, 219 bulletins sont délivrés. Il y a 6 bulletins blancs et un nul. M. Ritschard est élu par 207 voix sur 212 bulletins valables.

**Autres élections**

Les Chambres passent au nouveau règlement de l'Assemblée fédérale qui est accepté sans discussion par 210 voix sans opposition. Sont ensuite élus le président et le vice-président du Tribunal fédéral. Sont respectivement proposés MM. André Grisel, originaire de Travers et Paul Lemp, né à La Chaux-de-Fonds, originaire du canton de Berne. Le premier obtient 195 voix sur 196 bulletins valables et le second 196 sur 196.

Les Chambres en viennent ensuite à l'élection d'un juge suppléant au Tribunal fédéral. Les groupes proposent M. Marcel Wurlod, docteur en droit, professeur, de Grancy (VD). M. Wurlod est élu par 191 voix sur 197. L'élection d'un juge suppléant au tribunal des assurances donne lieu à un débat. En effet, le PDC, les radicaux, les so-

cialistes, l'UDC et les libéraux et évangéliques proposent le conseiller national Cavelti (PDC/GR). Les indépendants s'y opposent pour des raisons de séparation des pouvoirs et soutiennent la candidature d'un autre démocrate-chrétien, qui n'est pas membre des Chambres, M. Kurt Sovilla. M. Butty (PDC/FR) souligne que la valeur de M. Cavelti n'est pas en cause. Il précise aussi que l'incompatibilité n'est pas évidente, le statut d'un juge suppléant étant différent de celui d'un juge permanent. Par ailleurs, depuis 1874, 34 membres du Parlement ont été élus juges suppléants et il y en a encore un actuellement. On peut discuter du principe et revoir le problème, mais pas lorsqu'une candidature est en cours. M. Butty relève qu'en outre M. Cavelti représenterait la minorité romanche, ce qui ne serait que justice. M. Cavelti est finalement élu par 147 voix contre 65 à M. Sovilla.

**CETTE FOIS, LA DÉCISION EST PRISE**

**Le PDC de Martigny va déposer aujourd'hui un recours en nullité contre les dernières élections communales**

**Pour que ce recours soit vraiment opportun !**

MARTIGNY. - Le comité du parti démocrate chrétien de Martigny, entouré des conseillers sortants Vital Darbellay et André Devanthery, des candidats au conseil communal Pierre Felley, Bernard Schmid, Marc Michaud, Guy Voide et Ami Delaloye ainsi que du député Bernard Lonfat, s'est réuni en séance extraordinaire mardi soir. Il a pris connaissance du résultat des dernières votations et constaté qu'il perdait un siège pour sept suffrages. Après une discussion nourrie, les membres présents ont décidé à l'unanimité de déposer un recours et ont publié à cet effet le communiqué suivant :

« Le comité du PDC de Martigny a décidé d'attaquer en nullité les élections du conseil communal du 5 décembre 1976 à la suite de diverses erreurs commises dans le dépouillement, notamment du fait qu'il a été décompté 4838 listes pour 4828 votants et que ce genre d'irrégularité a été de nature à modifier la répartition des sièges.

En raison de ce recours, la place de notre deuxième élu au conseil communal n'est pas définitive. Le comité prie donc les électeurs de le considérer comme candidat au conseil général. »

Le comité du PDC Martigny

Le recours sera déposé aujourd'hui par M. Jean-Marie Closuit, avocat et notaire, également président du PDC du district, au nom de MM. Georges Roduit, président du PDC Martigny, André Devanthery, Vital Darbellay, conseillers sortants, Ami Delaloye, Pierre Felley, Marc Michaud, Bernard Schmid et Guy Voide, candidats, et Bernard Lonfat, député.

**Des réactions**

Cette nouvelle, qui courait depuis dimanche soir, se confirmant donc, nous avons voulu connaître l'opinion des différents partis.

M. Georges Roduit, président du PDC, nous a fait la déclaration suivante :

« Nous avons longuement étudié toutes les incidences de ce recours. En présence de quatre éminents juristes de la région, nous sommes parvenus à la conclusion qu'il ne pouvait être rejeté et nous avons pris la décision de le déposer. L'écart enregistré est si minime (même pas une liste) que la moindre erreur a pu - et nous sommes persuadé que c'est le cas - modifier la répartition des sièges. Il est donc de notre devoir d'intervenir. »

Du côté socialiste, nous avons demandé au conseiller réélu, M. Marcel Filliez, quel était son avis :

« La réaction des démocrates chrétiens est absolument normale. Nous trouvons dans le même cas, nous aurions agi exactement de la même façon. »

Finalement, c'est le président de Martigny, également président du bureau de vote, M. Edouard Morand, qui nous a déclaré ce qui suit :

« L'article 51 prévoit un cas de nullité lorsque le nombre d'enveloppes dépasse le nombre des votants. Ce n'est pas le cas en ce qui nous concerne, car c'est le nombre de listes qui a dépassé le nombre des votants. D'un commun accord nous avons décidé au

Suite page 3

**Avant les élections du week-end**

Voir pages 3 et 21

**Quand la neige s'allie à l'or**

Si elle cause souvent des embarras, la neige est aussi source d'inspiration pour le poète. Toute la magie de ce moelleux revêtement blanc qui recouvre notre pays, s'accrochant aux branches des arbres, fascine. Ici, près de Saint-Luc, la neige a tenté d'étouffer l'or de quelques arbres encore lumineux de l'automne mourant. Photo Gérard Salamin



**De l'économie et des hommes**

PAR EDGAR BAVAREL

Nous avons déjà vu que le facteur permettant d'accroître les consommations sans entraîner de hausse des prix, donc sans inflation, était l'augmentation de la productivité. Aujourd'hui, nous allons commencer à creuser cette notion si im-

Il y a ainsi forcément quelque chose qui va nous échapper à un moment ou à un autre. Cette méthode n'en est pas moins celle qui emporte les trahisons les plus légères. Et n'est-elle pas celle-là même que la vie illustre le plus sou-

**PRODUCTION ET PRODUCTIVITE**

portante que nous n'avions, comme tant d'autres, évoquée qu'allusivement.

Ce « comme tant d'autres » appelle une brève parenthèse.

L'économie, on s'en est déjà aperçu, est une discipline fort complexe. Les variables qu'il faut mettre en jeu pour éclairer le plus simple de ses phénomènes ou de ses mouvements sont innombrables. Ce qui signifie que si l'on voulait cerner les données à froid, statiquement, il faudrait, même en se limitant à l'essentiel, des mois et des années pour élaborer l'ossature d'un dictionnaire peut-être précis, mais inutilisable.

Car les grands axes de cet univers ne se comprennent que dans le rythme de leur mouvement.

Si bien que nous sommes contraints de lancer la machine avant d'en avoir décrit toutes les pièces et tous les rouages.

vent dans sa mouvance et ses mystères ?

Demandons maintenant à des exemples précis de nous aider à comprendre cette notion de productivité. Nous en tirerons ensuite quelques enseignements indispensables à la bonne intelligence de l'économie.

Pour nous disposer comme il faut, pénétrons dans le pays où travaille la famille économique dont nous avons fait connaissance il y a deux ou trois semaines.

Tout s'y déroule fort bien. L'équilibre règne.

Il n'y a ni chômage ni inflation.

Comment alors la productivité va-t-elle pouvoir y augmenter ? Parmi les nombreuses manières possibles, je vais en exposer successivement deux ou trois qui suffi-

Suite page 38

**Le meilleur choix à**

# Prix MIGROS!

**Actualités MTV**

tous les mardis à **19h.55** et  
tous les jeudis à **19h.10**  
dans les spots publicitaires  
de la TV romande.  
A ne pas manquer!

## Les fêtes approchent!

Voici des offres intéressantes qui vous permettront de gâter vos hôtes et votre famille.

8.12.-31.12. **Multipack** 1/1 Boîte de 836 g (poids égoutté 517 g) 2.10  
**2 boîtes**

# Tranches d'ananas

«Del Monte» (8 tranches) pour des desserts rafraîchissants

# 340

Eg. (100 g = -32,9)  
**au lieu de 4.20**

8.12.-31.12. **Multipack** Boîte de 450 g (poids égoutté 250 g) 2.-  
**2 boîtes**

# Bigarreaux rouges

Un dessert de fête particulièrement apprécié.

# 320

Eg. (100 g = -64,0)  
**au lieu de 4.-**

8.12.-31.12. **Offre spéciale** **MIGROS data**  
Vacherin de 450 g

# Vacherin glacé

Vanille/fraise, avec meringues

# 450

Eg. (100 g = 1.-)  
**au lieu de 5.50**

8.12.-31.12. **Multipack** Boîte de 298 g (poids égoutté 198 g) 2.-  
**2 boîtes**

# Pointes d'asperges

«Del Monte» pour garnir des canapés

# 320

Eg. (100 g = -80,8)  
**au lieu de 4.-**

jusqu'au 14.12. **Offre spéciale** **MIGROS data**  
Paquet de 500 g

Pour vos biscuits de Noël!

# Pâte à milans

de la meilleure qualité

# 190

**au lieu de 2.40**

8.12.-14.12. **Offre spéciale** **MIGROS data**  
Brique de 1/2 litre

Pour un délicieux café:

# Crème à café

UP upérisée

# 180

**au lieu de 2.40**

Une bonne idée de cadeau!

## Pralinés du Confiseur

de première qualité

**MIGROS data**

**Pralinés du Confiseur**  
Boîte plate 650 g **14.-**  
(100 g = 2.15,4)

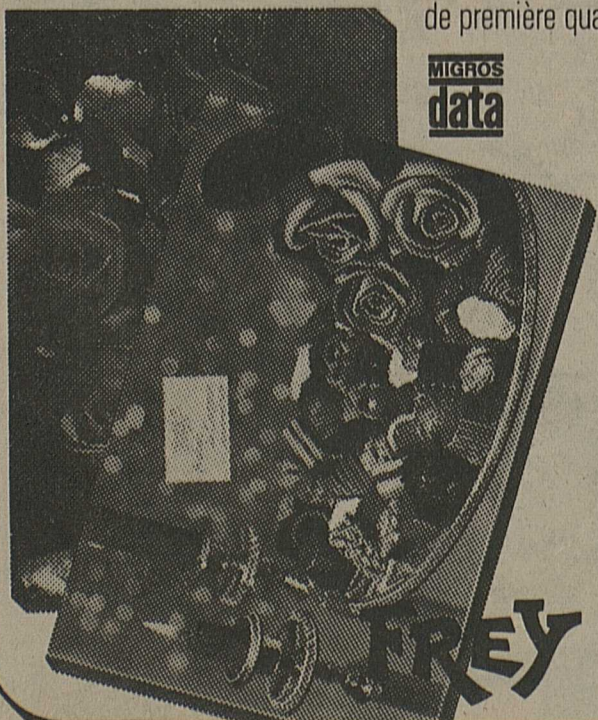
Boîte moyenne 350 g **7.50**  
(100 g = 2.14,3)

**Boîte de truffes**  
280 g **5.50** (100 g = 1.96,4)

**Boîte de pralinés de luxe** 660 g **12.-**  
(100 g = 1.81,8)

**Boîte de pralinés moyenne** 330 g **5.50**  
(100 g = 1.66,7)

**Petite boîte de pralinés** 240 g **4.-**  
(100 g = 1.66,7)



Délicieux biscuits de Noël!

Par exemple:

**Mélange de Noël**  
500 g **3.40**

OU:

**Crêtes de coqs** 320 g **2.-**  
(100 g = -62,5)

**Trèfles à la pâte d'amandes avec chocolat** 255 g **2.20**  
(100 g = -86,3)

**Etoiles à la cannelle** 240 g **2.20**  
(100 g = -91,7)

**Milans** 310 g **2.-**  
(100 g = -64,5)

**Tirggel au miel, ronds** 190 g **2.20**  
(100 g = 1.15,8)



# ELECTIONS COMMUNALES

## Présidence de Viège

**MM. Peter Bloetzer et Ignace Mengis en course pour remplacer M. Hans Wyr**

VIEGE. - A Viège, loin de s'atténuer, la fièvre électorale augmente encore à mesure que l'on s'approche de l'élection du nouveau président de la commune, poste laissé vacant, rappelons-le, par le chrétien-social Hans Wyr, l'actuel président du Conseil national et du PDC suisse. Inutile de dire que son départ de la scène politique communale a été profondément ressenti au sein de son parti local. Ce dernier en a même été ébranlé, d'autant plus qu'il eut encore à faire face à des événements extérieurs qui l'ont particulièrement secoué. Leurs adversaires démocrates chrétiens en ont évidemment profité pour refaire surface et se placer à leur hauteur. Avec 10 798 suffrages pour le PCS et 9154 pour le PDC, les deux partis ont remporté quatre sièges chacun. C'est assez dire l'égalité des forces en présence. Cette constatation est renforcée par le fait que dans le décompte individuel,

c'est l'actuel vice-président de la commune, M. Franz Zurbriggen, PDC, qui obtint le plus grand nombre de voix.

Les deux partis, séparément bien sûr, se sont donc réunis en vue de prendre des dispositions pour l'élection du président. De part et d'autre, on s'est unanimement accordé pour briguer ce poste. Les chrétiens-socials présentent donc M. Peter Bloetzer, ingénieur en génie civil, et le PDC M. Ignace Mengis, avocat et notaire. M. Zurbriggen, pour des raisons professionnelles, s'était retiré en faveur de M. Mengis. Pour l'observateur neutre que nous sommes, l'un et l'autre de ces candidats sont d'une grande valeur. Il est donc très difficile de faire un pronostic quant à la victoire finale. On peut tout au plus constater que, dimanche dernier, M. Bloetzer obtint 117 voix de plus que son rival.

It.

## MM. Daniel Lauber et Stefan Franzen candidats DC à la présidence et vice-présidence de Zermatt

ZERMATT. - Après avoir brillamment remporté la majorité au cours des élections communales du week-end dernier, le PDC zermattois s'est réuni aux fins de prendre des dispositions en vue de l'élection du président et vice-président de la commune. A l'unanimité des nombreux membres présents, l'assemblée décida de présenter M. Daniel Lauber, député, ainsi que M. Stefan Franzen, hôtelier, représentant des « habitants », respectivement comme candidat à la présidence et vice-présidence de la

commune. Compte tenu du résultat du scrutin de dimanche dernier, il est fort probable que ce duo atteigne facilement l'objectif qu'il vise.

Notons que M. Lauber est ingénieur en génie civil, député à la Haute Assemblée valaisanne, membre du conseil communal zermattois depuis 1972 et bourgeois de Täsch et Zermatt, tout à la fois. Des atouts particulièrement enviables, au pied du Cervin.

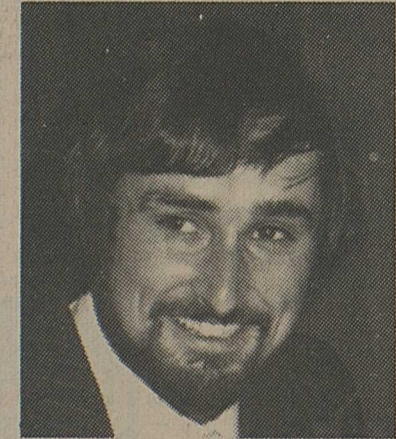
## Présidence et vice-présidence de la ville de Saint-Maurice Les candidats du PDC

### Roger Udriot

président de la ville  
Un administrateur  
compétent  
et unanimement  
apprécié



**Jean-Paul Duroux**  
candidat  
à la vice-présidence  
désigné à l'unanimité  
par les élus  
de la liste DC  
et l'assemblée  
générale  
du 6 décembre 1976



## Cette fois, la décision est prise

**Le PDC de Martigny va déposer aujourd'hui un recours en nullité contre les dernières élections communales**

Suite de la première page

bureau de vote de valider les dix listes supplémentaires et de les répartir selon la force des partis. Je ne pense pas qu'il s'agisse là d'une malversation qui soit condamnable. Il y a très certainement eu une erreur, mais dans aucun cas une falsification ».

En ce qui concerne le recours lui-même, je ne puis me prononcer avant d'en connaître la teneur exacte. Je pense que lorsque l'on est perdant, c'est de bonne guerre. Cela était plus ou moins attendu depuis lundi. Je dirais que c'est normal ou plutôt compréhensible. Mais si j'avais été dans le même cas, je ne pense pas que je l'aurais fait. Il y a en effet un côté absolument négatif : de nouvelles élections risquent bien d'être un affrontement de personnes. Les élus connaissant désormais les réactions du peuple sont susceptibles de vouloir une revanche et de mettre le feu aux poudres. Ce serait extrêmement regrettable. Finalement, le fait d'avoir un candidat de plus ou de moins ne me paraît pas si grave.

## Le 4<sup>e</sup> élu radical de Riddes sera désigné ce soir

A RIDDES, les surprises des urnes ont donné un quatrième siège aux radicaux qui n'avaient porté que trois noms sur leur liste électorale. Les parrains, au nombre de dix, choisiront ce soir le quatrième élu.

C'est le résultat du fait que les socialistes n'ont pas présenté de candidat. Quant aux Mouvements socialiste ouvrier-paysan et social indépendant qui a eux deux présentaient sept candidats, ce fut la plus complète déconfiture.

A ISÉRABLES, les socialistes ne présentaient aucun candidat comme il y a quatre ans. Radicaux et démocrates-chrétiens couchent donc sur leurs positions. A noter la belle élection du président Marcel Monnet qui obtint pour le conseil 424 suffrages nominatifs et 407 pour la présidence sur 686 votants.

A FULLY, statu quo dans la répartition des sièges. Fait à signaler : le conseiller Hervé Bender, qui avait manifesté l'intention de se retirer de la compétition, a fini par céder aux sollicitations des membres du parti radical. C'est lui qui obtint le plus grand nombre de voix : 1046 contre 1034 au président Clovis Roduit.

A SAXON, le MSI gagne un siège au détriment des radicaux.

A CHARRAT, même répartition qu'il y a quatre ans. Le fait saillant, c'est l'arrivée d'un nouveau président, M. René Gaillard, fonctionnaire CFF à Martigny.

A SAILLON, les démocrates-chrétiens conservent leurs trois sièges et leur président M. André Luisier. Par contre, radicaux et MSI disparaissent de la scène politique, les deux sièges étant l'apanage d'une entente communale.

A LEYTRON, déconfiture complète des trois candidats de l'Union démocratique du Centre, parti qui entrait pour la première fois dans l'arène politique. Ce sont donc quatre PDC et trois PRD qui dirigeront la commune, avec comme candidats à la présidence et à la vice-présidence MM. Antoine Roduit et Ignace Huguet.

Voir également page 21

## Une réaction justifiée dont il faut, pourtant, examiner toutes les conséquences

Perdre un siège pour sept suffrages est naturellement une très grande déception (une seule liste représente neuf suffrages). Si l'on ajoute à cette déception un certain « mystère » planant sur le dépouillement, on ne peut que s'accorder à reconnaître que le PDC de Martigny a eu la réaction que l'on attendait de lui car, contrairement à ce que déclare le président Morand, nous pensons qu'un candidat démocrate chrétien de plus ou de moins dans le bastion des radicaux valaisans est un élément politique important. D'autant plus que cela correspond à un radical de moins ou de plus.

Comment vont se dérouler les choses maintenant ? Le recours adressé au Conseil d'Etat va être transmis par ce dernier au service du contentieux. Dans l'immédiat, le Conseil d'Etat devra trancher sur l'effet suspensif du recours, c'est-à-dire décider soit de l'entrée en fonction du nouveau conseil, soit du maintien de l'ancien. Ultérieurement, il communiquera sa décision quant au recours lui-même.

De prime abord, on peut donc écrire qu'à Martigny, pour l'instant, rien n'est joué.

Les élections du président, du vice-président et du conseil général sont toutefois maintenues et se dérouleront normalement ce prochain week-end. Si l'effet suspensif, à la suite du re-

cours, n'est pas décidé immédiatement par le Conseil d'Etat, il est évident que les élections des 11 et 12 décembre gardent toute leur valeur et que chaque parti aura à cœur de mobiliser la totalité de ses effectifs afin de ne pas enregistrer plus tard de plus grande déconvenue.

Pour le surplus, nous sommes par contre partiellement d'accord avec un passage de la déclaration du président Morand. Maintenant que les divers candidats et leur entourage respectif connaissent l'avis des catégories d'électeurs et d'électorales, de nouvelles élections pourraient constituer une sorte de règlement de comptes visant d'abord les têtes de listes puis les autres élus par rapport aux non-élus.

Aucun parti n'a intérêt à courir de tels risques de nouvelle guerre intestine.

Ce qui importe dans l'immédiat pour le PDC, par exemple, est de prouver que l'échec de dimanche passé était un malheureux accident (dans les deux sens du terme) et non pas une situation de fait. Pour cela, il faut en tous les cas qu'il maintienne ses effectifs au conseil général ou, ce qui serait bien plus probant, qu'il les renforce. Dans ce dernier cas, son recours aurait bien davantage de sens et d'opportunité.

NF

## Ouverture des bureaux de vote à Martigny

Président et vice-président de la Municipalité

HOTEL DE VILLE, 1er étage

Jeudi 9 décembre 1976	de 17 h. 00 à 20 h. 00
Vendredi 10 décembre 1976	de 17 h. 00 à 20 h. 00
Samedi 11 décembre 1976	de 9 h. 00 à 12 h. 30
Dimanche 12 décembre 1976	de 9 h. 00 à 12 h. 00

BATIMENT DE LA GRENETTE, BOURG

Samedi 11 décembre 1976	de 14 h. 00 à 18 h. 30
Dimanche 12 décembre 1976	de 12 h. 30 à 13 h. 30

### Conseil général

HOTEL DE VILLE, 1er étage

Jeudi 9 décembre 1976	de 17 h. 00 à 20 h. 00
Vendredi 10 décembre 1976	de 17 h. 00 à 20 h. 00
Samedi 11 décembre 1976	de 9 h. 00 à 12 h. 30
Dimanche 12 décembre 1976	de 9 h. 00 à 12 h. 00

BATIMENT DE LA GRENETTE, BOURG

Samedi 11 décembre 1976	de 14 h. 00 à 18 h. 30
Dimanche 12 décembre 1976	de 12 h. 30 à 13 h. 30

### Président et vice-président de la Bourgeoisie

HOTEL DE VILLE, 2e étage

Jeudi 9 décembre 1976	de 17 h. 00 à 20 h. 00
Vendredi 10 décembre 1976	de 17 h. 00 à 20 h. 00
Samedi 11 décembre 1976	de 9 h. 00 à 12 h. 30
Dimanche 12 décembre 1976	de 9 h. 00 à 12 h. 00

BATIMENT DE L'HORLOGE, BOURG

Samedi 11 décembre 1976	de 14 h. 00 à 18 h. 30
Dimanche 12 décembre 1976	de 12 h. 30 à 13 h. 30

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimerie et éditeur responsable :  
Imprimerie Moderne de Sion S.A.  
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

### RÉDACTION CENTRALE

André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Pulippe et Pierre Fournier rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riodel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

### RÉCEPTION DES ANNONCES

Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

### DELAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.  
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.  
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.  
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.  
Corps fondamental : 8 (petit).  
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.  
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

### TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces : 52,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.  
Réclames : 2 francs le millimètre (colonne de 54 mm).  
Gastronomie : 1 fr. 20 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).  
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

## Appel aux citoyennes et citoyens de Saint-Maurice

Le parti radical démocratique présente à la vice-présidence de la commune de Saint-Maurice la candidature de :

**M. Michel Crittin**



Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgenner, tél. 55 11 29. Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures...

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante. AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3° étage.

Vernayaz. - Gorges du Trient, ouvertes de 8 à 19 h. tél. (026) 8 16 13. Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M<sup>me</sup> Gratzl, bâtiment, Préville, tél. (026) 2 29 88...

AUJOURD'HUI madame

UN MENU Consommé aux abattis de volaille. Blanquette de veau. Riz. Salade de fruits. LE PLAT DU JOUR Consommé aux abattis de volaille. Préparation et cuisson: 1 h. 30.

L'amour c'est ce pays à l'infini ouvert par deux miroirs qui se font face. (André Hardellet)

QUESTION DE SANTÉ Comment puis-je m'empêcher de ronger mes ongles?

Vous savez sans doute qu'il est difficile de perdre cette habitude. Seul un médecin pourra vous y aider. Les produits spéciaux que l'on applique au bout des doigts, ne sont efficaces que pour les bébés...

ET POUR FINIR... SOURIONS

Une dame vient reprendre sa voiture et constate qu'un agent l'attend: - Elle est à vous cette voiture? - Oui, monsieur l'agent. - Eh bien, je vous dresse contradiction. Il est interdit de stationner ici.

Sion

Pharmacie de service. - Jeudi 9, Gindre, tél. 22 58 08. Vendredi 10, Wuilloud, tél. 22 42 35 et 22 41 68. Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Boissard, av. de la Gare 46, tél. 2 27 96. Médecin de service. - Appeler le numéro 11. Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures...

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06. Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92. Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 4 23 30.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie City, Brig-Glis, tél. 3 62 63. Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37. Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

D' CLAUDETTE



Table with financial data: PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE. Columns include fund name, currency, and value.



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPEENS

PARIS: irrégulière. Que ce soit à la hausse comme à la baisse, aucune modification bien importante n'a pu se faire jour. FRANCFORT: en hausse.

BOURSE DE ZURICH

Table with financial data: BOURSE DE ZURICH. Columns include country, company name, and stock prices.

Bourse de New York

Table with financial data: Bourse de New York. Columns include company name, volume, and price.

Advertisement for a watch with the text: 'Ne pas faire de publicité pour économiser signifie... arrêter sa montre pour gagner du temps'

Table with financial data: CHANGE - BILLETS. Lists exchange rates for various countries like France, Angleterre, USA.

Table with financial data: Bourses européennes. Lists stock prices for various European companies.

Table with financial data: Publicitas 21 21 11. Lists advertising rates for various media.

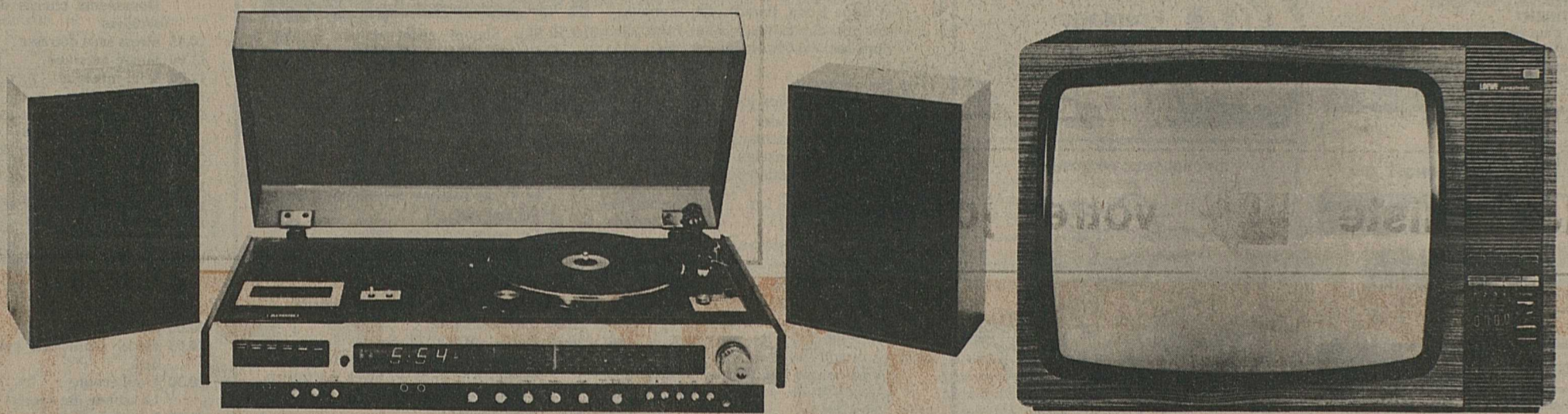


# pour vous pour toi pour lui pour elle



ELEGANTES, PRATIQUES, tout un choix de mallettes pour vos disques ou cassettes. Elles peuvent même s'utiliser comme Beauty Case ou Attaché Case!

15.- à 25.-



LA CHAÎNE COMPACTE A PROGRAMMES. 1'240.-. Programmez-la: elle vous obéit. Electroniquement. Ampli-Tuner 4 ondes + Tourne-disques + Magnétophone à cassette + Réveil Digital + 2 Haut-Parleurs.

1240.-

net ou 47.- par mois (12 minimum) avec le Système Steiner.

VOTRE TV COULEUR 66 cm: C'est le Loewe Opta 5010 avec le nouvel écran auto-convergent In Line. Touches Sensor.

1890.-

1'890.- net.

PHILIPS GF 133. Portatif piles et secteur. 3 vitesses. Haut-parleur dans le couvercle détachable.

139.-




RADIO RECORDER JVC 9408 LS ondes L, M, C et FM. Enregistrement automatique direct de la radio ou par micro.

298.-



## les cadeaux RADIO TV STEINER

... à l'entrée du restaurant Coop-City  de l'Etoile, 1950 Sion  
tél. (027) 23 28 27

Pour renseignements à domicile, tél. (027) 55 04 25



LONZA

**Des prix stables...**

Voilà ce que la LONZA a cherché à maintenir depuis 1915, année où elle se lança dans la fabrication d'engrais. Elle y est d'ailleurs largement parvenue en plus de 60 ans de carrière dans ce domaine.

**Choisissez**

la bonne voie et optez pour le bon engrais, tel est le conseil qui est donné dans notre nouveau prospectus, qui est en même temps la carte routière la plus récente. Si vous ne la possédez pas encore, demandez-la sans retard auprès de LONZA SA, 4001 Bâle. Bâle.

**Pour 1977**

l'assortiment d'engrais, éprouvé de longue date, n'a pas subi de changements. Malgré la hausse du prix des matières premières et de l'énergie, les prix de nos engrais azotés sont restés inchangés. Grâce à un prix de revient plus avantageux des phosphates et de la potasse, les prix des engrais composés ont fort heureusement pu être abaissés.

**LONZA SA, 4002 Bâle**

Service d'information agricole et horticole  
Téléphone 061 34 38 50

Nouvelliste ➔ votre journal

**Clinique Cécil**



**Lausanne**

Nous avons le plaisir de vous informer de **l'ouverture d'une MATERNITÉ le mardi 1er mars 1977.**

Voulez-vous collaborer avec nous ?

Nous cherchons :

**infirmières - sages-femmes  
infirmières HMP  
nurses diplômées et expérimentées**

Nous vous recevrons avec le plus grand plaisir

Veillez prendre contact avec la direction de la clinique Cécil, tél. 021/20 12 51

22-1354

**MEMENTO DE LA SEMAINE**

publispot martigny

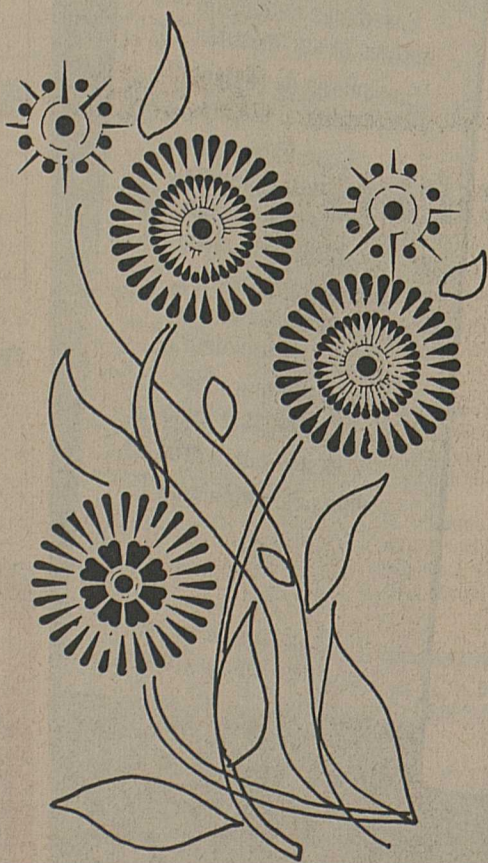
**OFFREZ DES FLEURS**

A l'occasion de la réouverture de notre rayon fleurs après transformations, nous offrons à notre clientèle

**JEUDI 10, VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 DÉCEMBRE**

**UN RABAIS DE 10%**

sur tous les achats de fleurs coupées ou séchées et plantes vertes



**RICHARD**  
MONTRES & BIJOUX  
**LONGINES**

**ex libris**  
TOUT POUR LA MUSIQUE

**sun store**  
DROGUERIE  
PARFUMERIE

*au Metro*  
SNACK-BAR

**Texsana**  
NETTOYAGE  
CHIMIQUE

**CONTIS**  
TOUTE LA MODE

*Boutique*  
**Art Florentin**

**STAVA AG**  
TALONS-MINUTE  
AIGUISAGE CLES

**cd**  
SUPERDISCOUNT

**chaussures**  
**madeleine**  
MAROQUINERIE

**BELDONA**  
LINGERIE  
FINE

**MIGROS**

*Hotelplan*  
AGENCE  
DE VOYAGES

**MEDE**  
TABACS  
JOURNAUX

**MERCURE**  
BONBONS  
CHOCOLATS

**MEUBLES  
AU METRO**



**CENTRE COMMERCIAL  
METROPOLE  
SION**



# médiateur

LA MARQUE DES CONNAISSEURS

**Les 6 principales raisons pour lesquelles vous choisirez les appareils TV et HiFi Médiateur:**

1. Image-son de haute fidélité
2. Maniement ultra-simple
3. Qualité maxima et prix modérés
4. Design moderne, intemporel
5. Technique d'avant-garde sûre
6. Vente que par les spécialistes

Demandez s.v.p. notre prospectus descriptif. Médialux SA, 8021 Zurich, tél. 01 25 76 06 - 1001 Lausanne, tél. 021 22 25 66.

C1

Encore une idée pour Noël

Cadre téléphone ou un napperon en brocart



12

## Constantin

fils s.a. sion



Choix immense en nappes napperons serviettes

**médiateur**  
LA MARQUE DES CONNAISSEURS



Médiateur SX 6937  
Combiné-HiFi-4 voies, amplificateur 2 x 25 watts, tuner-FM-stéréo avec présélecteur, tourne-disque 33 1/3 et 45 t/min, recorder à cassette stéréo système Dolby, coffret argent et noir, incl. 2 boîtiers-haut-parleurs, **1990.-**

**Vente des objets trouvés CFF**

A St-Maurice, samedi 11 décembre, grande salle de l'hôtel des Alpes de 9 à 12 h. et dès 13 h. 30

Direction du 1er arrondissement CFF

Le célèbre

**Pierre**  
parapsychologue reçoit à Lausanne

Sentiments, affaires, avenir

Tél. 021/27 88 26

# Prêts

Une bonne contribution au planning du budget

simple, actuel et économique

Veillez m'envoyer votre documentation pour un prêt de fr.

Nom	Prénom	B 587
NPA/Lieu	Rue	

**Achetez aujourd'hui bon marché avec les coûts de crédit les plus faibles, ceux de la**

## Banque Rohner SA

1211 Genève I      31, Rue du Rhône  
Télécrédit 022 28 07 55

MEUBLES

## TIGER

AOSTE/Italie

- Rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289 (au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)
- Reg. Sogno Saint-Christophe tél. 0039-165/41491

**vous offre la qualité du meuble**

Garantie et service après vente assuré. Douane et livraison à domicile à notre charge

**Machines à coudre**

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction

Garantie 10 ans

Envoi 15 jours gratuitement à l'essai.

**OCCASIONS**

Helvetia	120.-
Elna Super	395.-
Bernina ZZ	350.-
Plaff aut.	415.-

Agence Vigorelli  
1004 Lausanne  
Tél. 021/37 70 46  
22-1173

**médiateur**  
LA MARQUE DES CONNAISSEURS



Médiateur SX 6841  
Poste de commande avec recorder à cassette, tuner FM/OUIC-radio-réveil-matin/signal sur 24 h et répétition réglables, affichage digital, amplificateur 2 x 20 watts, coffret noir, incl. 2 boîtiers-haut-parleurs, **1290.-**

L'apéritif électrique

**DIVA**

**LUY** POUR ELLE

**DIVANIS** POUR LUI

DIVA SA  
DISTILLERIE VALAISANNE  
3958 Uvrier-Sion  
Tél. 027/31 28 76-77

**plexiglas**

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure

**makrolon**


Jaustin S.A., 15, route de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
Tél. 021/35 41 51

**médiateur**  
LA MARQUE DES CONNAISSEURS



Médiateur SX 0940  
Ensemble compact-stéréo avec radio, gramo, recorder-stéréo à cassette, ampli 2 x 7 watts, tuner OL/OM/OC/OUIC, tourne-disque 33 1/3 et 45 t/min, incl. deux boîtiers-haut-parleurs. **860.-**

# Sarima



- Cuisinières combinées (électricité et bois)
- Cuisinières électriques
- Cuisinières à bois
- Combiné de cuisson et de chauffage central
- Ensembles de cuisine normes et sur mesures
- Cuisinières de restaurants et d'hôtels
- Chaudières pour cuisines militaires et pour locaux de protection civile
- Parois chauffantes, convecteurs et radiateurs
- Radiateurs électriques à huile
- Boîtes aux lettres
- Plafonds métalliques

Je désire la visite de votre représentant

**Pouvoir cuisiner au bois et à l'électricité simultanément! N'est-ce pas merveilleux! Nous vous offrons cette possibilité avec le nouveau combiné électricité et bois SARINA. Vous avez à disposition trois modèles de cuisinières à bois de largeur différente: 420, 550 et 835 mm. Nos représentants et revendeurs vous renseigneront, sans engagement de votre part, sur les caractéristiques et qualités de cet appareil, simple, robuste, esthétique qui vous permettra d'aménager votre cuisine selon vos désirs et la place à disposition.**

**SARINA: une expérience de trois quarts de siècle dans le domaine de la cuisson.**

Veillez découper l'annonce entière en désignant d'une croix les articles qui vous intéressent et l'envoyer à l'adresse sous-mentionnée. Nous vous ferons parvenir la documentation désirée. NFV

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

à envoyer aux Etablissements Sarina SA 29, Route des Arsenaux 1701 Fribourg Tél. 037 22 24 91 326

**Pour vos cadeaux...**

**Gavillet**  
FOURRURES

Elysée, rue Dent-Blanche  
Sion - Tél. 027/22 17 48

**Le fourreur spécialisé, depuis plus de 20 ans au service de la clientèle valaisanne.**

Vous conseillera et guidera votre choix de **manteaux - jaquettes chapeaux**

36-2614

Réparations de

**machines à laver**

«Comme autrefois», sans frais de déplacements.

Nos machines à laver neuves, dès Fr. 690.- Nos occasions dès Fr. 290.-

Tél. 025/3 29 60  
Dépôt Electro-Novelti, Aigle

**médiateur**  
LA MARQUE DES CONNAISSEURS



Médiateur SX 6955  
Combiné-HiFi-4 voies, amplificateur 2 x 20 watts, tuner FM-stéréo, présélection de stations, tourne-disque 33 1/3 et 45 t/min, recorder à cassette-stéréo avec système DNL, coffret noir, incl. 2 boîtiers-haut-parleurs, **1590.-**





# SUPER-DISCOUNT DENNER



**Baisse!**  
Mamies Wonder Rice 1kg ancien ~~2.10~~ **nouveau 1.95**  
DENNER est toujours meilleur marché!

## Vins de Bourgogne pour chaque bourse

**Beaujolais** Appellation contrôlée 1975 Vezin Petit Fils, Fleurie **3.75** 7 dl

**Beaujolais** Appellation contrôlée 1975 R. Sarrau Mise en bouteille dans la région de production **4.20** 7 dl

**Beaujolais-Villages** R. Sarrau Mise en bouteille dans la région de production 1974 Appellation contrôlée **4.50** 7 dl

**Brouilly** Appellation contrôlée 1974 Union des Vignerons du Beaujolais Mise en bouteille à la production **4.80** 7 dl

**Fleurie** Appellation contrôlée 1974 R. Sarrau Mise en bouteille dans la région de production **5.40** 7 dl

**Juliéna**s Appellation contrôlée 1974 R. Sarrau Mise en bouteille dans la région de production **5.20** 7 dl

**Moulin-à-Vent** Union des Vignerons du Beaujolais Mise en bouteille à la production 1974 Appellation contrôlée **5.80** 7 dl

**Bourgogne** Appellation contrôlée P. Olivier Mise en bouteille dans la région de production **5.75** 7 dl

**Bourgogne Comtes de Chartogne** Appellation contrôlée 1974 Jaboulet-Vercherre Mise en bouteille en Bourgogne **5.45** 7 dl

**Bourgogne Pinot Noir** Appellation contrôlée 1974 R. Sarrau Mise en bouteille dans la région de production **4.40** 7 dl

**Côte de Beaune-Villages** Jaboulet-Vercherre Mise en bouteille en Bourgogne 1974 Appellation contrôlée **6.50** 7 dl

**Mercurey** Appellation contrôlée 1973 Guichard-Potheret & Fils Mise en bouteille dans la région de production **6.25** 7 dl

## Pour les jours de fête

**Jambon roulé** seulement **6.95** les 500 g

**Palette** seulement **6.75** les 500 g

**Salami CITTERIO** seulement **24.90** le kilo

**Gâteau de Noël** seulement **3.95** 750 g

## Nos actions

**Café Hag** au lieu de ~~3.50~~ **2.95** 200 g Le café extra-fin en grains, sans caféine

**Café Narok** au lieu de ~~4.25~~ **3.60** 250 g Café des montagnes garanti pur

**Hero, Petits pois des gourmets fins** au lieu de ~~3.25~~ **2.20** 550 g

**Hero, Petits pois et Carottes** des gourmets extra fins au lieu de ~~3.80~~ **2.60** 540 g

**Hero, Choix de légumes des gourmets** au lieu de ~~5.25~~ **3.40** 540 g

## DENNER toujours meilleur marché

**PRIMESS Mayonnaise surfine** 170 g **1.05**

**PRIMESS Sauce Mayonnaise** 230 g **1.30**

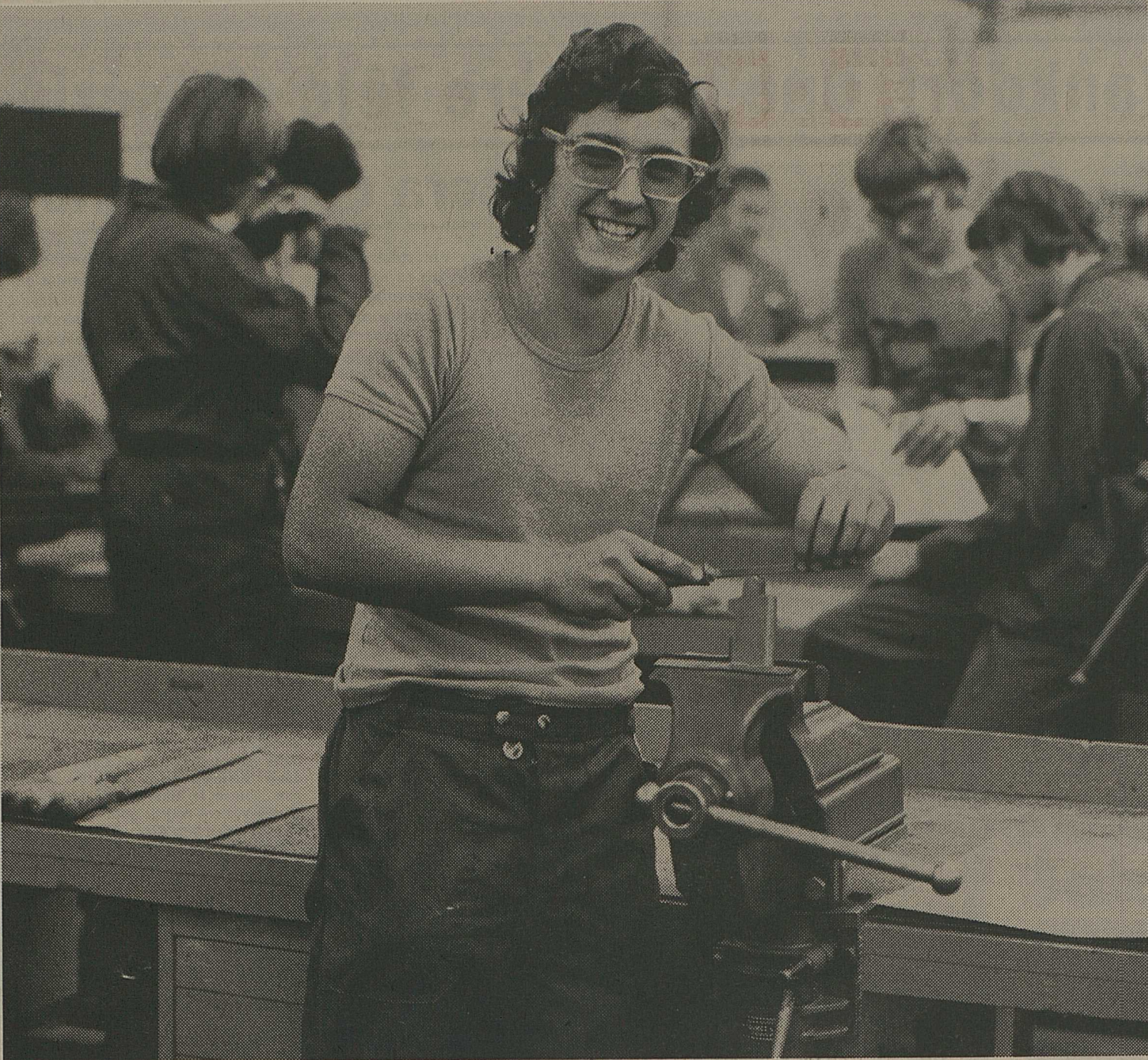
**Bénédictin Moutarde à l'ancienne** 350 g **1.90**

**API Cola** 1 litre **-.70** + dépôt -.50

**Fit Drink** UHT Tetra 1 litre **-.75**

- |  |   |  |   |   |  |  |  |  |  |
|--|---|--|---|---|--|--|--|--|--|
| <b>Nouveau:</b>                        | <b>Genève</b><br>— 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)<br>— 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)<br>— 81, rue de Lyon (Charmilles) | <b>Lausanne</b><br>— 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)<br>— 143, avenue de Cour (Le Reposoir)<br>— 90, rue de Genève (Sébellon) | <b>Corsier s/Vevey</b><br>42, avenue Reller | <b>Sion</b><br>7, rue des Cèdres        | <b>Martigny</b><br>51, route de Fully                                | <b>Fribourg</b><br>55, Pérolles              | <b>Yverdon</b><br>8, rue des Remparts    | <b>Bienne</b><br>— 44, rue de la Gare<br>— 17, rue de la Poste<br>— place de la Croix rue Alfred-Aebi (avec produits traits) | <b>Moutier</b><br>2, rue du Moulin           |
| <b>Lausanne</b><br>68, av. d'Echallens |   |  | <b>Carouge</b><br>15, avenue Praille        | <b>Monthey</b><br>20, avenue de la Gare | <b>Neuchâtel</b><br>— 43, rue des Sablons<br>— 31, clos de Serrières | <b>Porrentruy</b><br>16, rue Achille-Merguin | <b>Payerne</b><br>12/14, rue de Lausanne |  | <b>La Chaux-de-Fonds</b><br>place de la Gare |
|  |   |  |   | <b>Bulle</b><br>10-16, route de Riaz    |  |  |  |  |  |





## C'est bonnard d'avoir un livret d'épargne-jeunesse à la banque cantonale.



Ainsi, je suis moins tenté de dépenser tout mon argent d'un seul coup. Et pour ce que j'économise, je touche un bon intérêt. Plus tard, je ferai verser mon salaire sur un compte à mon nom. C'est un bon départ pour mes relations futures avec la banque.

### BCV BANQUE CANTONALE DU VALAIS

SÉCURITÉ ASSURÉE

#### Affaires immobilières

A louer ou à vendre à Leytron-Valais

**une habitation plus terrain vignes**

Ecrire sous chiffre P 36-32137 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à **Monthey**

**appartement 3 1/2 pièces**

Loyer intéressant. Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser à Agence immob. Armand Favre, Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à **Sion** à la rue de la Meunière

**appartements** tout confort.

3 1/2 pièces Fr. 311.-  
4 1/2 pièces Fr. 369.-

S'adresser : Régie J. Pellet Rue de la Dent-Blanche 20, Sion Tél. 027/22 16 94

36-263

#### MACHINES A LAVER

le linge et la vaisselle

Grosses réductions suite d'expositions dans les marques AEG - Gehrige - Philco - Hoover - Indesit - Zanker, etc.

Pas d'acompte à la livraison. Service après vente impeccable. Très grandes facilités de paiement. Service de location-vente. Permanence tél. 24 h. sur 24 au 021/23 52 28

Muraz 025/ 4 64 50  
Martigny 026/ 5 38 63  
Riddes 027/86 48 40



Rue du Tunnel 3 Lausanne



**GARAGE CENTRAL S.A.**

1820 Montreux  
Service de vente  
CITY-GARAGE  
rue de la Paix 8  
Tél. 021/61 22 46

- Rekord II 1700 4 p., 1973 36 000 km
- Rekord II 1900 S 4 p., 1973 80 000 km
- Rekord II 1700 4 p., 1973 74 000 km
- Rekord II 1900 S 4 p., 1975 60 000 km
- Rekord II Karavan 1900, 5 p. 1974, 65 000 km
- Commodore 2,5 l Coupé 1973, 54 000 km
- Diplomat 2,8 LE 4 p., 1971 automatique
- Ascona 1600 Luxe, 4 p., 1971 50 000 km, aut.
- Ascona 1600 Luxe, 4 p., 1975 26 000 km
- Ascona 1600 Standard, 4 p. 1971, 60 000 km
- Ascona 1600 Voyage Caravan 3 p., 12 000 km
- Ascona 1200 S 4 p., 1973 37 000 km
- Manta 1900 SR 2 p., 1971 47 000 km, aut.
- Kadett 1000 S 2 p., 1976 5000 km
- Kadett 1200 Spécial, 4 p., 1974 25 000 km
- Kadett 1200 Spécial, 4 p., 1974 40 000 km
- Kadett 1200 Karavan, 3 p. 1974, 50 000 km
- Kadett 1100 Luxe, 4 p., 1971 80 000 km
- Kadett 1200 Spécial, 2 p., 1973, 58 000 km
- Alfa Romeo Giulia 1600 4 p., 1970
- Simca 1100 GLS 4 p., 1975 25 000 km
- Simca 1301 Spécial 4 p., 1973 60 000 km
- Simca 1100 TI 5 p., 1974 48 000 km
- Simca 1100 LS 4 p., 1970 85 000 km
- Renault 12 TL 4 p., 1975 35 000 km
- Renault 4 TL 4 p., 1969 78 000 km
- Peugeot 504 GL 4 p., 1973 42 000 km
- Volvo 144 S 4 p., 1968 moteur révisé
- Fiat 850 T fourgon vitré 1973, 52 000 km moteur révisé

- OUVERT LE SAMEDI
- Garantie OK
- Reprise Crédit GM
- Vendeurs
- G. LOUTAN tél. 021/54 31 79



neuves, automatiques bras-libre  
Location dès Fr. 17.- par mois. Service d'entretien gratuit En cas d'achat déduction totale de la location

#### Machines à coudre

Agence Neechi  
Av. Maupas 65  
Tél. 021/37 45 55  
022/74 17 85

## Bernina Nova



**un cadeau royal.**  
La machine toujours prête à coudre. Fr. 1'185.- seulement.  
Bernina 800 la machine toujours disponible à Fr. 795.- seulement.

## BERNINA

Martigny : René Waridel  
Avenue de la Gare Tél. 026/2 29 20  
Monthey : Maurice Galletti  
Place de Tübingen 1 Tél. 025/4 38 24  
Sion : Constantin Fils SA  
Rue des Remparts 21  
Tél. 027/22 13 07

## Machines à laver

Conseils et réparations de machines de toutes provenances aux meilleures conditions de votre spécialiste  
GASSER FRÈRES - SION  
Tél. 027/22 80 29

## Le prêt personnel loyal

### ...à double garantie

De l'argent liquide avec rapidité et discrétion jusqu'à plusieurs milliers de francs. Et, en plus, une double garantie pour votre sécurité. C'est le prêt personnel de la Banque Aufina. Désirez-vous en savoir davantage?

- Je vous prie de m'orienter sur la signification de la «double garantie».
- Je vous prie de m'accorder un prêt personnel de Fr. \_\_\_\_\_ Je désire rembourser env. Fr. \_\_\_\_\_ par mois

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_ 44

## banque aufina

Un institut spécialisé de l'UBS  
1951 Sion, 2, rue du Scex  
tél. 027 22 95 01

### Mise en plis

Notre offre du 9 au 18 décembre

Fr. **6.60** mardis  
mercredis  
jeudis

Fr. **7.70** vendredis  
samedis

Nous nous réjouissons de votre visite

**Coiffure Sion, Remparts 8, 1er étage**

## LES ARTISTES ASSOCIÉS DE LAUSANNE

présentent le grand succès comique

# LE VISON VOYAGEUR

de Cooney et Chapman - Adaptation J.-L. Dabadie

**A Martigny, cinéma Etoile**

Mardi 14 décembre à 20 h. 30

Un immense éclat de rire

Location : Librairie Gaillard  
Place Centrale  
Tél. 2 21 58



**A TOUS LES SPECIALISTES DE LA BRANCHE AUTOMOBILE**

**ESCHLER-URANIA**  
vous informe de l'ouverture  
d'une succursale à

**MARTIGNY**

**eu**  
eschler urania

Route du Grand-Saint-Bernard 83  
en face de l'usine électrique EOS  
TELEX : 38 123  
026/255 77  
MARTIGNY-BOURG

et tambours de freins  
Pneus - Amortisseurs  
Freins - embrayages - éch. stand.  
Outillages - Roulements S.K.F.  
Pots d'échappement  
Accessoires

Rectification de disques

Divers

A chacun sa spécialité, celle du

**nettoyage  
de meubles rembourrés  
tapis et rideaux**

Hervé MICHELOUD-VOUARDOUX, Sion  
Tél. 027/22 33 14  
Service à domicile

36-4629

Pour Fr.s. 79.50 seulement



une montre ancre,  
directement de la fabri-  
que, automatique, étan-  
che, anti-choc, 21 rubis  
calendrier, fond acier,  
vaissé, cadran soigné.  
Montre simple, sans  
automate pour  
Fr.s. 39.50 seulement  
Garantie 1 année

HOMBURG-WATCH Gelser-Rielle  
CH-4451 Thürnen Tél. 061/98 28 59

Vendredi **10** décembre **SION** Samedi **11** décembre

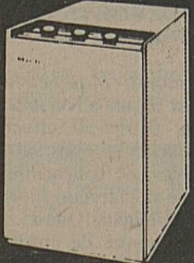
**Miele**

Magasin place du Midi 46 - Bâtiment Les Rochers

**Journées d'information  
et de démonstration**

**Miele**

Un prix loyal  
Machine à laver  
W 473  
Fr. 1340.-



Votre spécialiste  
**S. Reynard**  
Les Rochers  
**SION**

Un spécialiste de la maison Miele  
sera à disposition pour vous ren-  
seigner, sans engagement  
de votre part

**Vous saurez tout sur**

- les aspirateurs
- les lave-vaisselle
- les machines à laver le linge
- etc.

**Miele**

Un prix loyal  
Aspirateur  
S 180  
Fr. 299.-



Votre spécialiste  
**S. Reynard**  
Les Rochers  
**SION**

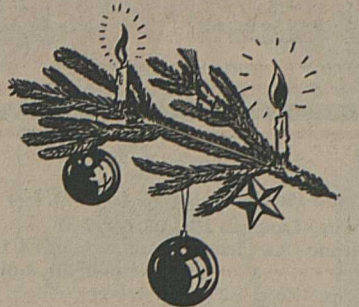
**Suggestions pour vos cadeaux :**

Vous trouverez chez nous un choix varié  
d'appareils ménagers

**S. Reynard-Ribordy**

Machines à laver  
SION - Place du Midi - Tél. 027/22 38 23

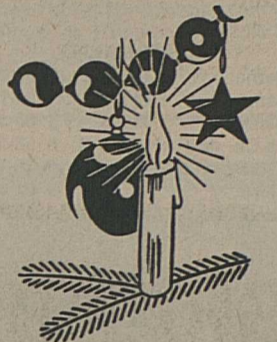
**Du 9 au 11  
décembre...**



**Photo-  
Stop !**

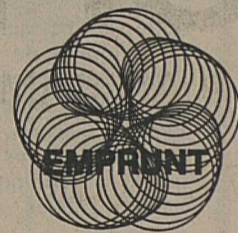
Le photographe vous attend  
pour fixer **votre portrait...**  
**et celui de vos enfants**  
en compagnie du Père Noël!

en couleurs ou  
en noir-blanc



Les grands magasins

**coop city** P  
Sion



1872

**SOCIÉTÉ DE  
BANQUE SUISSE**

Schweizerischer Bankverein Società di Banca Svizzera Swiss Bank Corporation

**4 1/4 %**

**Emprunt 1977 - 89  
de fr. 100 000 000**

Financement des opérations  
à long terme

**99 1/4 %**

Prix d'émission

Délai de souscription  
du 8 au 14 décembre 1976,  
à midi

No de valeur: 89 859

**Modalités de l'emprunt**

Durée:  
12 ans au maximum; remboursement anticipé  
possible après 8 ans

Titres:  
obligations au porteur de fr. 5000  
et fr. 100 000

Libération:  
10 janvier 1977

Coupons:  
coupons annuels au 10 janvier

Cotation:  
aux bourses de Bâle, Berne, Genève,  
Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich

Le prospectus d'émission complet paraîtra  
le 8 décembre 1976 dans les journaux  
suivants: «Basler Nachrichten», «Journal  
de Genève», «Gazette de Lausanne»,  
«Nouvelle Revue de Lausanne» et  
«Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas  
imprimé de prospectus séparés. Des  
bulletins de souscription avec les modalités  
essentiels seront remis par tous les  
sièges, succursales et agences en Suisse.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

## ATHLÉTISME

ASSEMBLÉE ANNUELLE  
DU C.A. SION

Samedi dernier, à l'hôtel du Rhône, s'est déroulée l'assemblée générale annuelle du Centre athlétique de Sion sous la présidence de la jeune athlète bien connue Micheline Farquet.

Cette société sportive qui s'agrandit sans cesse avait le plaisir et l'honneur d'accueillir M. Louis Maurer, conseiller communal et responsable des sports de la ville ainsi que M. Hervé Lattion, président du Sion-Olympic.

Au terme d'une saison bien remplie, camp, rencontres, championnats... la présidente et le chef technique J. Lamon ont remercié et félicité tous les membres du Centre et particulièrement les médaillés suisses Pierre Délèze, Mary-Paule Gfeller, Jacqueline Dumoulin, Michel Délèze, Geneviève Bonvin, Arlette Schmid et Dal Magro Nadine, les six champions romands ainsi que les vainqueurs de la finale romande du Kilomètre et de l'Ecolier romand le plus rapide.

A noter également que les membres du CA Sion, par équipe ou individuellement ont amélioré durant la saison écoulée pas moins de onze meilleures performances nationales.

Après cette rétrospective démontrant un bel esprit sportif et une constante progression, M. Maurer félicita et encouragea la jeune assemblée à poursuivre ce témoignage de sportivité et d'amitié que doit être l'athlétisme.

C'est dans cette ambiance amicale qu'une trentaine de nouveaux membres ont été chaleureusement accueillis au sein du club.

Autre motif de satisfaction apporté par le caissier M. Jean-Pierre Dubuis qui présenta un bilan favorable de la comptabilité 1976.

Le regroupement des athlètes de la capitale était l'un des sujets importants à l'ordre du jour. Après une discussion constructive, l'assemblée s'est montrée favorable à cette réunion de sportifs sous un même nom : CA Sion. Ainsi, il est souhaitable que cet élargissement du centre permette de servir encore mieux la cause de l'athlétisme.

Après deux ans d'intense activité, le comité achevait son mandat. C'est à regret que l'assemblée prit connaissance de la démission de MM. Jean-Pierre Dubuis, caissier, et M. Manini. M. Charles Dussex fut proposé en remplacement de M. Dubuis. L'assemblée l'acclama ainsi que les anciens membres du comité. Présidente : M<sup>me</sup> Micheline Farquet ; vice-président : Michel Délitroz ; secrétaire : François Bernet ; caissier : Charles Dussex ; chef technique : Joseph Lamon.

A la fin de la séance, l'image permit aux athlètes d'apprécier quelques épisodes marquants de la saison écoulée et des JO de Munich 1972.

● **HIPPISME.** - Fritz Widmer secrétaire de la FEI. La Fédération internationale des sports équestres a tenu à Bruxelles son assemblée générale, au cours de laquelle elle a réélu son président et procédé au remplacement de son secrétaire général. C'est par acclamation que le prince Philipp d'Angleterre a été réélu à la présidence. Le Suisse Fritz Widmer a été nommé, par 52 voix contre 8 au Hollandais M. Brouwer, au poste de secrétaire général, en remplacement du major de Menten de Home (Belgique), démissionnaire en raison de son grand âge.

DES BOXEURS SEDUNOIS  
SE RENDENT EN NORMANDIE

Depuis le mois de novembre, le club de boxe sédunois, par son entraîneur, est en relation avec le club de Vimoutiers en Normandie afin de mettre sur pied un meeting en France. Le feu vert de la Fédération suisse de boxe a été donné le 9 novembre au club sédunois. Dès cette date, le programme a été établi si bien que les boxeurs partent demain vendredi. Mais quel ne fut pas la surprise de l'entraîneur Espinosa ce mercredi 8 décembre de s'entendre dire par le délégué romand de la FSB, M. Nicolet, que l'autorisation pour le déplacement en France du CSB Sion était purement et simplement annulée du fait de leur refus de se présenter au meeting de Chippis le 18 décembre prochain. Donc à deux jours du départ, avec toutes les réservations faites (bus, hôtels etc), c'est tout simplement impensable de la part des dirigeants. Aussi, le CSB Sion tiendra ses engagements vis-à-vis du club français et s'en va demain pour son meeting. Nous leur souhaitons bon voyage et plein succès.

Voici le programme prévu, notons que la formation sédunoise sera renforcée par le Genevois Roberson, et les Vaudois Giroud (Lausanne), Béali et Catilaz.

## Les combats prévus :

Yves Salamin (Sion) - El Ayad (Lisieux); Dominique Savoye (Sion) - Terrier (Lisieux); Serge Roetheli (Sion) - Redouane (Fleury/Orne); Daniel Blanc (Sion) - Anger

(Caen); Joseph Béali (Villeneuve) - Chakouf (Lisieux); Gérard Rey (Sion) - Valle (Caen); Roberson (Genève Sutter) - Lanchas (Caen); Willy Emery (Sion) - Smail (Fleury/Orne); Catilaz (Villeneuve) - Villeroy (Lisieux); J.M. Jacquier (Sion) - Leduc

(Caen); Marco Vernaz (Sion) - Triboul (Lisieux), Giroud (Lausanne) - Yaoub (Caen).

Les entraîneurs Espinosa et Sutter (Genève) ainsi que l'arbitre Franz Marty accompagneront la délégation valaisanne.

Piedvache perd son titre  
européen contre Green !

Au Royal Albert Hall de Londres, devant 6000 personnes, le jeune britannique David Green (23 ans) a remporté le titre de champion d'Europe des surlégers en battant le Français Jean-Baptiste Piedvache (27 ans) par abandon à l'appel du 10<sup>e</sup> round.

Ainsi Green succède au Turc Kamaci qui avait abandonné sa couronne sans combattre. Invaincu après 121 combats professionnels, le pugiliste anglo-saxon a confirmé ses qualités de « battant » face à un adversaire pourtant très expérimenté. Le match s'est peut-être joué dans les deux premières reprises lorsque le Français, touché à l'œil, se sentit handicapé. A l'issue du neuvième round, où il avait fait jeu égal avec son adversaire, Piedvache était retenu dans son coin par son soigneur, celui-ci s'inquiétant des proportions prises par la blessure de son poulain, l'œil gauche était complètement fermé.

Fidèle à sa méthode, Green avait pris un départ tonitruant : il débordait son adversaire par des coups très larges décochés sous tous les angles. Au 4<sup>e</sup> round, Piedvache parvenait à calmer les ardeurs de l'Anglais. Le classicisme de Piedvache se traduisait par des remises précises en directs du gauche. Au 8<sup>e</sup> round seulement, Green retrouvait toute sa combativité. Il imposait le

combat de près. L'un de ses coups à la volée faisait même fléchir les genoux de Piedvache. Le Parisien faisait front avec courage et habileté et la neuvième reprise était très équilibrée. Au moment de l'arrêt du combat, personne ne pouvait avec assurance donner le nom du vainqueur.

Battu sur blessure, le Français supportait aussi le handicap d'une longue inaction, due au marasme de la boxe professionnelle dans son pays, qui perd d'ailleurs son dernier champion européen.

## Norton commentateur

Le poids lourd américain Ken Norton a annoncé à New York qu'il avait signé un contrat de deux ans avec la chaîne de télévision « CBS » comme commentateur sportif. George Foreman a récemment signé, lui, un contrat exclusif avec la chaîne « ABC ».

D'autre part, Norton touchera une bourse de 500 000 dollars pour son match (12 rounds) contre Duane Bobick, fin février prochain, au Madison Square Garden de New York. Bobick recevra 250 000 dollars. Norton (31 ans), le dernier adversaire de Mohamed Ali, compte 37 victoires et 4 défaites à son palmarès. Bobick (26 ans) est vaincu en 38 combats.

## OLYMPISME

## Kane, nouveau président américain

M. Robert Kane a été élu président du comité olympique des Etats-Unis (USOC) en remplacement de M. Philipp Krumm, au cours d'une réunion qui s'est achevée à New York. Toutefois, la nomination la plus spectaculaire a été celle de M. William Simon, secrétaire au trésor de l'administration Ford, comme nouveau trésorier de l'USOC.

Pour la première fois, une femme, Tenley Albright, championne olympique de patinage artistique (1956 à Cortina) a été élue membre du bureau exécutif. Elle assumera les fonctions de secrétaire honoraire, celles de secrétaire général étant toujours occupées par M. Don Miller, dont le mandat a été renouvelé. Ces nominations deviendront effectives le 13 avril prochain.

M. Robert Kane, ancien premier vice-président de l'USOC et directeur sportif de l'université Cornell à Ithaca (état de New York) a souligné qu'il donnerait la priorité, au début de son mandat, au développement du système des centres d'entraînement. Il a indiqué que la création de trois nouveaux centres nationaux olympiques ne doit pas empêcher l'organisation de stages d'entraînement, pendant l'été, dans les universités américaines. Le nouveau président s'est prononcé en faveur de l'organisation d'un plus grand nombre de compétitions sportives estivales aux Etats-Unis. « Il n'est pas nécessaire que nos athlètes se rendent toujours en Europe », a-t-il dit.

La préparation des Jeux olympiques d'hiver 1980 à Lake Placid sera également l'un des sujets de préoccupation majeurs de l'USOC. Don Miller s'est rendu à Lake Placid pour assister à une réunion de travail du comité de télévision des Jeux d'hiver 1980. Il a eu également des entretiens avec les membres du comité d'organisation.

La construction des nouvelles installations olympiques (stade de glace, anneau de vitesse, tremplins) doit débiter en mai prochain. Le coût des Jeux est estimé à 73 millions de dollars.



## HANDBALL

## Pas sérieux s'abstenir...

Après les excellents résultats obtenus au tournoi des quatre nations (2<sup>e</sup> place), nous nous attendions à ce que notre équipe nationale remportât la première place du tournoi C du championnat du monde qui se déroulait au Portugal.

Dans notre raisonnement, nous avions oublié que le tirage au sort des groupes pour le championnat du monde B avait été publié et que de ce fait, certaines données pourraient être modifiées.

En effet, en remportant la première place au Portugal, nos joueurs auraient eu en Autriche la RDA et l'Islande comme adversaires d'où bien peu de chance de récolter des points.

Une deuxième place n'améliorait pas les chances pour la Suisse qui aurait rencontré l'Espagne et la Norvège. Finalement, nous demandons si le fait d'être 3<sup>e</sup> et de se trouver dans le groupe A en compagnie de la Tchécoslovaquie et la Bulgarie donne de meilleures possibilités de succès pour nos joueurs ?

Nous osons espérer qu'un tel calcul n'a pas été fait et que les défaites face à la Hollande 16-15 et le Portugal 20-15 ne sont que des incidents de parcours sinon les spectateurs qui se sont déplacés pour assister aux différentes rencontres auraient été leurrés.

Après avoir été bien près de l'affront face à Féroé (21-20) notre équipe nationale n'a pas rempli son contrat dans les finales où la Hollande et le Portugal avaient pourtant les mêmes intérêts. Il est très difficile de comprendre cette situation après les victoires face à l'Espagne (15-14) et la Hongrie (26-23).

L'avenir nous dira si le Tournoi des quatre nations et le championnat du monde du groupe C n'étaient que de la poudre aux yeux où finalement le sport ne trouve pas son compte. Il y a également un certain côté financier qui n'est pas à négliger dans une période où l'on recherche de toute part de l'aide pour tenter de relever le niveau de nos joueurs. Attendons donc encore les réactions de la FSH pour nous prononcer

sur les effets de la randonnée au Portugal. Pour nous, la qualification dans le groupe B grâce à une meilleure différence de buts n'a rien de bien glorieux.

## Classement

1. Portugal 3-5 (65-55); 2. Hollande 3-3 (56-56); 3. Suisse 3-2 (51-50); 4. Finlande 3-2 (57-68).

## ● Région Vaud-Valais-Genève

En première ligue, la situation au classement n'a pas changé avec les rencontres de la semaine dernière. En effet, Yverdon qui bat Crissier 23 à 13 et Servette qui s'impose devant PSUG 20-13 restent en tête du groupe Vaud-Valais-Genève. Dans le bas du classement, Lausanne-Ville (2), Crissier (2) et PSUG (0) sont dans une situation peu confortable.

## Classement

1. USY 5-8; 2. Servette 5-8; 3. Viège 4-6; 4. LB 4-4; 5. Crissier 4-2; 6. LV 4-2; 7. PSUG 4-0.

● 2<sup>e</sup> ligue

## Viège II dans le milieu du classement

Au sein du groupe B de 2<sup>e</sup> ligue, l'équipe de Viège II qui a été battue par le HC Nestlé 20 à 18 reste dans le milieu du classement avec 4 matches et 4 points. Dans ce groupe, le HC Nestlé est toujours invaincu.

## Classement

1. Nestlé 4-8; 2. AGL II 4-6; 3. LB II 4-4; 4. Viège II 4-4; 5. Helvétia 4-2; 6. PSUG II 4-0.

● 3<sup>e</sup> ligue

## Viège III sur le chemin du titre

Toujours invaincu (4-8), l'équipe de Viège semble s'acheminer vers la première place à la fin du premier tour.

## Classement

1. Viège III 4-8; 2. Crissier II 3-4; 3. Morges 4-4; 4. SFG Prilly 3-2; 5. Vevey-Ancienne 1-3-2; 6. Bobst 3-0.

## Autres résultats

Juniors C : LB - Monthey 3-4, Cugy - Monthey 0-31

● Championnat suisse de ligue nationale A : Grasshoppers - Fides St-Gall 21-15 (11-5)

GRAND CONCOURS DE NOËL  
DES MAGASINS

Gonset

DU JEUDI 9 AU SAMEDI 18 DÉCEMBRE

« Suivez la corde, elle vous mènera  
à la grotte d'Alibaba »

Vous remplissez le formulaire concours avec vos nom, prénom et adresse, et vous avez peut-être déjà gagné un des prix suivants :

10 transistors (OM/OL/OUC)	à 89.-
10 appareils photo Instamatic	à 78.-
10 montres de sport	à 69.-

Rendez-vous au départ de notre corde de chance, au rez-de-chaussée.

Le tirage au sort sera effectué  
lundi 20 décembre à 15 heures au 2e étage

Les gagnants seront avisés par lettre personnelle et  
les résultats seront affichés aux portes du magasin

Gonset

MONTHHEY

# SUCCÈS DU TENNIS DE TABLE À MONTHHEY

Les championnats individuels de l'Association Vaud - Valais - Fribourg de tennis de table se sont disputés ce dernier week-end dans la salle omnisports du Reposieux, à Monthey. Une compétition qui a remporté un magnifique succès avec la participation de quelque 220 joueurs et joueuses en provenance de 25 clubs.

Ce succès est dû pour une grande part à la parfaite organisation du CTT Monthey, que préside M Jean-Pierre Detorrenté.

Durant ces deux journées, douze titres étaient en jeu, mais seul Thomas Sadecky (Monthey) en simple messieurs, qui l'année dernière à Vevey avait remporté trois titres ainsi que la paire formée par M<sup>mes</sup> Pierrette Moura et Elvira Kundig en double dames, ont défendu victorieusement leur titre.

## LES RESULTATS PAR LE DETAIL

**Simple messieurs (38 participants), finale :** T. Sadecky - J. Perrollaz 21-11, 21-17, 25-23. - Classement : 1. Thomas Sadecky (Monthey II) - Jacques Perrollaz (Monthey) ; 3. Réto Scarpatetti (Monthey) ; 4. J.-P. Detorrenté (Monthey) ; 5. R. Meier (Monthey), A. Detorrenté (Monthey), L. Wallentin (Monthey) et MN. Detorrenté (Monthey).

**Simple dames (17 participantes), finale :** E. Grand - J. Roulet 21-18, 21-15, 22-20. -

classement : 1. Elisabeth Grand (Renens) ; 2. Josiane Roulet (Vevey) ; 3. Marie-Françoise Fracheboud (Monthey) ; 4. Paulette Devaud (Cheminots) ; 5. P. Moura (PTT), E. Kundig (PTT) et U. Morgengegg (Vevey).

**Double messieurs (27 paires), finale :** R. Haas / Wallentin - J. Perrollaz / J.-P. Detorrenté 26-24, 21-19, 11-21, 20-22, 21-10. - Classement : 1. Reinhold Haas / Lars Wallentin (Nestlé) ; 2. Jean-Pierre Detorrenté / Jacques Perrollaz (Monthey) ; 3. T. Sadecky / R. Scarpatetti (Monthey) ; 4. A. Bacher / P. Pfefferlé (Nestlé).

**Double dames (9 paires), finale :** P. Moura / E. Kundig - U. Morgengegg / N. Allgoewer 21-18, 21-13, 21-18. - Classement : 1. Pierrette Moura / Elvira Kundig (PTT) ; 2. Ursula Morgengegg / Nicole Allgoewer (Vevey) ; 3. M.-F. Fracheboud / B. Launaz (Monthey) ; 4. S. Morel / J. Roulet (Sion/Vevey).

**Double mixte (20 paires), finale :** A. Bacher / J. Roulet - R. Scarpatetti / B. Launaz 21-12, 13-21, 21-18, 21-18. - Classement : 1. Antoine Bacher / Josiane Roulet (Nestlé/Vevey) ; 2. Réto Scarpatetti / Bénédicte Launaz (Monthey) ; 3. P. Pfefferlé / U. Morgengegg (Nestlé/Vevey) ; 4. A. Detorrenté / Ch. Rapin (Monthey).

**Seniors A/B (14 participants), finale :** L. Wallentin - J. Perrollaz 21-18, 21-17. - Classement : 1. Lars Wallentin (Nestlé) ; 2. Jacques Perrollaz (Monthey), Reinhold Haas (Nestlé) ; 4. Réto Scarpatetti (Monthey).

**Série B, finale :** J. Perrollaz - R. Scarpatetti 21-15, 21-20, 21-19. - Classement : 1. Jacques Perrollaz (Monthey) ; 2. Réto Scarpatetti (Monthey) ; 3. Jean-Pierre Detorrenté (Monthey) ; 4. R. Haas (Nestlé) ; 5. B. Matile (Renens), A. Bacher (Nestlé), P. Rossier (Monthey) et M.-D. Nguen (Cheminots) ; 9. Q.-H. Nguyen (Cheminots), A. Firmann (Bulle), M. Detorrenté (Monthey), B. Tibor (Fribourg), P. Pfefferlé (Nestlé), A.

Detorrenté (Monthey), R. Meier (Monthey) et P. Rossier (Monthey).

**Série C (192 participants), finale :** J. Chérix - K.-K. Nguyen 13-21, 21-23, 21-13, 26-24, 21-17. - Classement : 1. Joël Chérix (Monthey) ; 2. K.-K. Nguyen (Nestlé) ; 3. Pierre-Marie Amiguet (Monthey) ; 4. André Schafer (Bulle) ; 5. A. Mellid (Cheminots), B. Gex-Fabry (Sion), J. Chérix (Monthey) et J.-M. Zimmermann (Monthey) ; 9. L. Quintin (Forward), J. Morisod (Monthey), T. Katropoulos (Bourdonnette), H. Schuetz (Monthey), C. Coulon (Yvorne), D. Page (Renens), J. Perrin-Jaquet (Monthey), E. Charlet (Montriond) et H. Schuetz (Monthey).

**Série D (99 participants), finale :** J.-P. Derivaz - A. Frossard 21-17, 14-21, 21-17, 21-19. - Classement : 1. Jean-Pierre Derivaz (Sierre), André Frossard (Sion), Jean-Marc Zumwald (Fribourg) ; 4. P. Bernasconi (Massongex) ; 5. M. Girardet (Renens), S. Ludi (Viège), U. Borer (Viège), Eichenberg P. (Leysin) ; 9. P. Zapelli (Fribourg), J.-L. Schafer (Fribourg), A. Bovard (Cheminots),

C.-G. Than (Cheminots) ; 9. E. Théler (Sion), J.-P. Demarchi (Aigle), J. Ineichen (Montreux) et A. Mengotti (Nestlé).

**Vétérans (6 participants), finale :** Ph. Luaener - J.-P. Dizerens 13-21, 21-10, 21-6. - Classement : 1. Philippe Luaener (Renens) ; 2. Jean-Pierre Dizerens (Montreux) ; 3. Roland Jacquet (PTT) ; 4. J. Zaugg (Yvorne).

**Dames C/D (22 participantes), finale :** P. Devaud - P. Rossier 22-20, 21-18, 19-21, 21-14. - Classement : 1. Paulette Devaud (Cheminots) ; 2. Paulette Rossier (Cheminots) ; 3. Marie-Françoise Fracheboud (Monthey) ; 4. Elisabeth Grand (Renens) ; 5. J. Roulet (Vevey), P. Moura (PTT), N.-A. Amy (Moudon) et M.-C. Bataillard.

**Seniors C/D (19 participants), finale :** A. Schafer - H. Lange 21-17, 9-21, 21-17. - Classement : 1. André Schafer (Bulle) ; 2. Lange (Renens) ; 3. Lucien Quintin (Forward) ; 4. Antoine Buchs (Sion) ; 5. T. Kataropoulos (Bourdonnette), H. Jacquet (PTT), H. Holler (Viège) et G. Scheidegger (Vevey).

D.

## APPELLÉ TENNIS

### Le cross country réactivé en Suisse

Etant donné que le cross country est particulièrement développé et soutenu en Suisse romande, les représentants de la Fédération suisse d'athlétisme et les cantons romands ont soumis des propositions au comité directeur de la FSA afin de développer cette spécialité sur le plan suisse. Aussi, une commission de cross country a été mise sur pied avec mission de planifier les participations sur le plan national et sur le plan international ainsi que la participation aux 1<sup>ers</sup> championnats du monde en mars 1977, lit-on dans un communiqué publié par la Fédération suisse d'athlétisme.

Le comité directeur de la FSA, en se basant sur la discussion des initiateurs, a pris les décisions suivantes : 1) Constituer une commission de cross country de 5 membres et placée sous la présidence de Jean-François Pahud (la commission de 1974 est dissoute). 2) La nouvelle commission reçoit la mission d'élaborer un concept pour le développement du cross country sur le plan suisse, d'assurer la coordination avec les organisations actuelles et futures ainsi que d'étudier le plan financier. 3) La participation aux championnats du monde de 1977 a été fixée de la manière suivante : 7 actifs, 5 juniors, 5 dames. 4) La sélection s'opérera ainsi : les 6 premiers (4 premiers pour juniors et dames) du championnat suisse. Le choix du dernier athlète se fera sur la base des résultats obtenus sur le plan international. La préparation et l'organisation sont du ressort de la commission de cross country. 5) Les préparatifs pour les championnats du monde prévus par Jean-François Pahud ont été approuvés et ne doivent pas toucher les finances de la FSA.

## VOLLEYBALL

### Avec les Valaisans

#### RESULTATS

● 1<sup>re</sup> ligue nationale  
Pax Genève - Monthey I 1-3  
Classement

1. EOS Lausanne 7 matches / 10 points ; 2. Yverdon 8/10 ; 3. Fribourg 7/8 ; 4. Monthey 8/8 ; 5. Pax Genève 8/8 ; 6. Chénois III 8/6 ; 7. Grand-Lancy 8/4.

● 2<sup>e</sup> ligue valaisanne féminine  
Martigny - Monthey juniors 2-3  
Sierre juniors - Sion Culture 2-3  
Classement

1. Sierre 13 matches / 6 points ; 2. Sion Fémina 3/6 ; 3. Monthey juniors 4/6 ; 4. Martigny 4/2 ; 5. Sion Culture 4/2 ; 6. Sierre juniors 4/0.

● 2<sup>e</sup> ligue valaisanne masculine  
Naters juniors - Martigny 3-0  
(un protêt a été déposé par Martigny).  
Monthey III - Sierre 3-2  
Classement

1. Monthey III 4 matches / 8 points ; 2. Naters 5/8 ; 3. Sierre 5/6 ; 4. Sion 4/4 ; 5. Martigny 4/2 ; 6. Monthey juniors 3/0 ; 7. Savièse 3/0. (Ce classement ne tient pas compte du protêt du VBC Martigny, qui sera examiné lors de la prochaine assemblée du comité de l'ACVVB).

● 2<sup>e</sup> ligue vaudoise  
Monthey II - Ami-Gym Lausanne 3-0

### Important succès de Monthey I

Monthey a remporté mercredi dernier un important succès au détriment de Pax Genève, qui évoluait la saison passée en ligue nationale B. Si l'équipe montheyenne semble en nette reprise, elle connaît toutefois quelques difficultés d'effectif. En effet, Bochatay, Dall'Agnolo et Fernand Michellod sont tous trois blessés, Pahud n'est pas totalement remis de son opération du genou et Pierrot Michellod s'est déchiré les ligaments de la cheville lors de la troisième reprise contre Pax. Malgré ce handicap, Monthey a disputé une excellente rencontre à Genève et semble retrouver lentement son efficacité. Bon en défense, Monthey a imposé son rythme aux Genevois tout au long de la partie et a réussi quelques jolies combinaisons d'attaque. Samedi prochain, l'équipe montheyenne se rendra à Fribourg pour y affronter l'équipe locale dans une rencontre qui s'annonce difficile.

#### ● PREMIERE VICTOIRE DE SION CULTURE

Les deux équipes dernières du classement se rencontraient vendredi soir à Sierre. Sion Culture s'est imposé aux dépens de la formation juniors de Sierre sur le score de 3-2 et laisse ainsi la lanterne rouge à son infortuné adversaire. Monthey juniors s'est imposé sur le même score de 3-2 face à Martigny, qui progresse à chaque sortie. Le match au sommet entre Sierre et Sion Fémina a été reporté à jeudi prochain.

#### ● MONTHEY III - SIERRE EN NONANTE-HUIT MINUTES

Le choc entre Monthey III et Sierre a tourné à l'avantage des Montheyens au terme d'une rencontre, qui à défaut d'atteindre un niveau technique, fut riche en suspense. En effet, menant 2-1, Monthey III perdit la quatrième reprise sur le score de 18-16, avant de s'adjuger la victoire par 15-13 lors de l'ultime set. Pourtant, ce match semblait à la portée des Sierrois, qui possédaient une meilleure technique individuelle. Malheureusement pour eux, le fait de compliquer leur jeu à l'extrême leur a coûté les deux points. Abusant de la pénétration et de l'attaque courte par le centre, les Sierrois n'ont pas su profiter du manque de mobilité des Montheyens.

Match houleux à Naters, où Martigny s'est incliné par 3-0 face aux jeunes de Naters. A l'issue de la rencontre, le capitaine octodurien Dini a déposé un protêt pour fautes d'arbitrage. La décision appartient maintenant au comité de l'ACVVB, qui se prononcera prochainement.

## HIPPISME

### Séminaire d'entraîneurs à Crans-Montana

Du 10 au 12 décembre aura lieu au Manège de la Noble-Contrée l'un des premiers cours d'entraîneurs juniors de l'Association suisse de sport équestre. Le programme à Crans-Montana prévoit pour plus de 20 entraîneurs trois jours de travail sous la direction de MM. Jurg Rufer (entraîneur fédéral) et Carl Bodenmuller (expert pour le saut). Il est également prévu, en dehors du cheval, un entraînement physique. Malgré ce travail chargé, raquette et excursion à la Plaine-Morte ne seront pas oubliées.

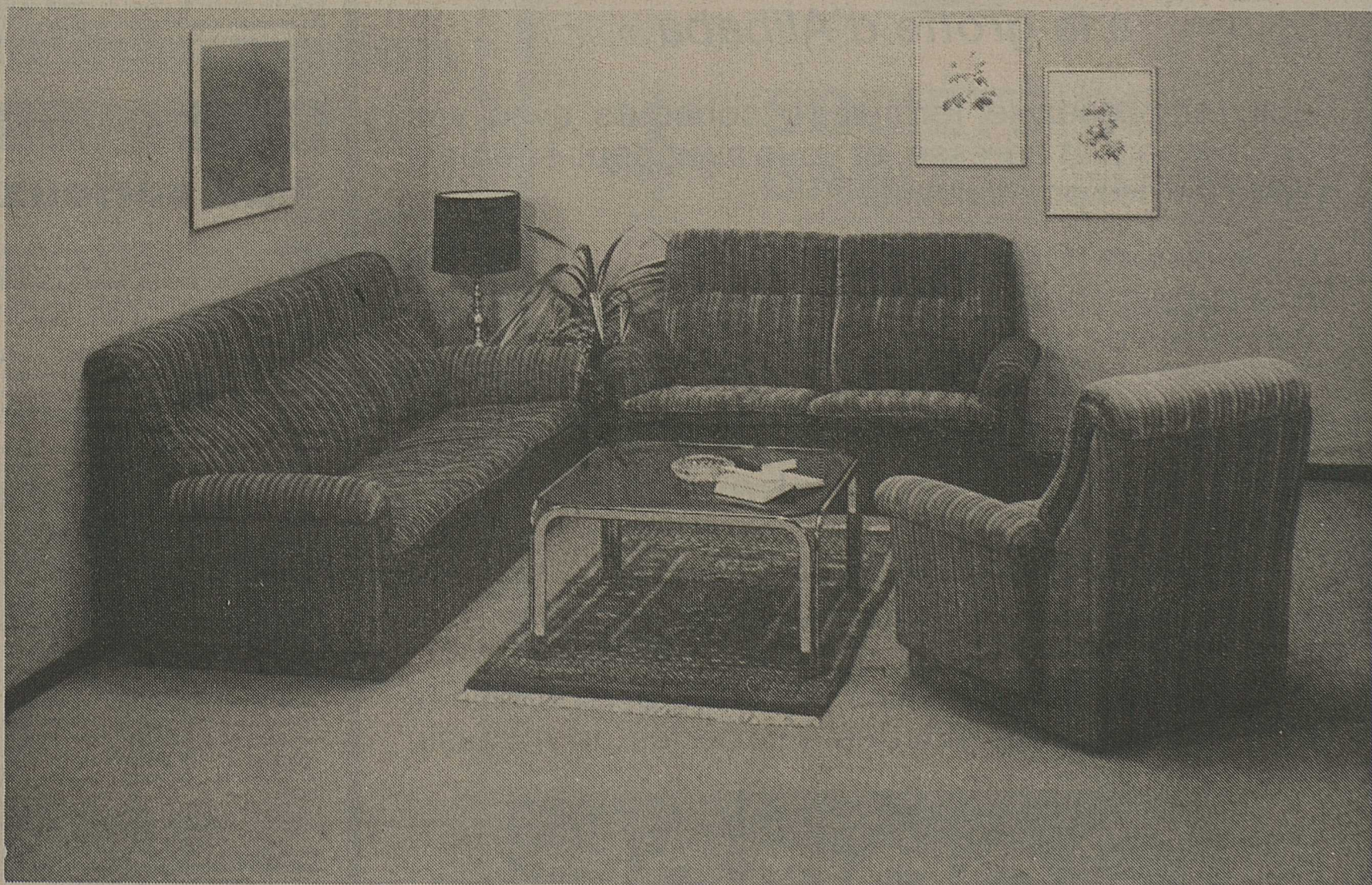
Magnifique salon avec hauts dossiers, rembourrage en mousse polyester couvert d'un tissu velours côtelé. 4 coloris à choix (66% coton plus 34% fibre synthétique)

# au prix choc

# fr. 1995.-

(canapé 3 places et 2 fauteuils)

**2260.-** (3 places, 2 places et 1 fauteuil)



# anthamatten meubles sa

# 1890 St. Maurice



**bouquet**

magazine féminin suisse  
**Radotages en fêtes...**  
**Le plus prestigieux**  
**des chefs d'orchestre**  
**Dissensions dans une petite**  
**station valaisanne.**  
**Il était une fois Bethléem...**  
**en couleurs**  
**Finissez l'année**  
**en douceurs**  
**avec Claude Evelyne**  
**En vente partout**

**Réparations machines à laver**  
 toutes marques et provenances.  
 Déplacement fixe forfaitaire minimum  
 partout le même. (Monteurs régionaux,  
 rapides et qualifiés.)

**Superménagier Valais**  
 027/22 04 48  
 025/ 4 54 52  
 026/ 2 58 09

Privé vend

**Mercedes 220**

Modèle 68/69

Bon état

Prix à discuter

**Garage du Mont-Pèlerin SA**  
**Vevey**  
 Tél. 021/51 30 35

Tél. 027/22 74 58  
 (heures des repas)  
 88 21 51 (heures de  
 bureau)

**Occasions**

Renault 17 Coupé	1973
Citroën GS break	1973
Peugeot 304	1973
Sunbeam 1200 break	1974
Saab 95 V 4	1973
Audi 60 L	1971
VW K 70	1971

Echange - Facilités

22-16498

A emporter

**Simca**

**1100 S**

1971, 52 800 km

Excellent état

Non expertisée

Fr. 3600.-

**mini chasse-**

**neige**

**Jacobson**

Fr. 1000.-

Tél. 027/41 13 38

36-2893



**MACHINES**  
**A LAVER**

linge et vaisselle  
 automatiques  
 neuves, avec légers  
 défauts émail

**GROS**  
**RABAIS**

Vente ou location

**Fr. 30.-**

par mois

Réparations

toutes marques



Sion 027/23 28 83  
 Martigny 026/2 45 19

*Je t'aime*

**JOYEUX NOËL!**

Avec nos sincères remerciements

En témoignage de profonde estime

*Avec notre tendre affection*

Tous nos vœux de bonheur

Nos chaleureuses félicitations

**HEUREUX ANNIVERSAIRE!**

**BONNE ANNÉE!**

**... FACILE À DIRE**

*AVEC UN CADEAU DE BON GOÛT.*

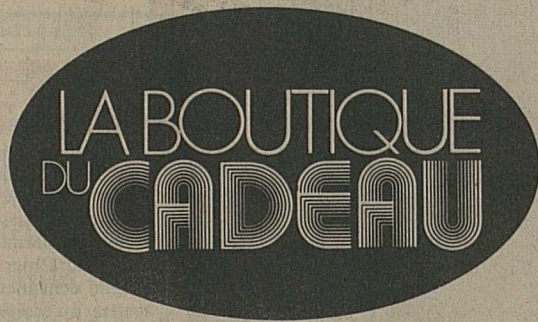
Il existe tant d'agréables raisons de témoigner ses sentiments, en particulier à Noël!

Et, lorsque des centaines d'idées de haute classe sont réunies dans un décor élégant, seul demeure le plaisir de choisir.

Voilà ce que vous propose notre nouvelle BOUTIQUE-CADEAUX. Nous y avons composé amoureusement l'une des plus étincelantes col-

lections de «cadeaux qui font envie»: étains, cristaux, services de table, porcelaines, poteries, nappages, trouvaillies raffinées, présents séduisants.

Venez assister à ce feu d'artifice d'heureuses suggestions. Vous verrez comme il est facile d'offrir un plaisir durable. Sans vous résigner au banal, faute de temps. Et sans vous ruiner.



CENTRE MAGRO, UVRIER/SION · ENTRÉE MAGRO-MÉNAGER.

L'INSTITUT PUBLICITAIRE 125 MIES

**10 ans**

Téléphérique et téléskis Zinal-Sorebois

**Zinal Sorebois**

Nous fêtons cet hiver nos 10 ans d'activité et

**vous invitons les 11 et 12 décembre 1976 pour 2 journées gratuites de ski**

- les moniteurs de l'ESS seront à votre disposition gratuitement pour le ski alpin et de fond
- le vin de l'amitié sera servi sur les pistes

**Vous accueillerez :**

- le personnel des remontées mécaniques de Zinal
- le restaurant Sorebois
- les moniteurs de l'ESS
- la Société de développement
- les commerçants

Renseignements : Société des remontées mécaniques de Zinal  
 027/65 14 34 - 65 12 88, Société de développement 027/65 13 70

**Nos collections parisiennes de robes de fête sont au rendez-vous**

**Et quelles robes ! Cocktail et lainage**

**SAUVANA**  
**«Les Boutiques»**  
**MARTIGNY**

**Détournement de mineures**

MICHEL COUSIN

89

Copyright by Presses de la Cité Paris, et Cosmopress, Genève



Je jetai un coup d'œil aux alentours. Tout était tranquille et à cette heure, les volets étaient encore fermés. De toute façon, l'image d'une camionnette stationnée le long d'un trottoir n'avait rien de spécialement attirant et nous descendîmes tous les deux, avec des silhouettes d'honnêtes hommes se livrant à leurs occupations habituelles.

— Les empreintes? demanda Gueguen.

— Je n'ai pas quitté mes gants! répondis-je. Nous nous éloignâmes rapidement et arrivâmes à la gare quelques minutes avant le

départ d'un train bondé de travailleurs en direction de Paris. Ces minutes-là comptèrent parmi les plus longues que j'aie jamais vécues, et ce n'est que lorsque le convoi eut pris de la vitesse, que je me détendis complètement. C'était fini, et nous avions gagné.

INTERLUDE

Le commissaire Grangier avait les yeux rougis par l'insomnie et les joues salies par une barbe naissante. Il suivait depuis une heure du matin la progression de la camionnette conduite par Ermelin et avait le sentiment que quelque chose lui échappait, car il était impossible qu'Ermelin eût reçu l'instruction de passer une frontière avec ce qu'il transportait.

Et pourtant, sa direction se précisait. Dans l'impossibilité de filer directement l'avocat et son chargement, il s'était servi de voitures radio qui se transmettaient l'une à l'autre la direction qu'il prenait. Il n'espérait pas arriver ainsi directement jusqu'à Titus, mais il voulait délimiter la zone dans laquelle la voiture allait fatalement disparaître, pour reprendre ses recherches plus facilement dès que les pensionnaires de Mortefontaine seraient retrouvés et qu'il aurait ainsi les mains libres.

Mais l'avocat ne s'arrêtait pas et de ville en ville, son passage lui était signalé par ses correspondants. Il était maintenant six heures moins le quart du matin.

Le téléphone sonna au moment où il demandait qu'on lui apporte du café pour la dixième fois de la nuit.

— Allô? lança l'inspecteur Besson en décrochant. Oui, il est là, j'écoute...



VAL-D'ISÈRE

# Ce n'est pas parti du tout !

## Annulation de la descente après la 28<sup>e</sup> concurrente !

**A** VAL-D'ISÈRE, on ne cesse de se demander quand la neige s'arrêtera de tomber. Les descendeurs tournent en rond comme des lions en cage, selon l'expression de l'entraîneur Hans Schlunegger et les dames viennent de rater leur entrée en coupe du monde. C'était un peu prévisible car depuis le début de la semaine, le col de l'Iseran et son entourage plient sous le poids de cette manne blanche prodiguée en surabondance. Au fond de la vallée, la station française, fidèle à son premier rendez-vous traditionnel de la coupe du monde, se camoufle à l'exemple d'innombrables voitures ensevelies sous des amas de neige. Tout l'appareil de cette compétition mondiale se sent paralysé. Val-d'Isère reste impuissant face à cet hiver qui ne cesse de commencer.

C'est dans cette ambiance que hier, absolument respectueux du programme établi, le comité d'organisation voulut tenter l'impossible. La descente féminine prit son départ avec un certain sourire, des rafales de vent dans la partie supérieure, sous la neige et à travers une visibilité restreinte. On ne force pas, hélas, les humeurs du temps et lorsque la 28<sup>e</sup> concurrente (Fleckenstein-USA) eut franchi la ligne d'arrivée, la sentence tomba rigide comme la justice de Berne (une appréciation connue des Valaisans). La première épreuve de la coupe du monde 1976-1977 était annulée. On s'acheminait donc vers une première dans cette formule mondiale.

### Le coup de Badgastein...

Chacun se rappelle la descente de Badgastein (21 janvier), lorsque la Suisse Doris De Agostini, dans des conditions très particulières enlevait cette épreuve de la coupe du monde devant M. Oberholzer et E. Deufl (Aut). Hier, à Val-d'Isère, on s'acheminait vers un gag à peu près semblable lorsque la sentence tomba. Le meilleur temps de Deufl ne constituait pas en lui-même un aspect folklorique : 1'32"87 contre 1'33"20 à sa compatriote Habersatter (Brigitte Totschnig pour ceux qui ignorent son mariage), qui prenait la seconde place c'était encore du sérieux. Mais il est difficile de s'aventurer plus loin dans les temps : Matous (Iran) 3<sup>e</sup>, Serrat (Fr) 4<sup>e</sup>, Plank (It) malgré son nom 6<sup>e</sup>. Par contre, on

De notre envoyé spécial  
**J. Mariéthoz**



peut se poser des questions en se référant aux temps réalisés par les principales vedettes de la descente : Nadig 1'34"49, N. Spiess (Aut) 1'34"53, Zurbriggen 21<sup>e</sup> temps en 1'36"17 et Moser-Proell, 29<sup>e</sup> en 1'37"85. En annulant une course devenue irrégulière on prenait le chemin de la plus grande des logiques.

Pour la clarté des courses futures précisons que B. Totschnig n'est pas la

seule à avoir pris mari. On connaît le double nom de Moser-Proell. Il faudra également ajouter à l'avenir celui de Habersatter-Totschnig, Kercher-Schroll et bien sûr Schmid-Gfoelner.

### Les meilleurs temps de cette descente annulée

1. E. Deufl (Aut) 1'32"87 ; 2. B. Habersatter-Totschnig (Aut) 1'33"20 ; 3. E. Matous (Iran) 1'33"35 ; 4. F. Serrat (Fr) 1'33"90 ; 5. D. De Agostini (S) 1'34"16 ; 6. G. Plank (It) 1'34"18 ; 7. M.-Th. Nadig (S) 1'34"49 ; 8. N. Spiess (Aut) 1'34"53 ; 9. M. Schlechter (Aut) 1'34"95 ; 10. A. Bischofgerber (S) 1'35"10 ; puis : 21. B. Zurbriggen (S) 1'36"17 ; 24. B. Glur (S) 1'37"05.

### Changement de programme pour jeudi

- Messieurs : entraînement de descente : 10 heures : reconnaissance. 11 h. 15 : première descente chronométrée ; 12 h. 30 : deuxième descente chronométrée ; 13 heures : si possible troisième descente chronométrée.
- Dames : 10 h. 30 : slalom géant. Pas de descente jeudi. Si possible elle aura lieu vendredi entre les deux manches du slalom géant messieurs.
- Ordre des départs du slalom géant dames : 1. Fischer (USA) ; 2. Nelson (USA) ; 3. Emonet (Fr) ; 4. Debernard (Fr) ; 5. Serrat (Fr) ; 6. Kreiner (Can) ; 7. Moser-Proell (Aut) ; 8. E. Mittermaier (Aut) ; 9. Morerod (S) ; puis : 12. Wenzel (Lie) ; 24. Zurbriggen (S) ; 45. De Agostini (S) ; 48. Binder (S) ; 53. Glur (S) ; 61. Naepflin ; 72. Braun ; 81. Enz ; 95 skieuses au départ.



C'étaient bien parti pour les Autrichiennes, qui avaient réalisé les meilleurs temps. Ici, notre document d'archives montre la jeune Brigitte Habersatter-Totschnig, qui remporta l'épreuve de Meiringen-Hasliberg la saison dernière. (a)

## Le bon citoyen J. - P. Fournier

## Descendeurs : histoire de se dégourdir



Bernhard Russi a donné à Val-d'Isère une conférence de presse sur le statut de la licence B. Ici, il donne son opinion sur la piste de la descente qui devrait se disputer dimanche.

Rien n'a changé sous le ciel de Val-d'Isère durant l'après-midi. Les entraînements destinés aux descendeurs n'eurent pas le pouvoir de freiner les chutes de neige et le vent.

Histoire de se dégourdir les jambes, les coureurs effectuèrent deux demi-parcours à partir de la station intermédiaire en toute décontraction.

Le seul fait à relever provient de l'absence des coureurs italiens qui ne jugèrent pas indispensable cet entraînement d'un genre particulier.

### ● BERNARD RUSSI : UNE EXCEPTION ?

Hier soir Bernard Russi organisait une conférence de presse pour parler de sa licence B qui lui coûte 26 000 francs au départ (frais de la FSS, entraîneurs, frais administratifs etc.). Avec Heini Hemmi, Russi constitue l'exception qui opte pour le professionnalisme. Il tente une expérience qui ne peut être que favorable à son avis. En dehors des pistes de ski, il pourra faire de la publicité pour tous les produits à l'exception de l'alcool, du tabac et des produits

concurrents au pool de la FSS constitué par les fabricants de skis et matériel.

Bernhard Russi a fait savoir qu'il s'était trouvé un premier partenaire par l'intermédiaire du Diners-Club suisse. Ce contrat à longue échéance (4 ou 5 ans) devrait permettre au double médaillé olympique de préparer sa sortie du monde du ski d'ici un avenir plus ou moins rapproché.

La licence B va comme un gant à ce gentleman du ski helvétique. Il est vrai qu'il représente un cas à part. Russi possède tellement d'autres qualités que rien ne devrait gêner sa réussite après la gloire du vedettariat.

A l'échelon plus modeste d'autres coureurs pourront l'imiter. Connaîtront-ils un avenir aux prévisions aussi favorables ?

La question reste posée car il faudra bien d'une manière ou d'une autre résoudre le problème de l'après-ski pour les coureurs du cirque blanc et les autres. Il faut croire que ce cas intéresse d'autres coureurs puisque Grissmann, Stricker et bien d'autres s'étaient glissés dans l'assemblée. J.M.

● Jean-Pierre Fournier a découvert le pneu miracle pour les pires conditions d'enneigement. Après les « World Series » à Saint-Moritz, il coupa sur Haute-Nendaz, avant de rejoindre Val-d'Isère. Pas question pour l'entraîneur de l'équipe suisse féminine de négliger son devoir de citoyen (votations communales). Pas de problèmes pour lui pour rejoindre la première épreuve de la coupe du monde dans la tourmente. Pas question pour lui de s'abaisser à la corvée des chaînes à neige à Bourg-Saint-Maurice. Jean-Pierre Fournier, avec des pneus d'été atteignit la station française comme une fleur. Si vous voulez connaître l'adresse des pneus miracle, adressez-vous à Jean-Pierre Fournier.

● Mardi Philippe Roux fête ses 24 ans dans le calme et l'ennui. Les rafales de vent, la neige : autant d'éléments qui contraignaient le Valaisan à tourner en rond dans son hôtel. Pas question d'effectuer de descentes. En soirée, en compagnie de Roland Collombin, il s'offrit quelques bouffées d'air frais. En pleine station, il apprit à Doris De

Agostini qu'il fêtait ses 24 printemps. La Tessinoise refusa la « bise » croyant à une farce. Pour le consoler Roland Collombin lui proposa de se payer une « toile » ou si vous préférez un film...

● Lise-Marie Morerod a hésité longtemps. Elle a certainement eu raison. Maintenant qu'elle a trouvé chaussure à son pied (Caber) et ski à sa convenance (Rossignol), les tracas sont terminés.

Après l'avoir vue à l'œuvre au football de table, nous savons qu'elle a d'autres cordes à son arc. Obligée à évoluer en attaque, elle nous fit savoir que son point fort dans ce domaine était la défense. En quelque sorte le contraire de son évolution à skis.

● Lors de l'annonce de l'annulation de la descente, les Suissesses groupées dans l'aire d'arrivée, sautèrent de joie. En demandant à la Valaisanne Brigitte Briand la raison, nous avons reçu la réponse suivante : « Cette descente est tellement agréable qu'il aurait été dommage de ne pas la courir encore une fois... J.M.

## L'Autriche doit progresser

### « Tout dépendra de Moser-Proell »

La performance que réussira Annemarie Moser-Proell dans la première épreuve de la saison, aura valeur de test pour l'équipe d'Autriche en même temps que pour tout le ski féminin. C'est ce qu'estime le nouvel entraîneur autrichien Toni Sailer à la tête des équipes nationales.

« Ce sera un point de repère important pour tout le monde, indique Udo Albl. Si Annemarie termine dans les 5 premières alors qu'à Val-d'Isère elle ne peut compter que sur son bagage technique (elle a été opérée dernièrement), cela voudra dire que toutes les autres filles ont encore beaucoup de retard sur elle. Cela voudra dire également qu'Annemarie n'a pas encore atteint le maximum de ses possibilités. Même si elle s'est entraînée, elle n'a pas le degré de préparation physique de ses coéquipières ».

Udo Albl, depuis cinq ans entraîneur, mais auparavant spécialement chargé de la préparation physique, pense d'ailleurs que l'essentiel du travail qui reste à faire dans les équipes d'Autriche est plus technique que physique. Aussi bien chez les filles que chez les hommes. Il ne se fait pas trop de soucis, en revanche, pour les descendeurs. « Chez les hommes, dit-il, nous avons une bonne équipe avec les anciens Klammer et Grissmann et les jeunes, Steiner, Stuck qui doivent actuellement être tout près des meilleurs ».

Udo Albl est moins optimiste en ce qui concerne les disciplines techniques, slalom spécial et slalom géant : « Pour ce qui concerne le début de saison, Hansi Hinterseer sera encore notre numéro 1 malgré une petite blessure l'été dernier. Mais il nous reste beau-

coup de travail pour parvenir à la maîtrise de Stenmark ou à l'homogénéité de l'équipe italienne ».

### La coupe d'Europe

La coupe d'Europe féminine 1976-77 a débuté mercredi aux Contamines par un slalom géant qui a donné le classement suivant :

1. Betty Dorsey (EU) 1'16"58 ; 2. Gill Dahlqvist (Su) 1'18"14 ; 3. Patricia Emonet (Fr) et Lindy Cochran (EU) 1'18"26 ; 5. Agnès Vivet-Gros (Fr) 1'18"53 ; 6. Ingrid Eberle (Aut) 1'19"10 ; 7. Karin Sundberg (Su) 1'19"19 ; 8. Regina Sackl (Aut) 1'19"22 ; 9. Asa Rindesalk (Su) 1'19"37 ; 10. Elisabeth Chaud (Fr) 1'19"45.

### Skis juniors

Fibre de verre avec fixations Look-Nevada  
Semelle compétition

Fr. 198.- 218.-

**Renko-Sports** Martigny

36-5608

Notre prix net  
**Fr. 1690.-**

**Technique mondiale**



**Machines à laver avec touche de lavage économique**

**Cyrille Roduit**  
Electricité  
1926 FULLY  
Tél. 026/5 31 88

A vendre

**4 pneus d'hiver**

155/SR 14  
Impérial pour Renault 16, cause autre voiture

Tél. 025/8 39 52

**VW Passat 1300**  
mod. 1974, avec radio-cassettes, véhicule de 1<sup>er</sup> main, roulé 18 000 km  
A céder à un prix très intéressant

Tél. 025/7 45 16 ou 7 49 16  
36-425639

**Lot de deux pièces 1950**

2 pulls pour dame, modèles divers au choix



une occasion à ce prix là, seul CV peut vous l'offrir!

**CV Charles Vögele**  
Sion, rue de la Porte-Neuve 4  
Brigue, rue de la Gare 14

**Vögele mini Markt**  
Martigny, route de Fully (Denner)  
Sierre, Centre Commercial de Nods

**3<sup>e</sup> édition du grand succès**



**Le village endormi**  
(roman de Marcel Michelet)

Evocation de l'enfance qui réchauffe. Peinture nostalgique d'un village qu'on efface. Atmosphère colorée des souvenirs qu'on écosse...

Relié, 3<sup>e</sup> édition  
152 pages **Fr. 21.-**

En vente uniquement dans les bonnes librairies les kiosques Naville ou chez l'éditeur

**Editions La Matze**  
Guy Gessler, Pré-Fleuri 12, Sion

**Mariage**

Veuve de 76 ans prendrait rendez-vous avec l'infirmière qui s'occupait de la chambre 130 à l'hôpital de Sierre et qui doit habiter Sion

Ecrire sous chiffre P 36-32124 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre

**lame à neige électro-hydraulique**

pour jeep

Tél. 027/41 41 43  
36-32151

A vendre

**foin**

Tél. 027/22 59 08  
36-303245

Je cherche à prendre

**cours de chimie**

2 heures par semaine à Sion ou environs  
Tél. 027/36 20 66  
après 17 heures  
36-303240

A vendre

**2 génissons**

marque métallique, race d'Hérens et tachetés

Tél. 027/38 11 73  
36-32138

A vendre

**1 grand boiler 1 fourneau à mazout**

avec tuyaux et pompe électrique

Fr. 700.-

Tél. 026/5 38 24  
36-1065

**Boxer**

à vendre, avec pedigree, deux mois et demi

**Aliments pour chiens**  
Flatazor, Duomil, Hugu, All-Floc, Hammer

**Zoo de la place du Midi 37**  
1950 Sion  
Tél. 027/23 12 66  
36-32140

A vendre

**cause départ**

salon rustique cuir vér. (avec table), état de neuf, val. 6300.-, cédé Fr. 3900.-; salle à manger rustique d'époque, dressoir-table, 6 chaises  
Fr. 4500.-

Tél. 025/2 38 53 midi  
36-32125

**A saisir!**

quelques pièces seul. portes zing

Fr. 200.-  
portes aluminium vitrées Fr. 680.-  
portes d'étable 2 parties Fr. 480.-

Tél. 021/37 37 12

**Au fou!**

**Montres**  
dès Fr. 7.-  
**quartz**  
dès Fr. 59.-

Discount  
27, rue Dixence  
Sion  
18-5966

**Achat immédiat « cash »**

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970

Tél. 021/62 48 74  
de 11 à 21 heures  
**AUTO-KLOTI**  
Chexbres-Puldoux

A vendre

**Opel Rekord 1900 S**

4 portes, novembre 73 état de neuf, garantie Facilités de paiement

Garage de l'Ouest  
Tél. 027/22 81 41  
36-2833

A vendre

**Renault 6 accidentée**

+ 4 pneus clous montés sur jantes et 4 pneus neige montés sur jantes


Tél. 027/58 13 41  
entre 19 et 20 h.  
36-32144

**Vacher**  
avec expérience cherche

**alpage**  
pour génisses.

Tél. 052/47 24 55  
le soir  
41-300874

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**



**Madame**  
Prévenir c'est guérir...  
Préparez-vous maintenant à apprécier sans soucis les repas de fêtes



Au salon Bellefit, maigrir fait plaisir  
Sion - Rue de Lausanne 61  
Tél. 027/23 42 54

**Publicitas 21 21 11**

Les meilleures chansons de Noël sur disques 30 cm  
Dès Fr. 8.-



Bâtiment Richelleu - Place du Midi  
Tél. 027/22 12 07  
36-602

à Monthey :  
**André Pot**  
Crochetan 2

à Martigny :  
**Michel Darbellay**  
Place Centrale 3

à Sion :  
**Fardey Discount**  
Place du Midi 32

à Sierre :  
**Gérard Salamin**  
Av. du Général-Guisan 30

**Occasions intéressantes**

**Unimog 411/32 ch**, pont de 1 m3, charge utile 1500 kg env.

**Unimog 421/45 ch**, pont basculant 3 côtés, servo-direction

**Unimog 406/84 ch**, pont basculant 3 côtés, servo-direction

**Transporteur Mell MA 1500**, grand pont basculant 3 côtés

**Boschung Pony 45 ch**, véhicule communal

Tous les véhicules expertisés

En outre : **chasse-neige**, distributeurs de sel et sable, **fraiseuses à neige**, différents grandeurs et fabrication

**Marcel Boschung**, fabrique de machines  
3185 Schmiten/FR  
Tél. 037/36 01 01  
17-1701

# 2<sup>e</sup> pilier obligatoire?

**Avec Preval, vous gagnez de l'argent aujourd'hui déjà - et davantage encore, chaque mois.**

Gérée par des Valaisans pour les Valaisans, Preval offre de nets avantages aux entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, viticulteurs et indépendants de notre canton. Entre autres • Frais administratifs comprimés: pas d'immeubles somptueux, pas de super-direction générale, ni de commissions d'acquisition à payer • Contact personnel direct pour mieux adapter votre système de prévoyance aux exigences réelles de votre personnel et des cadres de votre entreprise

- Pas de contrat à long terme: libération, rétrocession et toutes modifications possibles
- Couverture à volonté de tous les risques - immédiats et à long terme - réellement "sur mesure", à des conditions collectives privilégiées
- Cotisations en fin de mois: vous ne payez rien d'avance
- Placements plus rentables de votre épargne par le choix des meilleurs investissements du moment: intérêts nettement supérieurs aux "taux techniques" généralement appliqués
- Droit de regard et d'intervention sur la gestion de la fondation et la destination de votre argent.

**Même si vous avez déjà créé votre propre fonds de prévoyance, Preval peut contribuer à mieux le rentabiliser!**

Adhérez vous aussi à la fondation communautaire de prévoyance professionnelle Preval, gérée par la

**BCS**  
**Banque Commerciale de Sion SA.**  
Seule banque privée du Valais central, la BCS pratique depuis plus de 100 ans une saine politique de gestion et n'investit qu'en Valais - pour votre profit aussi.

Optez aujourd'hui pour Preval - vous paierez toujours moins demain! Expédiez ce BON - ou appelez tout simplement le 027/222721 pour un contact direct, personnel.

**BON-DOCUMENTATION**

**preval**

Veuillez me faire parvenir, sans engagement, votre documentation "10 bonnes raisons d'opter aujourd'hui pour Preval". Expédiez votre BON à Preval, Rue de Lausanne 15, 1950 Sion.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue, N° \_\_\_\_\_  
NPA \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_













# jura



179.-

95.-

49.90

129.-

115.-

Qualité et service après-vente garantis

JURA-Sanamatic  
Humidificateur -  
fait circuler,  
humidifie  
et purifie l'air.  
70m<sup>3</sup> par heure 179.-

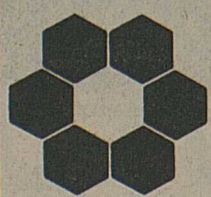
JURA  
Chaque-plat électrique,  
réglable entre 50-175°C.,  
avec cordon,  
orange, chromé,  
1 an de garantie 95.-

JURA  
Fer à repasser,  
semelle en acier chromé,  
régulateur  
de température précis.  
1 an de garantie 49.90

JURA-octa  
Rasoir électrique,  
tondeuse,  
étui de luxe avec miroir,  
110/220 V.  
5 ans de garantie 129.-

JURA Fer à repasser à vapeur,  
avec un bon pour service gratuit.  
5 ans de garantie  
poignée noire 115.-  
poignée blanche 125.-  
semelle aluminium, poignée noire 89.90

76372



## PLACETTE

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

P P X R X P X P X P X P X

A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

La Bourse immobilière au Tribunal fédéral

## RECOURS REJETÉ

On se souvient que l'agent immobilier Bernard Micheloud avait annoncé à la presse son recours de droit public au Tribunal fédéral contre une décision du Conseil d'Etat approuvant la sanction prise contre lui pour concurrence déloyale par la Chambre de surveillance professionnelle.

Or, le Tribunal fédéral vient de rejeter la demande en déclarant le recours irrecevable.

Ainsi, la décision de la Chambre confirmée par le Conseil d'Etat entre en force ET LE RECOURANT BERNARD MICHELOUD EST CONDAMNÉ :

1. à une amende de 2000 francs ;
2. à renoncer à utiliser la dési-

gnation de « Bourse des biens immobiliers du Valais » ainsi que des slogans propres à porter atteinte à la dignité professionnelle et à constituer des actes de concurrence déloyale au risque de se voir suspendre de son activité pour une durée minimum de trois mois et, en cas de récidive, à être exclu de l'Association des agents immobiliers.

## CHAQUE ANNÉE, DEPUIS 95 ANS, SE PERPÉTUE LA TRADITION DU « FESTIN DES CHANTRES »

AYENT. - Le 25 janvier 1881 est né officiellement le Chœur des chantres de l'église d'Ayent. Certaines dispositions des statuts, pour le moins particulières, voire originales, méritent d'être relevées.

- ① La société des chantres avait essentiellement pour but de chanter les louanges du Seigneur, les dimanches et les fêtes de préceptes de l'Eglise. Le plain-chant grégorien était le seul admis à l'église paroissiale d'Ayent.
- ② Le nombre de 16 chantres était immuable. Le départ d'un membre actif seul permettait à un aspirant de faire partie de la société.
- ③ Il n'y avait pas de directeur, chaque membre recevait un livre de plain-chant et s'exerçait lui-même pour les chants rituels.
- ④ A la tribune de l'église, le chœur était divisé en deux parties de huit membres qui chantaient à tour de rôle.
- ⑤ Chaque année, à la Pentecôte, la société se réunissait pour le remplacement des membres décédés ou ayant quitté définitivement la commune.
- ⑥ A la tribune, les places étaient fixées à chacun. « Le président occupait le centre, avec à sa droite le responsable du chœur du nord, et à sa gauche le responsable du chœur du sud. Les autres membres étaient placés suivant leur rang d'entrée dans la société. Si l'un ou l'autre membre actif occupait une place dans la magistrature de la commune, il se plaçait à la droite du pré-

sident. L'organiste faisait partie d'office de la société.

### « Le Festin des chantres »

Chaque année, depuis 1881, un des membres de la société donne un repas appelé « Festin des chantres » aux autres membres actifs. Ne pouvaient y prendre part que les membres actifs et le curé et le vicaire de la paroisse. La fête débute toujours par la participation à la grand-messe. Le membre qui offre le festin devait, entre autres, entonner le Magnificat.

Le repas pris à midi se prolonge durant tout l'après-midi et le soir lors de la veillée des invités y prenaient part.

En 1922, la société cessa d'être exclusivement une société de chantres de l'église paroissiale. Dorénavant elle participera à diverses manifestations, tout en chantant le Seigneur, le pays, l'amitié et elle s'est donné le nom de La Concordia. En 1932 La Concordia a son premier drapeau. Le parrain était le curé Jean et le premier porteur, M. Jean Aymon de Fortunoz. En 1942, la décision a été prise de créer un chœur mixte, mais après trois ans d'activité, il disparut.

### « Le Festin des chantres » 1976

Le repas a été servi au local des scouts au Flan. L'honneur revint à M. Jean-Louis

Fardel d'offrir le « festin » à quelques 60 personnes. L'intéressé fêta, à la même occasion, ses 20 ans d'activité dans la société.

Pour la première fois, depuis 1881, le comité a décidé d'inviter, en plus des membres actifs, du curé et du vicaire, les quatre filles d'honneur de la société.

Selon les dires des participants, ce fut vraiment un festin. Si la société alloue une indemnité, et la générosité des membres n'est pas un vain mot, le responsable du « Festin des chantres » doit finalement déboursier un montant élevé. Cette obligation n'est pas une entrave au recrutement des nouveaux membres, bien au contraire. Aujourd'hui, La Concordia, présidée par M. Gaby Juillard et dirigée par M. Léo Fardel, au mois de mai prochain, le festival du Groupement des chanteurs du Valais central. Les différentes commissions sont déjà à la tâche, et tout sera mis en œuvre pour que ce rassemblement des chanteuses et chanteurs soit une réussite.

- gé -



### REDACTION DE SION

Gérard Mabillard  
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Gérald Rudaz  
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl,  
1950 Sion



# L'hiver n'est plus ce qu'il était... Para-boue, para-pluie, para-neige, pare-à-tout, le pneu Firestone TCA est aujourd'hui votre meilleur allié sur la chaussée.

**Qu'importe si la chaussée est grasse, glissante:**

son profil en zigzag et sa surface de roulement ultra-large sauront vous tirer d'affaire.

**Qu'importe si la chaussée est verglacée:**

hautement adhérent, le mélange de gomme du TCA s'agrippe sur la glace.

**Qu'importe si la chaussée est boueuse ou enneigée:**

le profil asymétrique du TCA mord sans lâcher prise.



# Firestone TCA

Le pneu d'hiver le plus prisé.

**Qu'importe si la route est sinueuse:**

le profil asymétrique renforcé du TCA prend les virages comme sur des rails.

**Qu'importe si la chaussée est mouillée:**

largement et profondément rainuré, son profil éjecte l'eau - votre sécurité contre l'aquaplaning.

**Et quand la route redevient sèche...**

vous retrouvez toutes les qualités routières et la résistance à l'usure d'un pneu à ceinture d'acier, profilé en zigzag, conçu pour rouler aussi confortablement l'hiver que l'été.

## Chronique des tribunaux

# Atteinte à l'honneur par voie de presse Le Tribunal cantonal a modifié le jugement de Sierre

Nous avons relaté vendredi les débats, devant la Cour cantonale, sur l'appel déposé par M<sup>e</sup> F. Pfefferlé, au nom de M. André Rieille, conseiller communal à Sierre et membre du conseil d'administration de l'hôpital de Sierre, contre le jugement de première instance qui avait libéré de toute peine M. Georges de Sépibus, président du conseil d'administration de l'hôpital de Sierre. M. Rieille s'était estimé atteint dans son honneur par une réponse de M. de Sépibus, au nom du conseil d'administration, à son article publié par le *Journal de Sierre*.

Devant le Tribunal cantonal, M<sup>e</sup> Pfefferlé concluait à la condamnation de M. de Sépibus pour calomnie, subsidiairement pour diffamation, il demandait en outre une indemnité de 3000 francs, la condamnation aux frais et la publication du jugement au

*Journal de Sierre* et au NF. M<sup>e</sup> F.-J. Bagnoud, pour M. de Sépibus, demandait la confirmation pure et simple du jugement de première instance qui avait acquitté son client.

Le Tribunal cantonal a rendu son jugement. Il a modifié le verdict de Sierre dans ce sens que :

① M. de Sépibus est reconnu coupable de diffamation, au sens de l'article 173 du CPS et condamné à une amende de 300 francs. Cette peine pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans.

② M. de Sépibus paiera à M. André Rieille une indemnité de 500 francs.

③ Il est condamné aux frais de première instance et d'appel.

Ainsi, dans cette affaire qui opposait deux contradicteurs à propos de la montée

vertigineuse du prix de la santé et, particulièrement, des frais médicaux dans les hôpitaux, le Tribunal cantonal s'est prononcé en sens inverse de la première instance. Nous ignorons, pour l'heure, si M. de Sépibus a l'intention de recourir au Tribunal fédéral.

### Autour d'un droit de préemption

En ce qui concerne l'affaire tournant autour du prix de vente d'un appartement surévalué afin d'empêcher un tiers de faire valoir son droit de préemption, le Tribunal cantonal a confirmé le jugement de première instance. Celui-ci condamnait vendeur et acheteur (trois mois, sursis deux ans) pour obtention frauduleuse d'une fausse constatation. g.r.

## Neige d'une rencontre

NAX. - Sur les rives lémaniques, sur les hauteurs du Jura, la tempête s'était abattue avec rage dans la complicité et la succession de ciels noirs.

La pluie avait fait avec, intarissable durant trois jours et trois nuits ; comme voulant se venger des vaines jérémiades de juin et de juillet.

Dans les Alpes la neige avait quitté sa cote de saison. Elle avait même atteint la plaine. J'avais hâte de retrouver le chalet sous son habit hivernal, sa parure d'un laps de temps. Interrogés, les gens arrivant de ces parages disaient qu'à cette altitude la neige était abondante, jouant de légèreté avec les centimètres, voire même un mètre par endroits.

Pourtant je demeurais sceptique. Je connaissais les exagérations fantaisistes, une réclame abusive pouvant influencer des touristes en quête de vacances de rêve.

J'avais pris place dans le grand bus jaune, hoquetant par le jeu de ses chaînes à neige, jusqu'au moment où elles devinrent véritablement nécessaires.

A l'entrée du village, obéissant, il s'arrêta pour me permettre d'en descendre et le quitter. Je continuais par le haut et tout

de suite je dus réviser mes doutes, mes soupçons sur la quantité de cette première neige : véritablement le village s'était enfoui dans l'hiver. En quelques jours il avait changé de garde-robe.

A l'est le chemin avait encore été ouvert, mais sur une distance très courte. Arrivé là, où la dernière pression d'une lame de triangle avait cessé tout effort, toute contrainte, j'entrais résolument dans une neige implacable, particulièrement vierge. Une immensité, sorte de sable mouvant, happant le mouvement de mes jambes ; comme l'étau où l'aspiration de tentacules d'une pieuvre enfouie à même le sol. J'usai d'un temps impressionnant pour atteindre la forêt, puis l'intérieur de la clairière. Chaque fois que j'approchais d'un mélèze, je profitais au mieux de sa fonction protectrice pour gagner péniblement un fragment de parcours.

Malgré, le paysage était d'une rare beauté. Les buissons, qu'il y a peu arboraient des verts de saison, s'étaient habillés d'hermine. Des quantités de neige énormes s'étaient agrippées aux branches des sapins, des mélèzes, donnant à cette forêt transformée des images d'une fois, des images d'antan ; auxquelles nous n'étions plus habitués à cette altitude. Vers le chalet, une fourrure immaculée s'était enroulée autour de son corps de bois. Tout ce que j'avais pu imaginer était transformé, autant d'aspérités étaient devenues douces et dodues.

Puis tard, à la faveur d'un clair de lune aux effets magiques, je redescendais dans la trace avec le concours d'une pelle à neige pour la rendre plus praticable. Dans la nuit du lendemain, ceux de la rencontre vinrent comme dans les rencontres d'autrefois à la faveur d'une neige sans égale.

Marcel Favre

# Tissus d'hiver

Largeur 90 cm, le mètre

Nous vous proposons dès aujourd'hui à notre rayon tissus les dernières nouveautés d'hiver aux prix les plus avantageux.

**Imprimés gais et variés** en coton ou fibranne pour robes, jupes, blouses ; **élégantes satinettes** pour robes de chambre ou jaquettes chinoises à la mode, pour dames et messieurs ; **flanels melleuses et chaudes** en pur coton pour

chemises de nuit ou pyjamas : chez nous dans une foule de dessins et de coloris de la meilleure qualité.

Ainsi, avec un peu de fantaisie et très peu d'argent vous réaliserez en peu de temps une « création personnelle ».

En illustration trois suggestions pleines d'originalité.



# CONTIS

A SION AU CENTRE COMMERCIAL METROPOLE

Genève, Ballexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

Les magasins spécialisés où l'on trouve la mode toute de l'Europe

### Fructueuse activité chez les samaritains de Sion

SION. - La section des samaritains de Sion que préside avec dévouement M. Gaston Clavien informe la population qu'un cours de soins aux blessés débutera le mardi 11 janvier prochain.

Celui-ci, dirigé par le Dr Bernard Morand, aura lieu à la maison du feu tous les mardis et jeudis de 20 à 22 heures et se terminera au début de mars. Les membres actifs de la section voudront bien faire l'effort d'assister à la partie théorique du jeudi. D'autre part, les intéressés à ce cours devront s'inscrire auprès du président ou d'un membre du comité.

La section séduisante déploie une intense activité puisqu'actuellement un cours de sauveteurs se déroule sous la direction pratique de M<sup>me</sup> Georgette Fumeaux et M<sup>lle</sup> Oliva Aymon, monitrices. Les participants à ce cours ce sont les employés de la Lienne, de la Morge et de la Lizerne.

Nous remercions la section de Sion pour sa fructueuse activité et lui souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année.

### Influence du tourisme sur l'économie de nos vallées

SION. - Suivant une tradition qui se répète depuis quelques années, la section du Valais de la Ligue suisse de la représentation commerciale prévoit, durant chaque hiver, une série de conférences à l'intention de ses membres.

Ce soir, au buffet de la Gare, à la salle du 1<sup>er</sup> étage, M<sup>e</sup> Rodolphe Tissières présentera une conférence intitulée « Influence du tourisme sur l'économie de nos vallées alpines ». Tous ceux qui ont déjà eu la chance d'entendre M<sup>e</sup> Tissières se feront un plaisir d'inviter parents et amis pour écouter ce grand promoteur et spécialiste du tourisme valaisan. A l'issue de sa conférence, M<sup>e</sup> Tissières répondra volontiers à toutes les questions qui lui seront posées.

### Récital de piano

SION. - Demain soir, à la chapelle du conservatoire, récital du pianiste Sergio Merenconi, 1<sup>er</sup> prix Viotti 1969 et lauréat de grands concours internationaux tels que Genève, G. Cziffra (Versailles), etc.

Cet artiste, qui a déjà une belle carrière derrière lui, présente un programme riche et très original : en première partie, une des ravissantes sonates de Clémenti, suivie de la fameuse Sonate en sol min. de Schumann ; en 2<sup>e</sup> partie, des pièces modernes : un Caprice de Ghedini, la Sonatine de Fuga dont le style hérité en droite ligne du XVIII<sup>e</sup> évoque clairement Scarlatti et enfin la « Sonata classica » de Facchinetti, dont la virtuosité trépidante rappelle un peu Prokofiev.

Le concert débute à 20 h. 30 ; location à l'entrée dès 20 heures.

# INVITATION

Gérard Salamin



3960 Sierre  
Général-Guisan 30  
tél. 027/55 43 22  
mag. et appart.

vous invite au

## show audio-visuel

qui aura lieu **vendredi 10 décembre** à 20 h. 30 à l'hôtel Terminus à Sierre.

Cette projection de diapositives exceptionnelle, en fondu enchaîné électronique de montages primés au concours national et présentée par M. Luc Buscarlet, photographe AFIAP (artiste de la Fédération internationale d'arts photographiques) vous conduira du « Salon de l'auto » aux « Forêts de mélèzes du Valais », en passant par des températures de « Moins 0° » aux « Feux de la nuit ».

Dès 17 heures et jusqu'à 20 h. 30

**exposition permanente et présentation du matériel photographique Canon et Hasselblad**

par des techniciens spécialistes de la marque, qui répondront à toutes vos questions d'une manière précise.

Réservez donc votre soirée du vendredi 10 décembre 1976. Invitation cordiale à tous !

le symbole de précision

**Canon**



**HASSELBLAD**

pour de hautes performances dans tous les domaines de la photographie

## OCCASIONS

- 1 jolie armoire, brun foncé, 193 x 110 x 60 2 portes, glace 95.-
- 1 joli buffet brun foncé, 135 cm larg., 100 cm haut., avec dessus (vitrine) 95.-
- 1 magnifique armoire, chêne sculpté, 3 portes (glace), 218 x 165 x 60 195.-
- 1 joli buffet anglais, noyer, 215 cm larg., 130 cm haut., 55 cm prof. 285.-
- 1 bureau, chêne sculpté, 130 x 70 x 78 cm 165.-
- 1 tourne-disque 3 vitesses et 15 disques 39.-
- 1 longue-vue 20 x 30 avec étui en cuir, état de neuf 34.-
- 1 télescope Zoom jusqu'à 90 fois agrandissement, trépied et poche 265.-
- 1 paire jumelles prismatiques 16 x 50 avec étui en cuir 110.-
- 1 rasoir Philips 18.-
- 1 boule à laver 39.-
- 1 clarinette B Montavalli, avec valise 225.-
- 1 trompette de jazz, bon état 110.-
- 1 guitare, état de neuf 85.-
- 1 accordéon diatonique, 17 basses, Super Standart 195.-
- 1 accordéon chromatique, touches boutons, Paolo Soprani, 96 basses, 3 voix, 9 registres, avec valise, état de neuf 1200.-
- 1 accordéon chromatique, touches piano, Hercules, 4 voix, 2 registres, 120 basses, valise 395.-
- 1 vélomoteur Cross, moteur Sachs, 2 vit., modèle 1972 365.-
- 1 machine à laver automatique, 220 volts, 3 kg 225.-
- 1 paire skis modernes, Kurier, 175 cm long., fixations de sécurité, bâtons 49.-
- 1 paire skis Kneissle 2000, fixations automatiques Salomon, 195 cm 125.-
- 3 chemises militaires, col 38, le tout 15.-
- 3 chemises, col 43, le tout 10.-
- 3 vestons et 2 paires pantalons, taille 46-48, le tout 22.-
- 1 manteau d'hiver pour homme, taille 54 29.-

E. Flühmann, Münstergasse 57, Berne  
Tél. 031/22 29 11  
Frais de transport : tarif CFF

05-305557

## Occasions à saisir

- Table Louis-Phil. 140/115, ouverte 600.-
- 300/115 600.-
- Buffet Ls XV 245/50/90 800.-
- Vitrine Ls XV 120/45/165 600.-
- Guéridon Ls XV 60.-
- Table valaisanne 80/120 + 4 chaises 350.-
- Buffet valaisan 150/100 600.-
- Armoire formica blanc, 2 portes 112/200 120.-
- Armoire formica blanc 1 porte 57/200 60.-
- Rocking chair 30.-
- Entourage divan teinté 100.-
- Kreidler floreté 1967 700.-
- Porte-balcon double vitrage 200/200 150.-
- Le tout en parfait état

Tél. 026/5 45 49  
36-32115

A vendre chienne

## setter anglais

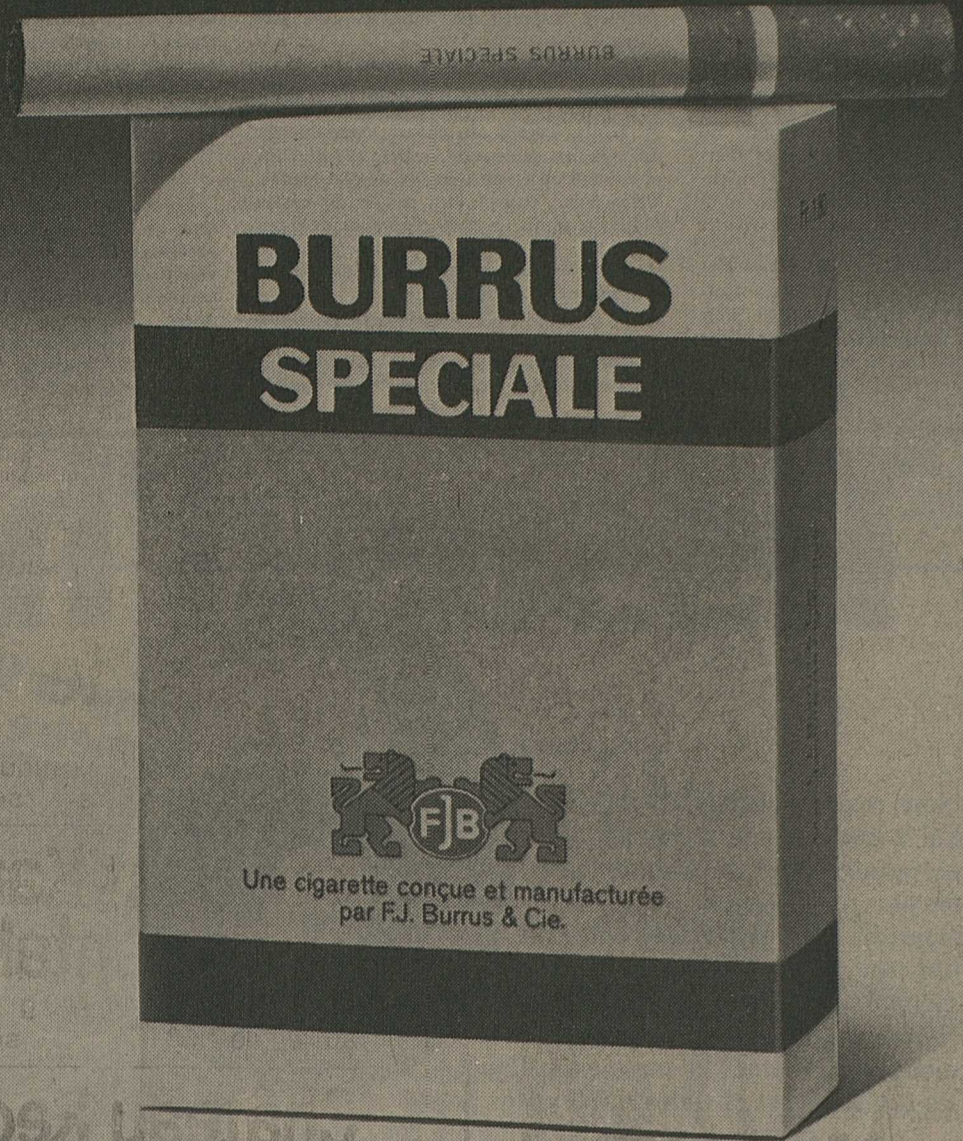
10 mois, pedigree vaccinée

Tél. 021/56 44 28  
22-484945

## Réparations machines à laver

Tél. 026/2 58 09  
22-169

# Cette cigarette offre toute la saveur du tabac



# ...et si F.J. Burrus & Cie garantit qu'elle est exceptionnellement légère,\* elle l'est vraiment.

\* F.J. Burrus a développé successivement Select et Select Specially Mild. Bien entendu, sa dernière création, «Burrus Spéciale», bénéficie également du célèbre filtre Select.

Je porte à la connaissance de la population de Vernayaz et environs que je reprends le

## café-rest. de la Poste à Vernayaz

Ouverture le 10 décembre à 16 h.

Un apéritif sera offert à cette occasion de 16 à 20 h.

Par un service soigné, j'espère mériter votre confiance.

Se recommande :

**Mme Simone Falbella-Claivaz**

36-32048

## Vollèges

Samedi 11 décembre  
dès 20 h. 45

## Loto victuailles

organisé par la société de chant Sainte-Cécile

36-31978

Première fois en Europe : 3 pour 2 = Fr. 98.-



Fr. 49.-



Fr. 49.-

3 montres dame ou homme, 2 montres dame, 1 montre homme, 1 montre homme et 2 montres dame, etc. selon désir

Fr. 49.-

Fabrication suisse, 21 rubis, calendrier, étanche, antichoc avec bracelet cuir métal, une année de garantie. Envoi contre remboursement sans risque. Possibilité d'échange ou restitution de la somme dans les 8 jours.

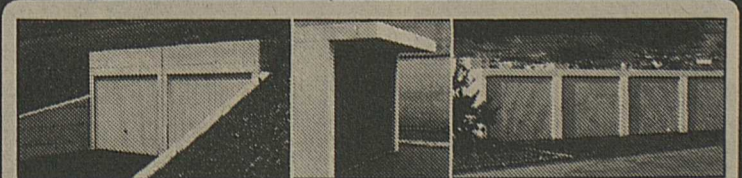


Fr. 49.-

**M. HELFER**

Gasometerstr. 31, 8005 Zurich  
Tél. 01/42 78 77

## Garages préfabriqués



Avec dalle de fond entièrement fermée. Système FRISBA variable. Sur demande avec avant-toit. Garages à enterrer avec acrotères coulés sur les toits.

FRISBA SA, 1095 Lutry/VD, Tél. 021/28 63 13

**BON** Veuillez s.v.p. nous envoyer sans engagements d'autres renseignements sur les garages préfabriqués FRISBA

Nom/Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue/No: \_\_\_\_\_  
Lieu: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_



NVS 1a.76

**Vente de meubles**

Les magasins de meubles  
**Jos. Albini, Montreux**  
 Avenue des Alpes 18  
 Tél. 021/61 22 02

seront ouverts les dimanches  
 12 et 19 décembre

**Beaux meubles de style et anciens**

Meubles isolés et mobiliers complets  
**Belles salles à manger**  
**et chambres à coucher Ls XIV, Ls XIII**  
 classiques et courantes

Beau tapis ancien Heriz, 3,30 x 2,90 m

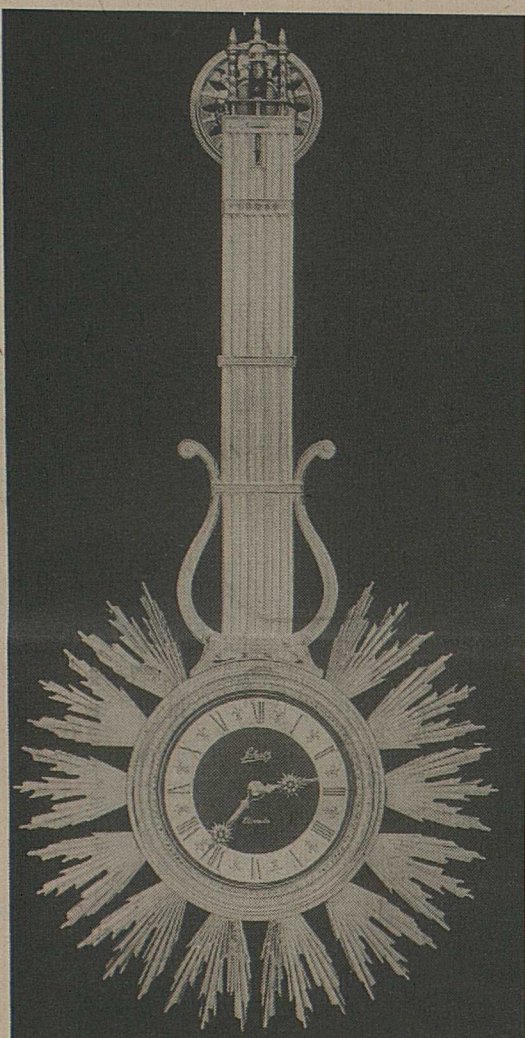
Peintures - Tableaux - Lustres cristaux  
 Glaces  
 Très nombreuses et belles occasions

# Le panier de fêtes Usego 1976



dans tous les magasins  
 pourvus de ce signe

**Un cadeau  
 de grande classe :  
 le soleil mobile**



**Fr. 298.-**

Autres modèles dès Fr. 84.-

**HOCH Pierre**

Horlogerie - Bijouterie  
 Rue de Lausanne 14  
 Sion

36-3207

**Jambon roulé** fumé, juteux  
 le kg seul. **14.50** net

à cet effet une  
**fourchette à viande** pratique,  
 avec manche en bois seul. **2.50** net

**Bricelets Kambly d'Emmental**  
 emballage de fêtes, 400 g  
 au lieu de 7.60 seul. **5.30** net

**Château Redon**  
 Bordeaux AC 1973  
 un vin rouge léger pour  
 la table des jours de fêtes  
 bouteille de 7 dl seul. **4.-** net

**Bière du Pêcheur**  
 pure et fine d'Alsace  
 (brasserie du Pêcheur)  
 sixpack (de 3,3 dl)  
 au lieu de 4.20 seul. **3.40** net

**Nouveau**

**Café Usego «Diama»**  
 saveur prononcée, très aromatique  
 250 g seul. **3.75** net

**Pointes d'asperges Sungold**  
 boîte de 280 g au lieu de 2.75  
 (égoutté 200 g) seul. **1.95** net  
 (100g: -.975)

**Cocktail de fruit de Californie Sungold**  
 au lieu de 2.70  
 boîte de 850 g (égoutté 548 g)  
 seul. **2.30** net  
 (100g: -.42)

**bonnet à pointe** pour enfant  
 un petit cadeau qui fait plaisir  
 avec visière, 100% acryl,  
 comme tricoté à la main, dans  
 les couleurs rouge et bleu seul. **4.90** net

**Votre détaillant Usego  
 vous souhaite  
 d'heureuses fêtes!**

50/76

**Prêts  
 sans caution**

**Procrédit**

Comme particulier vous recevez  
 de suite un prêt personnel  
 pas de formalités  
 discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à  
 l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. ....  
 Nom ..... Prénom .....  
 Rue ..... No .....  
 NP/Lieu .....

A retourner aujourd'hui à:

**Banque Procrédit**  
 1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
 Tél. 037 - 811131  
 920'000 prêts versés à ce jour

**william karlen**

Rue du Bourg 2 (anc. magasin Rey-Tonossi)  
 SIERRE - Tél. 027/55 84 84

**Magasin de musique**

Disques et cassettes (importations pop des USA et autres)  
 Chaînes haute-fidélité (Philips, JVC Nivico, Sanyo, Pioneer, etc.)  
 Instruments de musique (Selmer, Bach, Gretsch, Gibson, Ludwig, Ampeg,  
 etc.) - Radios - Téléviseurs (Philips, Sanyo, etc.)  
 Electronique - Sonorisations - Service après vente

**Réparations de  
 téléviseurs**

- rapides
- sûres (avec garantie)
- avantageuses



Rue Pratfori 10 Tel. 23 12 21

**NOUS  
 IMPRIMONS  
 TOUT  
 ET DANS  
 LES PLUS BREFS  
 DÉLAIS**

Nous étudions les prix  
 de vos imprimés  
 en fonction de la conjoncture.  
 IMPRIMERIE GESSLER S.A.  
 Pré-Fleuri 12 - 1950 SION  
 Tél. 027 / 23 19 05

**Citroën D Super**

5 vitesses, 60 000 km  
**Magnifique occasion**  
 Echange - Facilités

Garage du Mont-Pèlerin SA  
 Vevey  
 Tél. 021/51 30 35

A vendre

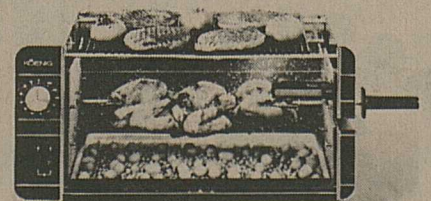
**UNIMOG**

avec fraise à neige et  
 lame

Tél. 027/36 10 90

**258.-**

**ENCORE  
 UNE AFFAIRE!**



**Rôtissoire König GK 40**  
 Avec four autonettoyant.  
 Complète, avec tourne-broche, grill, îèchefrite.  
 Dimensions extérieures : haut. 27,5 cm, larg. 55 cm.



**MAGRO MENAGER**  
 SION - Uvrier / 027/31 28 53  
 ROCHE (VD) 025/7 82 21

## Libre opinion politique Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

### Conthey - Réponse au bulletin du président

Nous nous permettons de répondre comme suit au bulletin qu'il vous semble bon de faire paraître chaque fois à la veille de votations ou d'élections importantes aux frais de la princesse. Nous tenons à vous dire que le souci d'objectivité et d'honnêteté nous oblige à répliquer à vos insinuations par trop doctrinales en la matière. Vous posez des questions et y répondez vous-même. Soyez logique et veuillez accepter que nous fassions de même car d'aucuns trouveront illogique votre façon de « trancher » le problème.

D'abord, lors de la présentation de la nouvelle loi fiscale, vous avez recommandé à tous les citoyens de « faire passer » ce projet du Conseil d'Etat qui favoriserait le petit et le moyen contribuable. Est-ce par intérêt personnel ou par souci de récolter quelques suffrages ? Ou bien vous situez-vous en dessous de la limite fatidique des gros revenus imposables ?

Vous dites avoir la prétention de gouverner comme un père de famille. Pensez-vous à un père de famille entretenu par ses enfants ou petits-enfants ou au contraire, préférez-vous respecter cette paternité ? Nous pensons qu'il n'est pas normal que le papa dépense trop et que ses enfants en souffrent, car un papa prudent devrait savoir qu'il faut mettre de côté les jours de bonheur pour les jours de malheur.

Vous déclarez entrer dans une période électorale où la manière de penser de certains paraît se modifier. N'auriez-vous jamais modifié votre manière de penser ? Nous devons hélas constater que c'est justement vous qui recherchez ce que vous reprochez à certains employés. Si vous avez tant à cœur de publier la vérité, pourquoi ne pas publier toute la vérité et rien que la « vérité ». Il est faux de vouloir chercher à noyer le poisson dans un tel fleuve d'encre. Puisque vous voulez être libéral (dans le sens propre du terme) tâchez de l'être par action et sans omission pour tous ceux qui ont eu et qui ont encore du respect pour vous. Ne les obligez donc pas sciemment à leur faire modifier leur manière d'être ou de penser. A cet égard, nous tenons à vous rappeler un vieux proverbe chinois qui dit : « On peut tromper tout le temps la moitié du monde, tout le monde la moitié du temps, mais on ne peut tromper tout le monde tout le temps ». Tant il est vrai aussi que pour faire une voix avec un pot-de-vin, ça devient dur et cher de notre temps. Autant promettre ; ça ne coûte rien à un président.

Mais revenons à la tromperie. En matière des eaux plus spécialement, comme responsable de l'administration depuis plusieurs lustres, vous avez bel et bien trompé ou cherché à tromper le contribuable. A moins que vous n'ayez été dupe vous-même de vos enfants ou de l'un d'entre eux, que vous avez cru être des vôtres. En ce cas, vous êtes tout excusé et plutôt à plaindre qu'à blâmer.

Et il y a justement lieu ici de préciser et compléter votre publication comme suit :

#### Sous chiffre 1 de votre bulletin

**Taxe d'irrigation :** décision du conseil du 30 juillet 1971, modifiant la décision du 30 avril 1971 = 1 franc plus 1 fr. 50 de supplément pour surfaces irriguées par les eaux de Rogne et Motellon.

Ces taxes n'auraient donc pas dû être modifiées jusqu'à l'irrigation de l'année 1975, puisque le règlement n'a finalement été homologué que le 31 octobre 1974.

#### Sous chiffre 2

**Taxe d'abonnement annuel :** 70 francs eau potable. Cette taxe n'a été modifiée que par le nouveau règlement du 9 février 1973 et ne pouvait être mise en perception avant l'homologation par le CE le 9 avril 1973.

Amis lecteurs, reprenez vos bordereaux et vous verrez chaux pour vous où se trouve la « vérité ».

Cela nous amène naturellement au cas de la Tzandraz.

Vous ne désavouez personne en voulant faire tant de libéralités comme vous auriez aimé en faire à ceux de Vétroz ou d'ailleurs. Pourquoi dès lors ne pas le faire avec ce qui vous appartient et non avec le bien d'autrui ? Soyez assuré que 90 % des consorts sont fermement décidés à refuser ce que quelques-uns de vos hommes cherchent à leur faire ingurgiter. Le projet général des eaux devisé à plus de 10 millions de nos bons francs qui coûtent tant de peines et de larmes à nos agriculteurs ne passera pas ; la coulèuvre est de trop grande envergure et de mauvaise couleur. De plus, vous l'avez gardé secret ce projet, pendant belle lurette, comme si l'on pouvait tromper tout le monde tout le temps et...

Est-ce là l'indiscrétion qui vous pèse sur l'estomac, ou bien autre œuvre ou autre décision dont la mise au jour risquerait de vous

valoir de fâcheuses conséquences. Sinon pourquoi encore vouloir faire « tirer la langue » aux mécontents, alors que si vous vous regardiez comme il faut au miroir vous verriez que vous la tiriez plus souvent qu'à votre tour.

Et si en conclusion l'établissement et la présentation des comptes vous donnent bonne conscience (ce qui n'est qu'addition juste de chiffres faux), il nous semble à nous que la perfection n'est pas encore atteinte, le spécieux de vos arguments ne nous ayant jamais convaincus. Toutefois, il se peut aussi que vous ayez péché par ignorance ou par intérêt. Que le vrai Père alors vous le pardonne, nul n'étant parfait ni vous ni nous.

In fine, mettez en application vos paroles que nous reconnaissons de haute sagesse et personne ne se détournera du seul et authentique chemin qu'il doit suivre, car si vous administriez aussi bien que vous parlez, vous pourriez encore promettre le paradis terrestre à ceux qui vous croient.

Et vous voilà reparti avec le gros sac de « poudre aux yeux » ; à la veille de ce scrutin, vous ne négligez rien. Ce charabia ne coûte que la bagatelle de 4000 francs au contribuable. C'est juste ce que vous dites, le sacrifice de l'homme d'aujourd'hui pour l'homme de demain doit être payant, vous auriez dû ajouter pour l'administrateur actuel, il est déjà payant. Au lieu de tant de

balivernes, vous pourriez publier le jugement porté contre la commune de Conthey pour les eaux de la vallée. Il vous semble hélas plus profitable à votre bon renom la distribution des pains au cycle d'orientation. Pourtant, si vous étiez bon Conthey-san, vous auriez pu essayer de proposer aux communes intéressées une répartition des frais au prorata de la force contributive des contribuables de Vétroz ou d'Ardon, à l'instar de l'application de la péréquation financière sur une autre échelle.

Vous ne manquez ni d'audace, ni d'astuce dans vos projets ou vos menaces. Sous chiffre 4 en page 3 on peut lire votre désir de prendre en charge la société de développement qui vous manque, ce qui veut dire élimination du titulaire qui sera remplacé par un social-chrétien ou paysan. Mais on peut se tromper, car d'après les confidences ultra-secrètes de votre plus cher ami, ce serait vous-même président en personne et en titre, le seul compétent pour tourner en dérision le travail accompli par le titulaire. Ce dernier a mis sur pied la société des Vieux Costumes, le nouveau président la combattrait-il par la société des costumes d'Eve?...

Un jour viendra cependant où les gens que vous avez si bien endormis se réveilleront et alors mon vieux chauve qui peut !!

J.S.

## HIER, SUR LE PETIT ÉCRAN

Un joli film que Bye bye Barbara. Une histoire à la fois policière, tendre et amère. Une belle et mystérieuse jeune fille (Eva Swan) sera délivrée des attentions de son inquiétant beau-père (Bruno Cremer) par un jeune et farfelu journaliste (Philippe Avron). Pourtant cette délivrance n'en sera pas une puisque l'amour du joyeux drille, du gentil, sera aussi oppressant que celui du méchant. Beaucoup de sensibilité, une musique délicieuse, des décors un brin surréa-

listes : un film qui a constitué une bonne première partie de soirée.

La suite n'a pas été désagréable non plus puisque passée en compagnie de deux actrices aussi séduisantes et talentueuses qu'Anny Duperey et Marthe Keller, interviewées par un Christian Defaye très en forme.

(R)

### Association romande des travailleurs de l'éducation spécialisée (ARTES) section valaisanne

Le comité de l'association invite tous les membres à participer à la prochaine assemblée générale ordinaire, le samedi 11 décembre, au buffet de la Gare à Sion, à 9 h. 30.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente
2. Rapport du président
3. Rapport du caissier
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Elections statutaires
6. Divers

Le comité

### Pour offrir à Monsieur

Robes de chambre  
coton velours  
Coins de feu, pure laine  
Pyjamas, new style  
pur coton jersey

**Ferrero Frères**

STYLE & FASHION

SION



## C'est le temps d'une Tissot.

La femme d'aujourd'hui est jeune, active, féminine. C'est pour elle qu'ont été conçues les nouvelles Tissot : des montres sportives qui surprendront par leur élégance. Des montres bien dans l'esprit de notre temps.

Comme ces Automatics étanches de la nouvelle collection dames Tissot 77. Elles vous garantissent les qualités qui ont fait la réputation de Tissot dans le monde entier : la fiabilité, la précision, au meilleur prix.



**TISSOT**

Euro-Advertising Lausanne

### Pourquoi pas ?



Tél. (24 h. sur 24) 030 / 23 16 16

**G. Saucy**  
Crans

**R.+G. Moret**  
Av. de la Gare Martigny - Succursale à Verbier

**B. Imoberdorf**  
Rue du Midi 2 Monthey

**Gil Bonnet**  
Av. du Général-Guisan 11 Sierre

**O. Titzé & Fils**  
Carrefour du Centre Sierre

**A. Donzé**  
Place du Midi Sion

**O. Titzé & Fils**  
Rue de Lausanne Sion

**Municipalité de Sion**  
**Avis officiel**  
**L'assemblée primaire**  
**de la commune de Sion**

est convoquée les 9, 10, 11 et 12 décembre 1976

à l'effet de procéder à l'élection :

1. du conseil général
2. du président de la Municipalité
3. du vice-président de la municipalité

Seront ouverts les bureaux de vote suivants :

1. Jeudi 9 décembre de 17 h. à 20 h. :  
Casino Grand-Pont  
Sacré-Cœur (salle paroissiale sous l'église)  
Saint-Guérin (salle paroissiale sous l'église)
2. Vendredi 10 décembre de 17 h. à 20 h. :  
Casino Grand-Pont  
Sacré-Cœur (salle paroissiale sous l'église)  
Saint-Guérin (salle paroissiale sous l'église)
3. Samedi 11 décembre de 9 h. à 12 h. 30 :  
Casino  
Sacré-Cœur (salle paroissiale)  
Saint-Guérin (salle paroissiale)  
- de 17 h. à 20 h. :  
Casino  
- de 17 h. à 19 h. :  
Bramois (salle sous la salle de gymnastique)  
Uvrier (école)  
Châteauneuf (école)
4. Dimanche 12 décembre de 9 h. à 12 h. 30 :  
Casino  
Sacré-Cœur (salle paroissiale)  
Saint-Guérin (salle paroissiale)  
- de 10 h. à 12 h. 30 : Bramois

**Ont le droit de vote pour les élections municipales :**

les citoyennes et citoyens suisses âgés de 20 ans révolus qui jouissent de leurs droits politiques et sont domiciliés dans la commune depuis trois mois.

**Remarques complémentaires**

1. Les cartes seront utilisables indifféremment dans tous les bureaux de vote de la commune.
2. Il est rappelé aux électeurs et électrices qui n'ont pas reçu leur carte civique de la réclamer au service du contrôle de l'habitant, rue des Remparts 6, jusqu'au mardi 7 décembre à 18 heures. Prière de se munir d'une pièce d'identité. Aucune carte ne sera délivrée après ce délai sauf erreur ou omission évidente.
3. Les cases N° 30 - 31 - 32 de la carte civique seront poinçonnées.
4. Le bureau de validation fonctionnera au Casino pendant les heures d'ouverture du scrutin.
5. La présentation de la carte civique est obligatoire.
6. En matière communale, le cumul est interdit.
7. Vu le nombre probablement élevé de votants, les électrices et électeurs sont instamment priés de voter dans les bureaux de leur quartier.

Sion, le 2 décembre 1976.

L'administration communale de Sion

Je cherche  
**apprenti**  
**boulangier-**  
**pâtissier**  
**aide**  
**de laboratoire**  
pour la saison. Entrée  
tout de suite ou à con-  
venir  
**Boul. Alcide Eplney**  
**Vissole**  
Tél. 027/65 17 20  
65 12 95  
36-32135

**Hôtel du Rhône, Sion**  
cherche  
**sommelier ou**  
**sommelière**  
Connaissant les 2 ser-  
vices. Place à l'année  
Congés réguliers  
Nourri(e), logé(e)  
Entrée immédiate  
Faire offres à la  
Direction  
Tél. 027/22 82 91  
36-3476

On cherche pour la  
saison d'hiver  
**sommelière**  
**employé -**  
**employée**  
**pour le self**  
Entrée tout de suite  
ou à convenir  
**Hôtel des Portes-du-**  
**Soleil, Les Crossets**  
Tél. 025/8 41 84  
36-32134

**Hôtel-restaurant**  
**du Soleil, Sion**  
cherche

**1 cuisinier**  
Entrée à convenir

Tél. 027/22 16 25  
36-3460

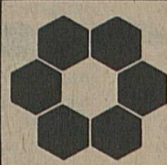
**Restaurant**  
**El Cordobes**  
**Le Châtel-sur-Bex**  
cherche jeune fille  
comme

**sommelière**  
nourrie, logée, con-  
gés réguliers, entrée  
tout de suite ou date à  
convenir

Tél. 025/5 13 33



Montre, automatique, étanche, calendrier, chromée ou plaquée 49.90



**PLACETTE**

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

P P X R X P X P X P X P X

A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

**Offres et demandes d'emplois**

**Agents** de première force  
fixes ou libres, trouvent chez nous  
une activité de conseiller.  
Gain très élevé, selon vos capaci-  
tés et bonus annuels.  
Tél. 022/32 92 84 (8-10 h.)  
99-722038

Quelle jeune fille désirerait passer  
deux mois en station comme

**aide de maison**  
dans gentille famille 3 personnes?  
Chambre indépendante.  
Bon salaire.  
Verbier, tél. 026/7 12 87  
36-90576

**Vendeuse**  
**diplômée**  
cherche emploi dans boutique ou ma-  
gasin à Montana  
Libre pour tout de suite ou date à con-  
venir  
Tél. 066/22 68 36  
14-300692

**Urgent !**  
On cherche  
**jeunes filles**  
pour s'occuper de deux enfants et  
aider à l'hôtel  
ainsi qu'un

**garçon de maison**  
**Hôtel du Vanil Noir**  
**Grandvillard**  
Tél. 029/8 12 65  
17-123972

**Hôtel de la Gare**  
**Saint-Maurice**  
cherche pour entrée à convenir

**1 sommelière**  
débutante acceptée

**1 femme de chambre**  
(fille de maison)  
Bon gain assuré  
Tél. 025/3 63 60  
36-3419

On cherche  
**sommelière**  
débutante acceptée, ainsi qu'une  
**jeune fille**  
pour aider au commerce et au mé-  
nage  
Vie de famille. Bon salaire

S'adresser au :  
**Café-restaurant de la Promenade**  
**1912 Ovronnaz**  
Tél. 027/86 32 04  
36-32105

Nous cherchons pour  
café d'Aigle  
**sommelière**  
Horaire agréable  
Entrée immédiate ou à convenir  
Tél. 025/2 20 74 dès 19 h.

Magasin de broderie à Crans  
cherche pour saison hiver et été :  
**vendeuse**  
(notions anglais et allemand)  
Domiciliée dans la région  
A plein temps ou à temps partiel  
Bien rémunérée  
Tél. 021/62 30 73 dès 18 heures

**Filippo Coiffure à Sion**  
cherche

**coiffeur ou coiffeuse**  
**messieurs**  
de préférence mixte  
Avenue de la Gare 24, 1950 Sion  
Tél. 027/22 18 24  
36-32146

**Penslon La Fougère, 3961 St-Luc**  
cherche pour sa saison d'hiver ou  
à l'année

**sommelière qualifiée**  
et  
**femme de ménage**  
Tél. 027/65 11 76  
36-32152

**Le Rodeo grill à Verbier**  
cherche

**jeune commis**  
**de cuisine**  
saison hiver. Ambiance dynami-  
que. Entrée immédiate  
Tél. 026/7 12 67  
36-32155



**10'000**  
bouteilles

**MARTINI**  
**Vermouth**  
**9.20**  
rouge ou blanc seulement  
1 l  
(jusqu'à épuisement du stock)

**NESCAFÉ**  
**GOLD** 200g ~~16.40~~ **9.90**

**FENDANT**  
les Marmouset 7dl  
1975  
**4.60**  
vin blanc  
Suisse

**DÔLE**  
les Masettes  
7dl  
1975  
**4.95**  
vin  
rouge  
Suisse

**Lindt**  
bâtons au Kirsch  
200g  
~~22.50~~ **15.90**

**CD SUPERDISCOUNT**

# CITOYENS SÉDUNOIS !

# FAI-

# TES

# CON-

# FIAN-

# CE

# À...

## FRANÇOIS GILLIARD

vice-président



## LA LISTE N° 1 DU CONSEIL GÉNÉRAL

- Bruttin Kinette**, conseiller général
- Chamot Charles**, conseiller général
- Georgy Jean-Michel**, conseiller général
- Hiltbrand Alain**, conseiller général
- Ammann Gabrielle**
- Berclaz-Weiss Anne-Marie**
- Blaser Heinz**, comptable diplômé féd.
- Deslarzes Alain**, commerçant
- Gaillard Claude**, commerçant
- Haenggi Werner**, directeur DAT

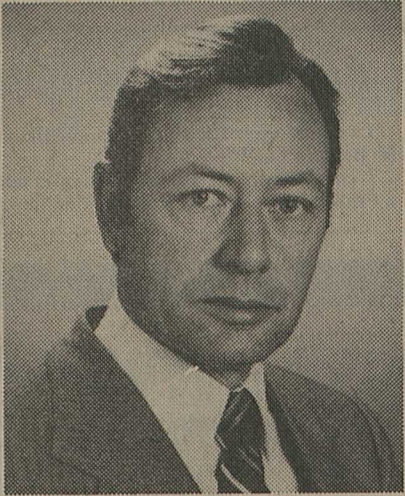
- Morand Bernard**, conseiller général
- Pagliotti Jean**, conseiller général
- Raemy Jean-Marie**, conseiller général
- Reichenbach Etienne**, conseiller général
- Hofmann Verena**
- Imhof Charles**, commerçant
- Manini Michel**, maître vitrier
- Pfefferlé Pierre-Antoine**, commerçant
- Rebord Dominique**, commerçant
- De Torrenté Albert**, ingénieur EPFL

# PARTI RADICAL DÉMOCRATIQUE SION





# PDC SION



**Launaz Bernard**

1936, fondé de pouvoir, chef du personnel de l'Alusuisse à Chippis, marié, trois enfants. Membre fondateur de la JCE de Sion. Major. Ancien président des JDC de Sion. Député suppléant. Président du conseil général.



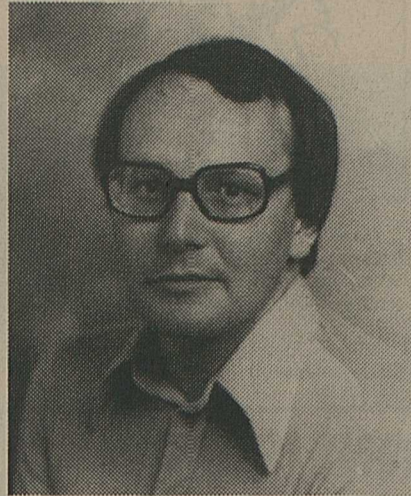
**Glassey Gaby**

1930, secrétaire, mariée, mère de famille. Secrétaire du quartier PDC Outre-Rhône. Membre de la commission de développement du conseil général. Conseiller général.



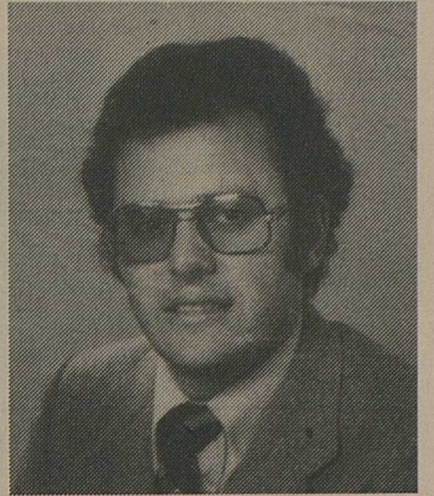
**Bétrisey André**

1937, ingénieur ETS, directeur d'un bureau technique, marié, deux enfants. Membre du comité-directeur du PDC, ancien membre du conseil de district et du groupement des jeunesses. Conseiller général.



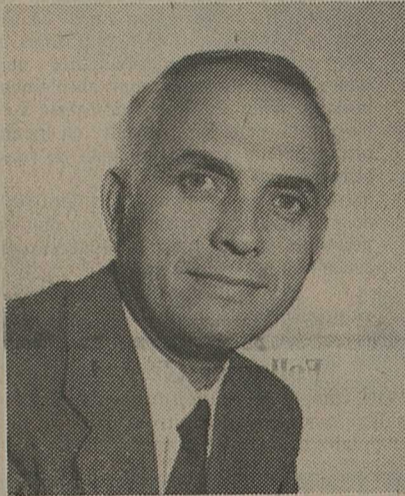
**Fauchère René**

1943, professeur à l'école normale des filles, marié, membre de la commission de gestion du conseil général. Maturité commerciale. Licence ès sciences commerciales. Conseiller général.



**Imboden Jean-Marc**

1945, fondé de pouvoir à la BPS à Sion, marié, deux enfants. Licencié ès sciences économiques et commerciales. Membre de la Jeune chambre économique et du basketball de Sion. Membre de la commission de gestion. Conseiller général.



**Michaud Armand**

1933, directeur d'entreprise, marié, père de famille. Président de la commission d'information. Conseiller général.



**Rey Marcel**

1939, employé d'assurance, marié, deux enfants. Ecoles commerciales. Membre du comité-directeur PDC, membre du chœur-mixte de Champsec. Conseiller général.



**Dayer Félix**

1937, ingénieur-technicien ETS, marié, trois enfants. Chef d'exploitation des usines de la Lienne SA et Lizerne et Morge SA. Secrétaire du conseil général.



**Pralong Claude, de Cyrille**

1942, ingénieur civil SIA dipl. EPFZ, marié, deux enfants. Copropriétaire du bureau technique A. Dénériaz SA. Membre du comité JDCS. Prés. de la commission formation prof. SIA et expert. Capitaine à l'armée. Conseiller général.



**Perraudin Jean-Pierre**

1941. Architecte EPF SIA, marié, deux enfants. Maturité scientifique. Ecole polytechnique fédérale, dipl. d'architecte. Membre de la commission scolaire. Membre de la commission de développ. Conseiller général.



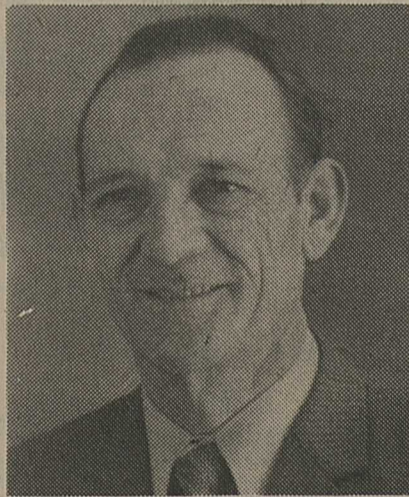
**Pittier Francis**

1929, chef de chantier, marié, quatre enfants. Président du chœur-mixte de Champsec, membre de l'Harmonie municipale. Membre de la commission de gestion. Conseiller général.



**Mathieu Charles**

1932, inspecteur à l'Office social cantonal, marié, deux enfants. Etudes commerciales et classiques. Formation spécialisée dans le droit du travail. Délégué au PDC suisse. Membre du comité-directeur du PDC. Conseiller général.



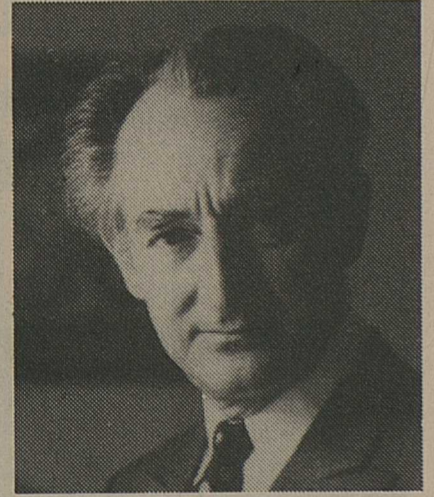
**In-Albon Louis**

1923, promoteur de vente, marié. Collège classique à Brigue. Université de Fribourg. Membre de la commission scolaire. Conseiller général.



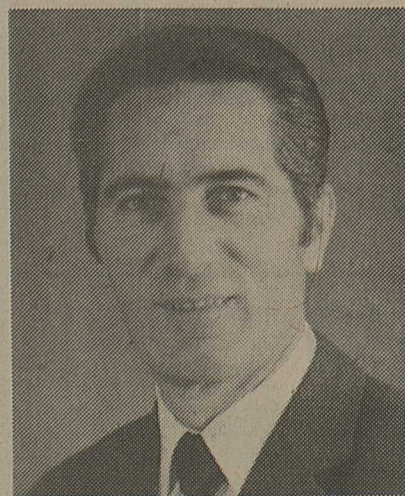
**Meier Hans**

1937, architecte dipl. EPFZ-SIA-FSAI, marié, quatre enfants. Membre de la commission de développement. Conseiller général.



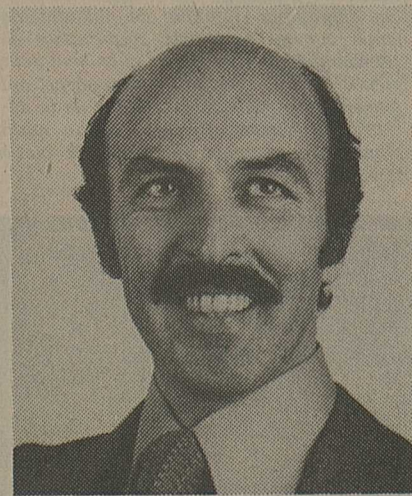
**Schmidt André**

1922, ingénieur civil diplômé EPFL, marié, cinq enfants. Directeur du bureau d'études Electrowatt SA, succursale de Sion. Premier-lieutenant d'artillerie. Président de la commission de gestion. Conseiller général.



**Pannatier Marius**

1930, mandataire commercial chez Provins, marié, trois enfants. Formation commerciale. Caissier du PDC de Sion. Membre actif de la Cible de Sion et de la chorale de Saint-Guérin. Conseiller général.



**Proz Arthur**

1931, architecte, marié, trois enfants. Membre du comité directeur du PDC.



**Burri-Bacher Marthe**

1930, mariée, deux enfants. Diplôme de l'école supérieure de commerce de Sion. Ancienne employée du Service téléphonique de Sion.



**Ducrey François**

1935, directeur Diva SA, marié. Maturité commerciale. Licencié en sciences économiques et industrielles de l'école de Saint-Gall. Ancien président de la Jeune chambre économique de Sion.



**Bagnoud Oscar**

1943, employé de banque, marié, deux enfants. Diplôme d'employé de commerce. Mandataire commercial. Chef du département financier d'une grande banque.

# Pour un conseil général représentatif



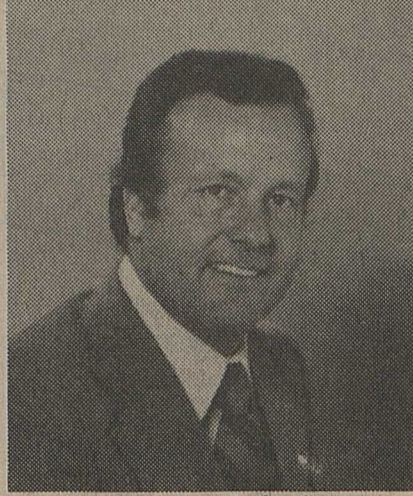
**Pellet Roger**

1940, architecte, marié, deux enfants. Membre du comité directeur du PDC. Délégué du secteur d'Uvrier.



**Müller Martin**

1929, chef de service, marié, deux enfants. Licencié en droit, avocat. Ancien député au Grand Conseil de Saint-Gall. Membre du comité du Groupement de langue allemande. Membre du comité directeur et délégué cantonal.



**Zuchuat Sylvain**

1932, auto-école, marié, trois enfants. Instructeur d'auto-école. Diplômé de l'école cantonale d'agriculture. Président du quartier d'Outre-Rhône. Membre du comité directeur.



**Zen Ruffinen Antoine**

1947, avocat et notaire, marié, un enfant. Maturité type B à Sion. Licence en droit à Genève. Président chœur Pro-Arte. Vice-président AVESP. Activités au centre de préparation au mariage (CPM Sion).



**Kummer Hermann**

1929, fonctionnaire d'Etat, marié, deux enfants. Formation commerciale. Capitaine à l'armée. Membre du comité directeur du PDC de Sion. Délégué cantonal.



**Hauri Christian**

1948, agriculteur, marié, un enfant. Certificat de capacité de mécanicien. Délégué de Châteauneuf, membre du comité directeur du PDC.



**Coutaz Jean-Claude**

1944, ingénieur méc. dipl. EPFZ-SIA, marié, trois enfants. Maturité collège Saint-Maurice, diplôme d'ingénieur à l'EPFZ. Ancien président JDC Saint-Maurice, ancien membre du comité cantonal JDC, membre comité JDC de Sion.



**Kittel Gilbert**

1937, agent général d'assurances, marié, deux enfants. Membre de la Chambre valaisanne des agents généraux, de la Fédération économique, de la Chambre valaisanne de recherches économiques et sociales.



**Karlen Léo**

1936, économiste, marié, trois enfants. Licencié en sciences économiques et sociales de l'université de Saint-Gall. Collaborateur au département commercial de Provins Valais. Dès 1975, directeur de la Brasserie Valaisanne SA.



**Follonier Gérard**

1946, comptable, marié, trois enfants. Diplôme commercial, maîtrise fédérale de comptable. Membre du centre de perfectionnement des cadres, de l'Ass. val. des comptables dipl. et des employés de commerce. Membre du Ski-Club Sion.



**Zufferey Joseph**

1948, vigneron, gérant de cave, marié, trois enfants. Diplômé de l'Ecole cantonale d'agriculture, membre de la Société d'agriculture du Valais.



**Antonelli Jean-Pierre**

1941, technicien TV-Radio, marié, un enfant. Ecole secondaire à Sion. Technicum vaudois. Prés. de la sté de tir du Pt-de-la-Morge. Vice-prés. des supporters du HC Sion. Membre du comité du groupement des techn. TV-radio du Valais.



**Métrailler Bernard**

1946, administrateur comptable, marié, deux enfants. Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce, ancien secrétaire communal.



**Métry Anny**

1923, assistante sociale, célibataire. Diplôme de commerce et diplôme d'assistante sociale. Membre de la commission sociale de la ville de Sion, membre du comité de l'Association suisse des assistants sociaux.



**Pochon Bernard**

1939, comptable chez Sarosa SA, marié, deux enfants. Diplôme commercial au collège de Saint-Maurice. Caissier de la JDC de Vernayaz durant quatre ans. Secrétaire du PDC de Vernayaz de 1960 à 1965.



**Chételat-Ebener Marguerite**

1935, mère de famille, quatre enfants. Formation commerciale à Sion. Membre du chœur Pro Arte et du chœur mixte de Bra-mois.



**Berchtold Léo**

1931, marié, trois enfants. Etudes commerciales, directeur de la Fédération économique du Valais (Chambre de commerce).



**Schwery René**

1948, ingénieur en génie civil dipl. EPF-SIA, marié. Ecole secondaire à Sion. Maturité scientifique à Sion. Ecole polytechnique fédérale à Lausanne. Ancien vice-président des JDC à Saint-Léonard. Président du Volleyball-Club de Sion.



**Gasser François**


1945, avocat et notaire, marié, trois enfants. Licencié en droit. Ancien greffier de tribunal. Ancien juriste au Département des finances. Président de la section des pêcheurs amateurs de Sion.



**Mathys-Sierro Juliette**

1948, secrétaire, mariée. Formation commerciale. Secrétaire du groupement des jeunes de Sion. Déléguée cantonale.

Offres et demandes d'emplois



**Charrat et Saillon**  
engage

**vendeuses**  
Entrée début 1977

Offres à  
**Coop Valais-Centre**  
Tél. 026/2 64 12

Sion cherche, pour compléter son équipe en perspective de ses nouvelles installations



**un apprenti carrossier sur automobiles**  
**un apprenti peintre sur automobiles**

Entrée : janvier 1977.  
Prendre contact avec M. J.-F. Clausem, avenue de France 67, Sion, tél. 027/22 98 98. MD 44-

Importante société automobile dynamique et en pleine expansion cherche, pour le Valais central

**un collaborateur de vente expérimenté**

Vous êtes vendeur, ambitieux et vous souhaitez assumer des responsabilités dans le cadre d'un groupe sympathique ?

Alors nous vous offrons :

- des gammes de véhicules de réputation mondiale
- un salaire intéressant
- des prestations sociales d'une grande entreprise à l'avant-garde
- une voiture à disposition

Entrée si possible au plus tôt.

Nous nous réjouissons de recevoir votre offre sous chiffre P 36-900653 à Publicitas, 1951 Sion.

**Employé de banque**

travaillant à l'inspectorat d'une grande banque suisse, âgé de 26 ans, cherche place stable, dans la région Sion-Brigue. (Event. station touristique.)

Date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre PF 357519 à Publicitas, 1002 Lausanne.



**Union commerciale valaisanne (UCOVA)**  
engage

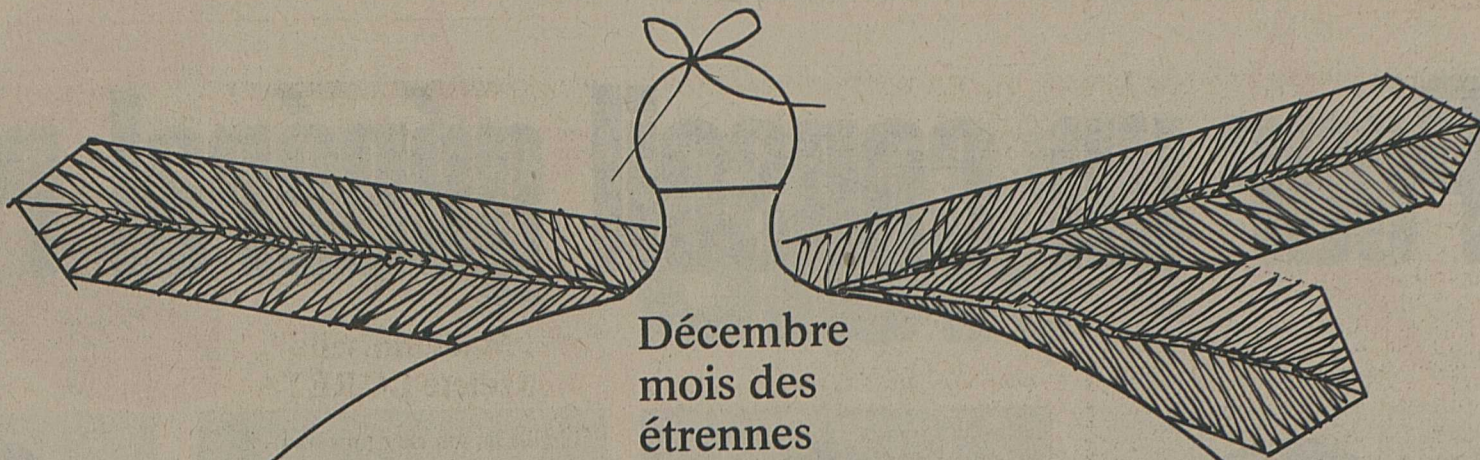
**comptable**

de langue maternelle française, ayant connaissances de l'allemand et plusieurs années de pratique.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à la **direction de l'Ucova, avenue du Midi 6, 1950 Sion.**

Tél. 027/22 83 45

36-7201



Décembre  
mois des  
étrennes

A l'occasion de notre  
**125<sup>e</sup> anniversaire**  
vous bénéficiez de notre

**cadeau du jubilé**

à tous nos rayons

**Une chance supplémentaire pour les sportifs**  
Par manque de place et dans le but de nous spécialiser encore plus pour mieux vous servir, nous **ABANDONNONS** notre rayon **vêtements ski hommes et dames**

Des articles de marque et de haute qualité vous sont offerts à **des prix... cadeaux.**

Jugez-en vous-même



PUBLICITAS, SION



Rue de Lausanne - Grand-Pont

On cherche à mi-temps

**employée de bureau**  
active et consciencieuse.

Ecrire sous chiffre P 36-901651 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche pour Martigny

**une couturière**  
à la demi-journée

Entrée immédiate

Tél. 026/2 48 59  
36-401229

Possibilité pour

**jeune fille débrouillarde**

et sérieuse de suivre des cours pour se perfectionner en allemand tout en s'occupant d'un garçon de 8 ans et du ménage. Vie de famille assurée. Bon gain. Entrée début janvier. Age min. 18 ans

Goldschmidt, Katharinenweg 6  
8002 Zurich  
Tél. 01/36 28 86

Association de protection du premier âge - région de Sion - cherche

**infirmière HMP**  
(plus santé publique)  
pour consultation de nourrissons, etc.

Dès février 1977 ou à convenir.


Renseignements et offres auprès du Dr A. Spahr, président, rue de Lausanne 38, 1950 Sion.  
36-32128



engage

- pour le supermarché
- 1 vendeuse**
- pour le snack
- 1 sommelière**
- 1 fille ou garçon de cuisine**

Téléphonez pour un rendez-vous au 027/22 91 33  
Centrale PAM à Sion



Wir suchen für die Direktion unserer Walliser Werke einen

**juristischen Assistenten**

mit abgeschlossener Hochschulbildung und praktischer Erfahrung im Versicherungs- und Steuerwesen sowie im Sachenrecht.

Der Bewerber muss in der Lage sein, alle in sein Arbeitsgebiet fallende Arbeiten weitgehend selbständig auszuführen.

Sprachen: Vorzugsweise deutsche Muttersprache mit sehr guten Kenntnissen in der französischen Sprache in Wort und Schrift.  
Alter: bis 35 Jahre.

Handschriftliche Offerten mit Lebenslauf, Foto, Zeugnisabschriften, Referenzen und Gehaltsansprüche sind zu richten an:

**SCHWEIZERISCHE ALUMINIUM AG**  
Personalabteilung  
3965 CHIPPIS

36-15



Monsieur Bernard LORÉTAN ;  
Monsieur et Madame Guy ZWISSIG ;  
Messieurs Jean-Didier et Olivier LORÉTAN ;  
Mademoiselle Marie-Claude LORÉTAN ;  
Thierry ZWISSIG ;  
Madame Louis LORÉTAN ;  
Madame Ferdinand FLORINETTI ;  
Monsieur et Madame Bernard TORRIONE et leurs enfants, à Milan ;  
Monsieur et Madame Gilbert de WECK et leurs enfants, au Mont-sur-Lausanne ;  
Monsieur et Madame Claude-Henri LORÉTAN et leurs enfants, à Rio de Janeiro ;  
Monsieur et Madame André FLORINETTI, leurs enfants et petits-enfants, à Vésenaz-Genève ;  
Monsieur et Madame Xavier BOULOGNE et leurs enfants, à Sucy-en-Brie (Paris) ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Mademoiselle Bénédicte LORÉTAN

leur très chère fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine et amie, décédée accidentellement à l'âge de 18 ans, le 7 décembre 1976, munie des sacrements de l'Eglise.

Le corps est déposé dans la crypte de l'église Saint-Joseph à Genève.

Une absoute y a été donnée hier à 16 h. 30.

L'ensevelissement a lieu à l'église Sainte-Croix à Sierre, aujourd'hui jeudi 9 décembre 1976, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



### La Société valaisanne des médecins dentistes

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Bénédicte LORÉTAN

fille de Bernard Lorétan, vice-président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Marguerite DELAYEN et ses enfants Christian, Jacques, Myriam, Jean-Bernard et Serge-Alain, à Evionnaz ;  
Monsieur André AMANZI, à Evionnaz ;  
Monsieur Camille LUGON, à Martigny ;  
Famille Gaston MALFILATRE, à Rouen ;  
Madame veuve Eugénie WERNER et ses enfants, à Genève ;  
Famille Henri WERNER, à Zurich ;  
Famille Robert WERNER, à Genève ;  
Famille PERRIARD-WERNER, au Noirmont ;  
Famille Charles WERNER, à Domdidier ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Serge DELAYEN

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin et ami, survenu accidentellement dans sa 52<sup>e</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu à l'église d'Evionnaz, le vendredi 10 décembre 1976, à 14 h. 30.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



### La direction et le personnel de la maison Rhône Moteurs S.A., Evionnaz

a le pénible devoir de faire part du décès accidentel de

## Monsieur Serge DELAYEN

chauffeur-livreur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### La paroisse et la commune d'Arbaz

ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Pierre-André EMERY

père du révérend chanoine Louis Emery, leur très dévoué curé.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### Le vidomat de Genève de l'Ordre de la Channe

a le grand chagrin de faire part du décès de

## Mademoiselle Bénédicte LORÉTAN

belle-fille de son cher procureur, décédée accidentellement dans sa 18<sup>e</sup> année.

L'absoute a été donnée hier en l'église Saint-Joseph, place des Eaux-Vives, à Genève.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le vidôme : Gaston Bochud



### La Section des samaritains de Sion

a le regret de faire part du décès de

## Mademoiselle Juliane GAY

fille de M. Pierre Gay, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### Le personnel de l'ODIS

a le regret de faire part du décès de

## Mademoiselle Juliane GAY

fille de M<sup>me</sup> Jacqueline Gay, sa dévouée collaboratrice.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### La direction et le personnel de l'hôpital de Sion

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur dévouée collaboratrice et collègue

## Mademoiselle Juliane GAY

infirmière assistante.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Bernard BOUFAND-VANNAY, à Vionnaz ;  
Monsieur et Madame Sylvain BIOLLAY, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ;  
ainsi que les familles parentes et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Edmond VANNAY

leur cher frère, beau-frère, neveu, filleul, parrain, cousin et ami, survenu accidentellement le 7 décembre 1976, à l'âge de 48 ans.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le vendredi 10 décembre 1976.

Cérémonie religieuse au centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 16 heures.

Honneurs à 16 h. 30.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie.

Cet avis tient lieu de faire part.

Repose en paix !



### A LA PIEUSE MEMOIRE DE Wilfried REY-BELLET

11 décembre 1975 - 11 décembre 1976

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Val-d'Illiez, le vendredi 10 décembre 1976, à 19 heures.



Monsieur et Madame Pierre GAY-BIDERBOST, à Bramois ;  
Mademoiselle Françoise GAY, à Bramois ;  
Monsieur Gérard GAY, à Bramois ;  
ainsi que les familles parentes et alliées GAY et BIDERBOST, ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Mademoiselle Juliane GAY

leur très chère fille, sœur, nièce, filleule, cousine et amie, enlevée subitement à leur tendre affection le 7 décembre 1976, dans sa 22<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à Bramois, le vendredi 10 décembre 1976, à 10 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta à Sion ; la famille sera présente de 17 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



### Le Chœur de dames de Sion

a le regret de faire part du décès de

## Mademoiselle Juliane GAY

fille de son dévoué membre Jacqueline.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### Le bureau technique Ribordy et Luyet, à Sion

a le regret de faire part du décès de

## Mademoiselle Juliane GAY

sœur de notre apprenti Gérard Gay.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Maria PERRUCHOUD-TANNER, à Chalais ;  
Monsieur Jean-Pierre PERRUCHOUD, à Lucerne ;  
Mademoiselle Marie-France PERRUCHOUD, à Chalais ;  
Monsieur Maxy PERRUCHOUD, à Chalais ;  
Monsieur Pascal PERRUCHOUD, à Chalais ;  
Madame veuve Stéphanie PERRUCHOUD-ARBELLAY, à Sion ;  
Monsieur et Madame TANNER-BEER, à Rheinau ;  
Monsieur et Madame Roger PERRUCHOUD-DEVANTHÉRY, à Chalais, et leurs enfant et petit-enfant, à Noës ;  
Madame veuve Odette RUDAZ-PERRUCHOUD, à Chalais, ses enfants et petits-enfants, à Chalais, Noës, Venthône et Réchy ;  
Monsieur l'abbé Michel PERRUCHOUD, à Sion ;  
Monsieur et Madame SCHWERI-TANNER et leurs enfants, à Winterthour ;  
Monsieur et Madame SCHLOTTER-TANNER, à Büttisholz ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur John PERRUCHOUD

buraliste postal à Chalais

leur très cher et regretté époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 8 décembre 1976, dans sa 56<sup>e</sup> année, après une courte maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Ils vous invitent à partager leur peine et leur espérance en participant à l'Eucharistie.

L'ensevelissement aura lieu à Chalais, le samedi 11 décembre 1976, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



### L'Helvétia-Incendie-Assurances

a le grand regret de faire part du décès de

## Monsieur Pierre-André EMERY

son émérite représentant de Lens.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



# Attaqué par les républicains et les indépendants, le crédit supplémentaire pour le tunnel de la Furka approuvé largement par le Conseil national

Mardi matin, le Conseil national a consacré un grand débat à l'entrée en matière sur le crédit supplémentaire destiné au tunnel de base de la Furka pour lequel il est prévu trois troncçons entre Oberwald et Realp. La majorité de la commission représentée par ses rapporteurs, MM. Fischer (UDC TG) et Dupont (rad VS) a appuyé le projet du Conseil fédéral, bien que celui-ci fasse plus que doubler le coût de l'opération. En effet, le tunnel devait coûter 70 millions et c'est maintenant une rallonge de plus de 80 millions qui est demandée.

Relevant que bien des maladroites ont été commises, les rapporteurs ont cependant souligné qu'il fallait poursuivre les travaux, ne serait-ce que pour aider les régions défavorisées concernées. De son côté, une minorité de la commission proposait purement et simplement la non-entrée en matière - soit l'abandon du projet - et M. Mueller (AN ZH) le renvoi au Conseil fédéral.

De part et d'autre, le ton a été vif. Les détracteurs du projet ont reproché la façon dont M. Bonvin (alors responsable des transports) avait mené l'affaire. On est d'ail-

leurs allés jusqu'à parler de « corruption » et de « mafia ». Quant à M. Biel, il proposait de tout laisser en plan ou de boucher la partie déjà creusée en y enferrant des déchets radioactifs. Les partisans du projet ont souligné que près de la moitié du tunnel avait déjà été percée, que l'ancien directeur des travaux accusé d'incapacité avait été licencié et que la Confédération exerçait désormais une surveillance. Ils ont aussi insisté sur l'importance de cette voie pour les régions défavorisées des Grisons, du Valais et d'Uri, sur le fait que ces trois cantons participent au financement du tunnel, sur la né-

cessité du maintien des populations résidentes et du soutien en matière de tourisme.

Quant à M. Ritschard, l'actuel chef du Département des transports et communications et de l'énergie, il a tenu par ses arguments à peu près les propos des partisans. Mais il s'est, avec sagesse, gardé de s'adonner à des attaques personnelles. Il a d'ailleurs bien précisé qu'il jugeait impossible, comme certains l'avaient affirmé, que l'on puisse accuser l'ancien conseiller fédéral Roger Bonvin d'avoir, à l'époque du projet, voulu sciemment induire en erreur le Parlement, même si l'on peut éventuellement lui reprocher un excès d'optimisme ou de fantaisie. Quoi qu'il en soit, de l'avis de notre ministre des transports, on ne peut en l'état actuel des choses, ni abandonner le tunnel, ni le boucher. Finalement et malgré les nombreuses critiques, l'entrée en matière a été acceptée par 112 voix contre 15 et avec quelques abstentions et la proposition de renvoi rejetée par 113 voix contre 2.

Hier matin, le crédit supplémentaire de 80,4 millions a été adopté par 124 voix contre 7. Se sont opposés les indépendants et les représentants de l'Action nationale.

En ce qui concerne ce crédit, d'autre part, la Chambre du peuple a décidé, de renforcer quelque peu le pouvoir de contrôle du Législatif. Elle a en effet accepté, par 72 voix contre 44, une proposition de M. Mueller Balsthal (rad SO) donnant la compétence aux commissions parlementaires de demander des renseignements à tous les services fédéraux et d'exiger que les documents officiels soient produits ou, lorsque des raisons impérieuses s'y opposent, de demander au Conseil fédéral de présenter un rapport spécial.

## Basler Zeitung Deux rédacteurs en chef

BÂLE. - MM. Alfred Peter et Oskar Reck, qui dirigent respectivement les rédactions de la National-Zeitung et des Basler Nachrichten, ont été désignés mardi comme rédacteurs en chef de la Basler Zeitung, qui doit naître prochainement de la fusion des deux premiers journaux bâlois. M. Alfred Peter sera chargé de diriger la rédaction, alors que la responsabilité de M. Oskar Reck s'étendra principalement à la politique fédérale.

## Cent vingt licenciements à Neuchâtel

NEUCHÂTEL. - L'entreprise de travaux publics et bâtiments Madlinger et Challandes Ing. SA, à Neuchâtel, a déposé son bilan mardi. L'entreprise était en difficulté depuis plusieurs mois. Le personnel, soit 120 personnes, est licencié avec effet immédiat. M. René Jeanneret, secrétaire FOBB à Neuchâtel, a passé toute la journée de mardi dans l'entreprise. Un sursis concordataire sera certainement demandé afin de permettre à l'entreprise de mener à leur terme les travaux entrepris.

# Missionnaire suisse disparu en Rhodésie Un autre arrêté pour complicité avec la guérilla

BERNE/IMMENSEE. - Le missionnaire suisse Georg Joerger est porté disparu depuis dimanche en Rhodésie. Il n'est pas rentré d'un voyage qu'il avait fait à 100 km au nord de Fort Victoria. Le même jour, un évêque et deux missionnaires blancs avaient été tués près de la frontière rhodésienne avec le Botswana.

Selon les indications des missionnaires « Bethlehem » d'Immensee, on est sans nouvelles de Georg Joerger, qui travaille depuis près de vingt ans en Rhodésie. Une opération de recherche a été mise sur pied sous la direction de l'évêque Alois Haene (diocèse de Gwelo). On a retrouvé jusqu'ici le véhicule du missionnaire disparu.

# Conférence de presse de M. Ernst Cincera Une bibliographie sur l'extrémisme de gauche M. Cincera s'en prend à la partialité de la justice zurichoise

ZURICH. - Au cours d'une conférence de presse tenue mardi à Zurich, M. Ernst Cincera a donné sa version de l'affaire Cincera / Manifeste démocratique. Cette conférence était entourée de sévères mesures de sécurité et un contrôle d'entrée avait été établi.

Au sujet de la demande de récusation qu'il avait faite contre le procureur de district Peter Gasser, M. Cincera a déclaré que M. Gasser avait déjà « agi contre lui » alors qu'il était journaliste auprès de l'AZ de Zurich. M. Cincera a l'impression que le procureur mène son enquête « en faveur du Manifeste démocratique ». Les « perquisitions excessives » dont il a fait l'objet l'ont confirmé dans cette opinion. L'avocat de

## Notre interview de M. Roger Bonvin ancien conseiller fédéral

A la suite des violentes attaques dont ont été l'objet, lors du débat sur l'octroi d'un crédit pour le tunnel de la Furka, M. Roger Bonvin, ancien conseiller fédéral et M. Albert Coudray, ingénieur, nous avons voulu obtenir une interview de M. Bonvin.

Ce dernier, s'estimant lié par la décision des Chambres d'ouvrir une enquête administrative, s'est excusé de ne pouvoir nous confier ce qu'il réserve exclusivement aux responsables de cette enquête. M. Bonvin nous a toutefois déclaré :

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous sommes l'objet d'attaques, M. Coudray et moi. D'un commun accord, nous avons décidé de ne pas réagir avant le vote du crédit, car l'essentiel était que ce crédit soit discuté et voté en toute sérénité, pour le bien général de notre pays.

J'apprends avec soulagement que le Conseil national - décision qui devra être confirmée par le Conseil des Etats - a décidé l'ouverture d'une enquête. J'aurais ainsi l'occasion de pouvoir répondre

à toutes ces attaques contre moi et M. Coudray.

Je ne puis vous en dire plus sans « court-circuiter » les Chambres fédérales dont je dépens pour l'enquête. »

## Des renseignements complémentaires

A propos de cette « affaire » du tunnel de la Furka, nos recherches nous permettent de préciser que le devis a été basé sur les offres des entreprises pour un projet étudié depuis 1936 déjà. Lors des adjudications, le total de celles-ci, épuré de toutes les variantes, était de près de 5 millions inférieur au crédit voté par les Chambres en décembre 1972.

Nous avons aussi appris que, par la suite, le projet a été modifié, ce qui a provoqué des frais supplémentaires. Ceux-ci résulteraient notamment d'une mauvaise appréciation de la géologie.

Gérald Rudaz

# Le Conseil des Etats et le budget 1977 NOUVELLES COUPES

BERNE. - Alors que la veille le Conseil national avait déjà coupé dans les dépenses inscrites au budget de la Confédération pour 1977 un montant de 135 millions, le Conseil des Etats, qui examinait mardi le même objet, a poursuivi l'effort d'économies en bifant des crédits pour une somme de 49,16 millions. Il s'en est pris notamment à des crédits pour la politique culturelle (1,6 million), pour les routes principales (20 millions) et pour les caisses-maladie (15 millions).

## TVA : alignement sur le Conseil national

Hier, le Conseil des Etats a poursuivi l'examen du budget de la Confédération pour 1977, procédant à de nouvelles réductions de dépenses pour un montant de 1,2 million de francs. Il a d'autre part éliminé une série de divergences dans le projet de réforme fiscale qui comprend notamment l'introduction de la TVA. Il en laisse

toutefois trois dont le Conseil national devra s'occuper cette session encore.

Pour ce qui est de la TVA, la Chambre des cantons s'est donc alignée sur le Conseil national sur une série de points importants : le taux normal de la TVA devra être fixé à 10% - auparavant, les Etats avaient opté pour 9% - et le taux réduit à 3% (au lieu de 2,7%). Enfin, le taux intermédiaire de 6% que le Conseil national accorde à l'hôtellerie a été accepté par le Conseil des Etats. Ce régime préférentiel, qui est prévu pour six ans, se justifie par la nécessité de rendre l'hôtellerie concurrentielle par rapport à l'étranger et par le fait que les organisations de cette branche économique ont renoncé à leur opposition au nouvel impôt, se déclarant d'accord avec le taux de 6%.

Parmi les divergences qui demeurent, figure l'imposition de certaines sociétés, que le Conseil national a aggravée en ce qui concerne l'impôt fédéral direct. Les Etats ont refusé de suivre l'autre Chambre sur cette voie, s'en tenant au projet du Conseil fédéral.

# Nominations dans l'armée Le colonel Raphaël Barras nouvel auditeur en chef

BERNE. - Plusieurs mutations au sein de l'armée suisse ont été décidées par le Conseil fédéral. Pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain, le gouvernement a nommé le divisionnaire Pierre-Marie Halter suppléant du chef de l'instruction, le colonel Paul Ritschard sous-chef d'état-major du groupement de l'instruction et le colonel Peter von Deschwanden commandant à titre accessoire d'une brigade de réduit. Pour le 1<sup>er</sup> avril prochain, le colonel Raphaël Barras a été nommé auditeur

en chef de l'armée. Le 1<sup>er</sup> juillet prochain, le divisionnaire Carl Weidenmann prendra le commandement de la division mécanisée 11 et le divisionnaire Richard Ochsner deviendra sous-chef d'état-major renseignements et sécurité.

Quant au brigadier Walter Scherrer, il devient chef du service de l'adjudance. Enfin, le colonel Robert Gubler prend le commandement d'une brigade frontière.

# Trois chemins de fer menacés Le Conseil d'Etat vaudois opposé à leur suppression

LAUSANNE. - Lors de la séance de mardi du Grand Conseil vaudois, répondant à une interpellation sur le sort de trois chemins de fer secondaires du canton menacés de disparition (les lignes Aigle-Sepey-Diable-rets, Aigle-Ollon-Monthey-Champéry et Nyon-Saint-Cergue-Morez), le Conseil

d'Etat a tout d'abord rappelé ses interventions en faveur du maintien de ces instruments « indispensables à la vie des régions intéressées ». Il a donné l'assurance qu'il était « particulièrement attentif et sensible au problème de l'emploi dans la période de récession actuelle, non seulement pour les compagnies de chemins de fer dont la rationalisation de l'exploitation sera poursuivie mais encore pour l'industrie vaudoise intéressée à la fabrication de matériel ferroviaire. Le Conseil d'Etat, qui se veut solidaire des communes et des régions, confirmera son opposition très ferme à la suppression des trois chemins de fer menacés et demandera leur rénovation technique sur la base de la Loi fédérale sur les chemins de fer de 1957 ».

Réd. - Le Valais est particulièrement intéressé à la survie de l'AOMC (Aigle - Ollon - Monthey - Champéry). Nous sommes donc très satisfaits de la position du Conseil d'Etat vaudois. Cependant, ne serait-il pas opportun de ne considérer que le tronçon de montagne ? En effet, il est inutile de conserver un train qui se ballade en plaine sur des kilomètres qui ne sont pas rentables. Tout autre est la situation entre Monthey et Champéry, où il est absolument indispensable de conserver cette ligne qui dégorge le trafic routier, surtout lourd.

Et pourquoi ne pas envisager une liaison Monthey-Bex, par service routier, service qui pourrait ensuite être étendu lorsque la route le permettra, à l'image de ce qui est fait entre La Souste et Loèche-les-Bains ?

## Prix à la consommation + 0,2 % en novembre

BERNE. - L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a monté de 0,2% en novembre, soit dans la même mesure que le mois précédent. Cet indice, qui traduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et des employés, a atteint 166,7 points à fin novembre 1976 (septembre 1966 = 100). A la suite de cette augmentation, il est donc de 0,9% plus élevé qu'à fin novembre de l'année dernière, où il atteignait 165,2 points.

## Indice des prix de gros Inchangé

L'indice des prix de gros traduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation. Atteignant 147,6 points à fin novembre 1976 (1963 = 100), il est demeuré à son niveau du mois précédent, mais il a augmenté de 1,0% par rapport au mois de novembre de l'année dernière. Le taux annuel de variation était de + 0,7% en octobre 1976 et de - 6,2% en novembre 1975.

